



■ **Londres rompt ses relations diplomatiques avec Damas**

■ **Ottawa et Washington rappellent leurs ambassadeurs**

La Syrie est accusée de soutenir le terrorisme

JEAN DRAPEAU À LA PRESSE



M. Jean Drapeau a accordé une interview exclusive à LA PRESSE dans son bureau à l'Hôtel de Ville.
photo Robert Nadon, LA PRESSE

Drapeau craignait qu'on l'accuse d'appuyer Doré

■ Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, est intervenu de tout son poids dans la campagne électorale afin d'empêcher le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et les médias d'utiliser son absence comme un signe d'appui à M. Jean Doré.

MARIANE FAVREAU

«Quand j'ai vu que le RCM était pour utiliser mon abstention pour montrer que je ne voulais pas nuire à Jean Doré, je suis intervenu», a raconté M. Drapeau au cours d'une entrevue accordée cette semaine à LA PRESSE dans son bureau de l'hôtel de ville.

«C'est quand j'ai vu dans les journaux, dans les commentaires à la radio, dans les insinuations très claires et très précises du RCM dans les quartiers surtout, dans le bouche à oreille, que le maire ne participerait pas à la

campagne, qu'il laisserait faire», a-t-il ajouté.

M. Drapeau admet ne pas avoir consulté M. Claude Dupras sur le contenu de ses déclarations au sujet des relations entre M. Doré et son éditeur, M. Jacques Lanctôt. Mais il estime qu'il n'avait pas à le faire.

«La surprise, ce n'est pas que cela n'ait pas été ratifié avant. La surprise, ça aurait été plutôt qu'il faille le faire ratifier d'avance (...) Vous n'accepteriez pas cela si M. Dupras disait avant de répondre à votre question: «Je veux voir si MM. Drapeau ou Lamarre partagent mon opinion». Vous n'accepteriez pas cela et vous auriez raison.»

M. Drapeau estime qu'il ne faut pas voir dans cette situation un signe de division au sein du parti. Il assure qu'il «n'y a absolument rien qui justifie ou permette de penser qu'il y a désaccord. Peut-être y a-t-il certaines stratégies qui diffèrent, dans un dis-

trict, par exemple, mais pas de divergences sur le fond.»

«M. Lamarre et moi, on a laissé M. Dupras se faire connaître avec peut-être les risques que cela comportait. Il était aux prises avec des situations différentes de celle d'un chef de 32 ans de service.»

M. Drapeau reconnaît que son successeur n'a encore qu'une connaissance superficielle des dossiers de l'hôtel de ville: «Il connaît les dossiers comme les gens de l'extérieur les connaissent. C'est cela qui va être utile au Parti civique. S'il avait été catéchisé, on aurait dit qu'il est un haut-parleur, qu'il ne dit rien que les autres ne lui aient soufflé.

«Et si on veut qu'il y ait des influences dans le sens de l'amélioration, il faut précisément de l'air nouveau, poursuit le maire. Si M. Dupras avait appris tous les dossiers comme nous avons à en décider, le plus

voir DRAPEAU en A 2

■ LONDRES (d'après AFP, Reuter, UPI, AP) — La Grande-Bretagne a pris la tête d'une croisade anti-terroriste contre la Syrie en rompant hier ses relations diplomatiques avec Damas.

Cette décision est intervenue peu après le verdict du tribunal londonien de l'Old Bailey, qui a condamné à 45 ans de prison le Jordanien Nezar Hindini, 32 ans, pour avoir organisé, présumément pour le compte de la Syrie, l'attentat déjoué contre un Boeing de la compagnie El Al, le 17 avril dernier.

Alors que Washington retirait son ambassadeur à Damas et qu'Ottawa rappelait en consultations le sien, M. Jacques Noisieux, la Syrie rompait ses relations diplomatiques avec Londres et niait avoir commandité la tentative de Hindini, reconnu coupable d'avoir caché une bombe dans les bagages de sa fiancée afin de faire exploser en plein vol l'avion qui avait à son bord 475 passagers.

En outre, Damas déclarait interdits aux compagnies britanniques les aéroports, ports, l'espace aérien et les eaux territoriales syriens et demandait à la société aérienne syrienne d'interrompre ses vols à destination de Londres.

D'autre part, l'agence soviétique Tass a qualifié d'«acte inamical et provocateur», estimant que des al-

voir SYRIE en A 2

Partisans et artistes portent Doré en triomphe

■ Commence avec tambours et trompettes, le grand ralliement du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) s'est terminé dans une atmosphère de triomphe sous les acclamations de quelque 3 000 personnes, agitant pancartes et ballons, hier soir au Palais des congrès.

MARIANE FAVREAU

«Je ne vous dirai pas que la réélection du Parti civique serait une catastrophe sans nom, ou qu'elle jetterait Montréal dans un abîme de médiocrité sans fond», a dit M. Jean Doré, en faisant allusion aux propos de l'adversaire. «Je dirai simplement que la population de Montréal mérite mieux que le Parti civique, en 1986», a-t-il ajouté.

Dans un climat qui n'était pas sans rappeler l'élection du Parti québécois en 1976, avec la présence de Jean Duceppe et d'autres artistes, d'une chanson-thème et de musiciens, M. Doré a défendu la crédibilité de son parti: «Une coalition large et démocratique qui porte l'espoir d'un changement nécessaire et effectuée de manière réaliste et responsable».

voir DORÉ en A 2

Vacances / Voyage



Une journée chez les Vikings!

page I 1

Arts et spectacles



Rudolf Nureyev, une légende!

page E 1

Vivre aujourd'hui



La vie dans une autre Cité!

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées	A 20, D 8 à D 11,
Arts et Spectacles	G 2 à G 9, H 1 à H 8
— Horaires	E 22
Bandes dessinées	I 18, I 20
Bricolage	L 8
Bridge	I 19
Carrières et professions	J 1 à J 8, K 1 à K 9
Décès, naissances, etc.	H 10
Economie	A 12 à A 26
Êtes-vous observateur?	D 11
FEUILLETON	
Le sorcier	K 10
«Genies en herbe»	I 18
Habitat	L 1 à L 14
Horoscope	K 10
Jardinage	L 4
Le monde	C 8
Loterie — résultats	A 4, C 6
Maisons d'enseignement	C 9
Mots croisés	H 4, K 10
«Mot mystère»	G 4
Quoi faire en fin de semaine	H 11
Restaurants	F 6 à F 8
Sciences	D 7
Sports	C 1 à C 6
Télévision	F 4
Timbres	I 19
Vacances-Voyage	I 1 à I 17
Vivre aujourd'hui	D 1 à D 6
— Demain l'an 2000	D 5



photo Bernard Brault, LA PRESSE

C'est le retour à l'heure normale pour cinq mois...

■ Il faudra reculer montres et horloges d'une heure avant d'entrer sous les draps ce soir.

ANDRÉ PÉPIN

Nous revenons à l'heure normale la nuit prochaine.

Tout indique cependant que dès le premier dimanche d'avril, peut-être même en mars, nous profiterons de l'heure avancée.

Les quatre premiers ministres des Maritimes ont effet adopté une réso-

lution, le 10 septembre dernier, invitant leurs collègues des autres provinces, les seuls responsables du choix de l'heure, à légiférer en ce domaine au plus tôt. Les premiers ministres de l'Est suggèrent que le Canada adopte l'heure avancée du début de mars à la fin d'octobre, c'est-à-dire huit mois au lieu de six.

Les États-Unis tracent le chemin en ce domaine. Ils reviennent à l'heure normale demain, mais pour cinq mois seulement. Tous les États reviendront en effet à l'heure avancée dès le 1er avril, au lieu du der-

nier dimanche d'avril, comme c'était le cas depuis 1966.

«La décision des États-Unis fera sans doute bouger les choses au Canada, surtout que les premiers ministres de l'Est ont adopté une résolution en ce sens», a déclaré hier M. Simon Boulanger, un physicien du Centre national de la recherche à Ottawa.

Depuis plus de dix ans, les scientifiques canadiens multiplient les pressions auprès des gouvernements pro-

voir HEURE en A 2

SPEC
ÉLECTRONIQUE

ZENITH 20"
□ SB-1923W
□ TÉLÉCOMMANDE
□ CONVERTISSEUR INTÉGRÉ □ GARANTIE 3 ANS



PRIX LIQUIDATION **499\$***

* PAYÉ COMPTANT ET EMPOURTE QUANTITÉ LIMITÉE

Wumoulin

8390, rue ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636/1122
5916, rue BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE) 256-7571

AUJOURD'HUI...

SAMEDI PLUS

ALAIN DUBUC: Un dossier sur la réforme fiscale: tout ce que les Canadiens voulaient savoir mais que Michael Wilson n'a pas dit... pages B 1 et B 6

GILBERT BRUNET: Le combat Bourassa-Johnson est inégal: les libéraux tapent sur les péquistes à quatre contre un. Les électeurs l'ont voulu ainsi. page B 3

GILBERT GRAND: Le président Reagan mène une campagne acharnée pour empêcher les démocrates de reconquérir le Sénat et, ainsi, de paralyser sa «révolution» conservatrice. Un coup d'oeil sur 12 États clés. page B 3

MICHEL VASTEL: Neuf provinces sur dix ont renouvelé leur gouvernement depuis le départ de Pierre Trudeau en juillet 1984. Les libéraux ont fait plus de progrès que les néo-démocrates. page B 4

VICTOR CYGIELMAN: Après une accalmie relative, la violence renaît en Israël. Comment expliquer ce réveil du terrorisme palestinien? page B 4

MAURICE JANNARD: Avec l'annonce d'une réforme des impôts, les conservateurs viennent de lancer leur campagne électorale. page B 6

JEAN-FRANÇOIS LISÉE: Si importante soit-elle, la réforme fiscale aux États-Unis n'a pas aboli tous les abris fiscaux. Les Américains ont déjà trouvé un trou béant. page B 6

JEAN-CLAUDE DUSSAULT: La révolution iranienne a fait découvrir la réalité chiite. page B 6

PIERRE ST-GERMAIN: La Hongrie 30 ans plus tard: une catastrophe qui a abouti à une meilleure ouverture sur le monde. page B 7

GILLES GOUGEON: Une entrevue avec le vice-premier ministre de Hongrie, Jozsef Marjai. Une économie planifiée qui fait place aux lois du marché. page B 7

ÉCONOMIE

CLAUDE PICHER: Le «Big Bang» de la Bourse de Londres, lundi, touchera à peu près tous les marchés boursiers du monde. L'impact devrait être mineur au Canada, mais la Bourse de Montréal adopte une attitude prudente. page A 12

SCIENCES ET TECHNIQUES

AGNÈS GRUDA: Une première canadienne en matière de dessin informatisé, grâce à INFOPUQ. page D 7

DU VIN

JACQUES BENOIT: Saviez-vous qu'en vieillissant, les blancs et les rouges finissent par avoir presque la même couleur? page F 7

LE BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: Dans les compétitions d'importance, certains bridgeurs se comportent en véritables malotrus. De plus, l'organisation générale du dernier Can-Am était indigne de Montréal. page I 19

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: Une première en philatélie canadienne: des timbres avec bandelettes. Mais on se demande si les autorités l'ont fait exprès. L'émission s'est faite sans tambour ni trompette. page I 19

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Amasser l'argent nécessaire à l'achat d'une maison exige une planification réfléchie. page L 1

LAURIER CLOUTIER: La moitié des propriétaires d'immeubles se laisseraient tenter par la copropriété après la levée du moratoire en juillet prochain. page L 1

LE BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: L'installation de câbles chauffants peut empêcher la glace de se former en bordure du toit de votre maison. Encore faut-il savoir comment s'y prendre. page L 8

Jean Drapeau aurait accepté d'être ambassadeur pour Rendez-vous 87

■ QUÉBEC (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, deviendrait sous peu un autre prestigieux ambassadeur spécial de Rendez-vous 87.

Selon des informations fiables obtenues hier, M. Drapeau aurait accepté de mettre son influence et sa renommée mondiale au service de cette manifestation socio-culturelle et sportive d'envergure préparée par le président des Nordiques, M. Marcel Aubut.

Ce dernier ne ménage aucun effort pour faire de ces festivités (du 9 au 15 février) un succès grandiose.

M. Aubut a déjà convaincu l'ex-grande vedette du Canadien, Guy Lafleur, le diplomate canadien qui s'est illustré lors de l'évasion des otages américains à Téhéran, M. Ken Taylor, et Rick Hansen, qui vient de parcourir 34 pays en fauteuil roulant, de servir la cause de Rendez-vous 87.

M. Drapeau viendrait s'ajouter à la liste de personnalités de marque destinées à vendre Rendez-vous 87 à travers le monde.

Il a été impossible hier d'obtenir confirmation de cette information.

Aux bureaux de Rendez-vous 87, boulevard Charest à Québec, d'une part, on n'avait rien à dire là-dessus.

D'autre part, personne au cabinet du maire de Montréal n'a retourné l'appel téléphonique.

On est bien au courant de la feuille de route de M. Drapeau.

Il s'y connaît bien en projets grandioses et il n'a pas son pareil pour convaincre des interlocuteurs.

Il suffit de mentionner ses grandes réalisations comme l'Expo universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976, qui

ont propulsé Montréal sur la scène mondiale.

C'est exactement ce que veut faire M. Aubut avec Rendez-vous 87 (qu'il appelle son Super Bowl) au profit de la Ville de Québec.

Chose certaine, il trouverait en M. Drapeau un allié de taille.

Celui-ci termine son mandat à la mairie de Montréal et il cherche à faire réélire le Parti civique dirigé par M. Claude Dupras, son successeur.

L'annonce de sa nomination comme ambassadeur spécial de Rendez-vous 87 aurait lieu après les élections du 9 novembre.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

grand reproche qu'on nous ferait, ce serait de ne pas l'avoir laissé libre.

Le maire veut bien reconnaître que ses propos contre le RCM et ses allusions à Jacques Lanctôt ont pu choquer une partie de la population. Il croit qu'il était de son devoir de dire la vérité et il demeure persuadé qu'il a ainsi porté un dur coup à l'adversaire.

Il base son affirmation sur les «trois ou quatre baromètres» sur lesquels il s'est toujours appuyé pour savoir ce que le peuple pense. On ne reste pas 29 ans dans le même poste en faisant savoir ce qu'on pense et en

n'étant jamais assuré de l'unanimité, sans avoir pris ses précautions.

«Je ne dis pas que toute la population les aime, ces déclarations. Comme moi, je n'aime pas cela la situation sur laquelle j'ai attiré l'attention. Mais il y a des concours de circonstances que le public doit connaître en matière publique quand un parti sollicite un mandat public.»

«Si cela a nui quelque part, c'est à l'adversaire, assure-t-il tout en reconnaissant que les réactions n'ont pas été unanimes. Il y a eu des vocalisations plus dans un sens que dans l'autre. Des gens se disent qu'on menace de se faire poursuivre si on dit ce qu'on pense. Ils claquent donc leur appui moins fort.»

SYRIE

SUITE DE LA PAGE A 1

légations manifestement inventées avaient été utilisées dans cette affaire.

De son côté, le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, a condamné «le projet criminel» de Hindini de la manière la plus ferme, mais a exprimé la crainte que son procès n'ait fait partie d'une campagne visant à monter l'opinion publique contre les Arabes et les causes qu'ils défendent.

«La Grande-Bretagne ne tolérera pas les activités terroristes», a déclaré le président de l'Old Bailey en prononçant la condamnation de Hindini après que le jury l'eut reconnu coupable. Peu après, le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a annoncé aux Communions la décision de rompre avec Damas.

Au cours de son procès, Hindini, niant sa culpabilité, a affirmé avoir caché de la drogue, et non pas une bombe, dans le sac de son amie irlandaise. Il a juré «aimé pour la vie» sa fiancée et soutenu que le Mossad (services secrets israéliens) avait fabriqué le scénario de la découverte d'explosifs pour mieux discréditer la Syrie.

De source policière, on a fait savoir que les composants de la bombe, réglée pour exploser à environ 36 000 pieds au-dessus de l'Autriche dans le Boeing qui décollait de Londres, avaient été assemblés dans les locaux de l'ambassade de Syrie en Grande-Bretagne.

L'ambassade de Grande-Bretagne à Damas compte 19 diplomates et quelque 200 Britanniques, pour la plupart des hommes d'affaires, vivant en Syrie. Les échanges commerciaux entre les deux pays, nettement en faveur de Londres, ont atteint

80 millions de livres sterling l'an dernier.

À Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a déclaré que le Canada appuyait la «position prise par le gouvernement britannique». Le rappel de l'ambassadeur est une mesure plutôt symbolique, mais le ministre a laissé entendre qu'il pourrait être suivi d'actions plus radicales.

En Syrie, où se trouvent environ 90 ressortissants canadiens, le Canada a une ambassade modeste, à dit un porte-parole des Affaires extérieures. Quant à la Syrie, elle n'a pas d'ambassade au Canada. C'est son chargé d'affaires auprès de Washington qui la représente à Ottawa.

À Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré que les États-Unis applaudissaient la décision de Londres. Il a ajouté que le retrait de l'ambas-

sadeur des États-Unis à Damas pourrait être suivi d'autres mesures. Ce retrait ne va pas aussi loin qu'une rupture des relations, mais constitue une mesure plus forte que le «rappel en consultations» de l'ambassadeur du Canada en Syrie.

Les États-Unis vont consulter d'autres pays et collaborer avec eux pour isoler la Syrie, pays qui encourage le terrorisme et y prend part, a soutenu M. Speakes.

À Jérusalem, un haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, a déclaré qu'Israël accueillait avec satisfaction la décision du gouvernement britannique. «Il s'agit d'un acte important dans la lutte des démocraties contre le terrorisme international», a-t-il souligné.

À Paris, le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait savoir que les pays de la Communauté économique européenne (CEE) auront un échange de vues sur la décision britannique. La mesure prise par la Grande-Bretagne relève de sa seule responsabilité, a-t-il dit sans autres commentaires.

Paris pourrait représenter un problème dans la mesure où des Français sont détenus comme otages au Liban et du fait que la France a proposé récemment à la Syrie des armes et une assistance économiques pour obtenir son aide en vue de faire libérer ces otages.

DORÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

À ceux qui trouveraient le RCM «critiqueux», il assure que «c'est parce qu'on aime Montréal». Et il a rappelé divers points déjà mis de l'avant dans le programme: espaces verts, plan du centre-ville, rayonnement international, etc.

Auparavant, l'assistance s'est fait longuement présenter les 58 candidats du RCM aux prochaines élections par une pléiade de personnalités connues.

Outre Dominique Michel et Jacques Fauteux comme animateurs, ont pris la parole les

soeurs McGarrigle, Marie-Claire Séguin, Claude Dubois, Michel Rivard, qui a chanté et fait une «improvisation» avec Sylvie Legault, Michel Tremblay, Marco Micone, le Dr Pierre Audet-Lapointe, Jerry Trudel, journaliste, le jazzman Charlie Biddle, etc.

L'ex-président de la Chambre de commerce, M. Philippe O'Brien, faisant l'éloge des candidats du centre-ville et co-toutant M. Fernand Daoust, secrétaire de la FTQ, et Phil Edmunston, n'est pas non plus passée inaperçue.

Si les pionniers du RCM (qui compte maintenant 17 000 membres) ont été particulière-

ment acclamés, les Léa Cousineau, Michael Fainstat, Ginette L'heureux et autres, c'est à Jean Doré qu'on a réservé son ovation.

Il a insisté dans son discours sur la politique d'ouverture que son parti veut mettre de l'avant, et sur l'amour de Montréal qui anime ses candidats et dont «la victoire donnera à Montréal une administration à la hauteur du dynamisme de sa population».

Il a invité ses troupes à être disciplinées: «Nous devons savoir résister aux attaques tonitruantes de nos adversaires comme à leurs campagnes malicieuses de bouche à oreille».



Présenté par M. Jean Duceppe comme l'homme du changement, le chef du RCM, M. Jean Doré, a reçu une véritable ovation de ses troupes, au Palais des Congrès.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

HEURE

SUITE DE LA PAGE A 1

vinciaux pour que des législations nouvelles soient adoptées. «Nous prêchons dans le désert en ce domaine. Personne, jusqu'à maintenant, n'était vraiment sensibilisé à ce sujet», a soutenu M. Boulanger.

Dans toutes les provinces du Canada, sauf en Ontario, les gouvernements sont responsables du choix. Partout, jusqu'à maintenant, c'était l'indifférence. En Ontario, la confusion est encore plus grande puisque ce sont les conseils municipaux qui ont pleine autorité sur le choix de l'heure, a expliqué M. Boulanger.

Selon ce physicien, qui se réjouit de la décision des États-Unis, il est impensable que des villes voisines, telles Windsor en Ontario et Détroit au Michi-

gan, vivent selon un horaire différent. «Les Américains vont obliger les Canadiens à se mettre à l'heure», a dit avec humour le scientifique.

Le Centre canadien de la recherche n'exerce aucun pouvoir décisionnel, mais tous les chercheurs qui y oeuvrent, sont d'avis que l'heure avancée permettrait aux Canadiens de réaliser des économies importantes. Des économies de chauffage, d'éclairage et, surtout, des économies sur les routes où les accidents seraient moins nombreux.

On croit en effet qu'il serait utile de revenir à l'heure avancée dès le mois de mars, période de l'année où le soleil fait fondre la glace sur les routes. Des études réalisées au cours des dernières années montrent que plusieurs accidents routiers se produisent en fin de journée, durant le printemps, après le coucher du soleil. C'est à cette

heure qu'il se forme généralement une mince couche de glace sur les routes.

M. Boulanger, qui a mené plusieurs campagnes à ce sujet, explique qu'aucun gouvernement n'a jamais mené un véritable débat de fond sur la question. «Il y a même des hauts fonctionnaires provinciaux qui croient que le gouvernement fédéral décide en ce domaine, ce qui laisse croire que les principaux intéressés ne savent même pas qu'ils tiennent tous les pouvoirs en ce domaine».

Plusieurs secteurs d'activité, notamment celui du transport aérien, multiplieront les pressions au cours de l'hiver pour obtenir que les gouvernements provinciaux s'ajustent aux Américains, soutiennent les scientifiques.

C'est un dossier à suivre d'heure en heure, au cours du long hiver qui commence...

Un peu d'entraide, ça fait du bien



12,105,000. Centraide

Prière de faire parvenir vos dons à CENTRAIDE, 402, rue Sherbrooke ouest, Montréal H2A 1B6

La Quotidienne à trois chiffres à quatre chiffres
Tirage d'hier 107 0136

LA MÉTÉO

Samedi 25 octobre 86

AUJOURD'HUI: Min.: -2° Max.: 11°

ENSOLEILLÉ

DEMAIN: AVERSES

43-6-01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	8	Ensoleillé
Outaouais	-2	11	Ensoleillé
Laurentides	-2	11	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-4	9	Ensoleillé
Montérégie	-1	8	Ensoleillé
Québec	-4	8	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-5	8	Ensoleillé
Rimouski	-4	6	Nuageux
Gaspésie	-4	6	Nuageux
Bas-Caraïbe	-4	6	Ensoleillé
Saguenay	-4	6	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-6	18	Averses
Edmonton	-2	17	Ensoleillé
Regina	-1	16	Nuageux
Winnipeg	-3	8	Nuageux
Toronto	5	16	Ensoleillé
Fredericton	1	14	Plus
Halifax	4	9	Nuageux
Charlottetown	4	13	Nuageux
Saint-Jean	4	9	Ciel variable

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	8	23	20	24	
Athènes	14	25	12	20	
Acapulco	23	31	12	20	
Berlin	5	10	0	5	
Buenos Aires	3	12	4	13	
Bruxelles	8	17	13	20	
Copenhague	4	10	3	7	
Genève	8	13	10	16	
Hong Kong	24	27	10	16	
La Caire	17	30	27	32	
Liège	17	19	8	12	
Los Angeles	5	12			

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	7	12	12	20
Athènes	14	25	8	10
Acapulco	23	31	14	25
Berlin	5	10	0	5
Buenos Aires	3	12	4	13
Bruxelles	8	17	13	20
Copenhague	4	10	3	7
Genève	8	13	10	16
Hong Kong	24	27	10	16
La Caire	17	30	27	32
Liège	17	19	8	12
Los Angeles	5	12		

DISPARITION D'ENFANTS

Suspect arrêté

■ La police a fait reporter la comparution, hier, d'un individu détenu en rapport avec une agression sexuelle contre un enfant, afin de l'interroger sur les disparitions d'au moins trois garçonnets survenues depuis deux ans dans la région de Montréal.

GILLES ST-JEAN

Serge Gallien, 24 ans, arrêté jeudi en rapport avec une agression sexuelle commise sur un enfant de six ans à Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal, était interrogé depuis jeudi soir en rapport avec les disparitions de Sébastien Métivier, Wilton Lubin et Maurice Viens.

Ces deux derniers ont été trouvés morts à différents endroits, toujours dans la région de Montréal, présumément après avoir été assassinés. Sébastien Métivier, disparu le 2 novembre 1984, n'a jamais été retrouvé.

« Il s'agit encore d'une enquête de routine: nous interrogeons toujours tout suspect arrêté dans une affaire concernant un enfant, relativement à des événements apparemment semblables. Si le *modus operandi* correspond surtout », a déclaré hier soir un officier de la Police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Serge Gascon.

Ce dernier était pressé de questions relativement à cette affaire, sur laquelle il a dit ne posséder aucun détail.

Quant à l'enfant attaqué jeudi, il était toujours hospitalisé hier. Son état n'est pas jugé critique. De source policière, il était toutefois traumatisé physiquement et psychologiquement. Il aurait notamment été cruellement mordu.

Serge Gallien devait comparaître hier en Cour des sessions, relativement à l'agression pour laquelle il a été arrêté par les policiers du poste 55, dans l'est de la ville. Toutefois, il était toujours interrogé, tard hier soir, par des enquêteurs de l'escouade des homicides de la police de la CUM et leurs confrères du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Montréal.

Il doit comparaître ce matin. De plus, de source policière, LA PRESSE a appris que Gallien pourrait également faire face, dès la semaine prochaine, à des accusations reliées à une autre agression sexuelle commise le 4 octobre contre une femme de 60 ans.

C'est le directeur Jacques Duchesneau, de la police de la CUM, qui coordonne l'enquête. Il travaille en collaboration avec les sergents-détectives Guy Gelderbloem et Denis Rousseau, et le sergent John Galianos et le détective Jacques Landry, de la SQ.

Maurice Viens, quatre ans, est disparu de son domicile de la rue Dorion, dans l'est de Montréal, en plein après-midi, le 1er novembre 1984. Il a été trouvé mort, cinq jours plus tard, au sous-sol d'une maison désaffectée située à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il aurait été battu à mort.

Sébastien Métivier et Wilton Lubin sont disparus ensemble

en début de soirée, le 2 novembre 1984 (24 heures après Maurice Viens). Tous deux habitaient la rue Desjardins, dans l'est de la ville, et se rendaient à un cours de bricolage. Sébastien Métivier avait alors huit ans et Wilton Lubin 12 ans. Le corps de ce dernier a été découvert, le 2 décembre suivant, sur les berges de l'île Charron, à la hauteur de Longueuil.

PROCÈS DES HELL'S ANGELS

Mathieu ne voulait pas aller au meeting de Lennoxville

■ Jean-Pierre Mathieu avait décidé de ne pas aller au « meeting » des Hell's Angels qui était prévu pour le 23 mars 1985, à Lennoxville, parce qu'il pressentait qu'il y aurait du grabuge. Il resta chez lui, à Laval, ce jour-là, mais le lendemain, il se ravisa et s'y rendit.

GERMAIN TARDIF

C'est ce que l'on a pu apprendre hier grâce aux déclarations de son amie, Ginette Henri, qui poursuivait son témoignage au procès de quatre Hell's Angels de Sorel, accusé du meurtre de cinq membres du chapitre de Laval, survenu le 24 mars de l'an dernier.

Elle a dit, en contre-interrogatoire, que le 23 mars — c'était un samedi — elle avait passé la journée et la nuit avec lui, à la maison, et qu'il n'était pas sorti.

Guy-Louis « Chop » Adam arriva chez eux vers 17 h 30 mais repartit, Mlle Henri lui ayant dit que Mathieu dormait. Plus tard, il appela mais elle lui dit que Mathieu dormait toujours.

En réalité, Mathieu ne dormait pas. C'est qu'il ne voulait pas être dérangé.

Au sujet de la réunion, il dit à son amie:

« Qu'il mette ses lunettes et qu'il y aille tout seul, s'il veut se poigner. J'attendrai pas dans un char. »

Le témoin dit avoir également vu Gilles « Le Nez » Lachance

qui s'est amené peu après le départ d'Adam mais avant que ce dernier ne téléphone.

Le 24 mars, ce fut au tour de Laurent Viau de se présenter à la maison et c'est avec lui que Mathieu partit, vers midi et demi.

Avant de partir, Mathieu a demandé à Viau s'il amenait son « morceau », ce qui, selon le témoin, signifie son revolver.

« Non, répondit Viau, tout va s'arranger. »

Elle ne les a plus revus vivants depuis, non plus qu'Adam, ni Jean-Guy Geoffrion, ni Michel Mayrand, qui furent tous retrouvés dans le fleuve, au mois de juin suivant.

Mathieu et Viau partis, elle-même quitta la maison à destination de Sherbrooke, chez la mère de son concubin, où devait se célébrer un baptême dans la famille.

Mathieu devait y arriver pour souper. C'est à partir de ce moment qu'elle commença à l'attendre.

Le 25, toujours pas de nouvelle. Elle finit par revenir à Laval où elle constata qu'on avait pillé sa maison.

Le 26 mars, chez Chantal Gaudreault, l'amie de Viau où elle avait passé la nuit, « Le Nez » Lachance, qui faisait partie d'un trio venu chercher les effets de Viau, lui annonça que les cinq Hells de Laval avaient été « mis dehors » du club.

« Je suis partie dans ma chambre et j'ai pleuré », dit-elle.

Elle croyait qu'il s'agissait d'une exclusion et non d'une élimination.

Si, lors de son arrestation, le 14 avril, elle décida de donner des renseignements à la police c'est qu'elle voulait aider aux recherches des disparus dont elle était toujours sans nouvelle.

Elle donnait aux enquêteurs les informations qu'elle voulait bien, leur faisant part d'un meeting des Hell's mais sans leur dévoiler où se tenait cette réunion.

Elle se refusa, par ailleurs, à apposer sa signature sur les déclarations écrites par la police de ce qu'elle leur avait dit.

En plus de celle du 14 avril qui, précise-t-elle, était pleine d'erreurs parce qu'à ce moment-là, elle était sous l'effet de médicaments, elle en fit une autre, plus exacte, le 29 mai 1985, qu'elle refusa aussi de signer.

Faisant état de ses connaissances sur l'histoire des Hell's Angels du Québec, elle dit que la fondation du club remonte à 1977, que Viau, Mathieu et Geoffrion étaient des membres fondateurs mais que Mayrand et Adam en devinrent membres en 1979 ou 1980.

Quant à Lachance, il n'est pas un membre fondateur pour l'excellente raison qu'en 1977, il purgeait une peine d'emprisonnement pour homicide involontaire. Il fut incarcéré de 1975 à 1981. Au moment de sa condamnation, il faisait partie des Poyes qui fut remplacé par les Angels.

« Tous les Hell's Angels ont des armes », répondit le témoin à une question de Me Léo-René Maranda qui lui demandait si Adam en possédait.

Mathieu avait un .45 qu'il n'employait très souvent et cachait mais avec lequel il sortait peu.

Parlant des « gars de Laval », Mlle Henri dit qu'ils étaient très attachés aux Hell's Angels et n'auraient pas aimé s'en faire expulser.

Au sujet des conflits qui pouvaient survenir entre divers chapitres, elle n'en parlait jamais avec les membres.

« Je ne voyais rien et n'entendais rien », explique-t-elle.

« Vous pouvez fermer les yeux, mais vous ne pouvez fermer les oreilles », de dire Me Maranda.

« Les oreilles, ça se ferme aussi bien que les yeux », fut la réponse.

Un procureur de la Couronne cité pour outrage au tribunal

■ Un procureur de la Couronne de Montréal, Me Louise Villemure, a été cité hier pour outrage au tribunal par le juge en chef adjoint de la Cour des sessions, Jean-Pierre Bonin, après avoir informé ses supérieurs, en début de journée, qu'une maladie l'empêchait de se présenter au travail. Sept procureurs de la Couronne sur 80 étaient « malades » hier.

JOYCE NAPIER

Me Villemure devait s'occuper d'une vingtaine de causes dans une salle d'audience du troisième étage du Palais de justice. C'est Me Yves Lagacé, procureur en chef de la Couronne à Montréal, qui a avisé le juge Bonin, affecté à cette cour, que l'avocate ne rentrerait pas et que la vingtaine de dossiers étaient chez elle.

« Est-ce que, d'après vous, cette maladie fait partie des moyens de pression? », a demandé le juge Bonin à Me Lagacé.

« C'est très difficile pour moi de vous répondre avant de faire des vérifications », a répondu le procureur en chef.

Sans rien ajouter, le juge Bonin, ancien procureur en chef de la Couronne, a alors annoncé en pleine cour: « D'accord, alors Me Villemure est citée pour outrage au tribunal et devra comparaître devant moi lundi matin à 9 h 30. »

« Les gens qui sont ici sont charriés depuis des mois, a-t-il poursuivi. Les témoins sont assignés inutilement. Les gens qui sont détenus ne subissent pas leur procès dans les délais raisonnables. Il est temps que cela arrête. »

La nouvelle a été accueillie avec consternation par plusieurs procureurs. L'un d'eux a même déclaré que si un seul collègue est suspendu, les autres prendront la porte. De plus, ils refuseront de plaider la quinzaine de causes de meurtre qui auront à s'instruire prochainement.

Au bureau du ministre de la Justice, Carole Bouchard, attachée de presse de M. Herbert Marx, a noté que le conflit qui oppose les 202 procureurs de la Couronne au gouvernement semble vouloir s'intensifier. Ces procureurs, on le sait, ont entrepris cette semaine une troisième journée d'étude en trois mois pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Quelque 300 causes ont dû être remises cette semaine à cause du débrayage.

Depuis que les procureurs de la Couronne réclament du rattrapage salarial en fonction de la rémunération versée à leurs homologues des autres provinces, « il se passe des choses très surprenantes », s'est contentée de dire Mme Richard.

LANGUE D'AFFICHAGE

Zellers défiera la loi tant que la Cour d'appel n'aura pas tranché

■ La compagnie Zellers refuse de se conformer à la Charte de la Langue française sur l'affichage tant et aussi longtemps que la Cour d'appel du Québec n'aura pas statué sur les dispositions de cette loi qui impose l'unilinguisme français aux commerces.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Dans une lettre qu'il a fait parvenir le 16 octobre à la Commission de protection de la langue française, le vice-président et chef du contentieux de la compagnie, Me Marc-André Filion, dit croire que l'attitude de la compagnie est « raisonnable », compte tenu de l'incertitude qui existe quant à l'interprétation et à l'applicabilité des dispositions en question.

Zellers réagissait ainsi aux demandes d'information faites par les fonctionnaires de la Commission de protection de la langue française formulées à la suite du

dépôt de plaintes par des citoyens en août dernier.

La Commission de protection a annoncé que dans ces circonstances, elle « étudie la possibilité » d'émettre, d'ici une semaine, une mise en demeure formelle réclamant que la compagnie se conforme aux dispositions de la loi qui interdisent l'affichage commercial dans une autre langue que le français. L'étape de la mise en demeure officielle arrive après que les fonctionnaires de la Commission de protection ont franchi un long processus comprenant trois inspections.

Généralement les enquêteurs de la Commission gouvernementale poursuivent leur recherches et multiplient les communications pendant quelque neuf mois avant de recommander au ministère de la Justice de prendre des procédures devant les tribunaux. Tout ce processus a été écourté, dans le présent cas Zellers, à cause de la clarté de la situation et de sa notoriété.

Avant l'élection du gouverne-

ment Bourassa, le ministère de la Justice répondait positivement à quelque 70 p. cent des recommandations de la Commission de protection (plus d'une centaine de cas par année). Il obtenait généralement des condamnations à des peines d'amendes de \$50 en moyenne. Mais l'ancien président démissionnaire, M. Gaston Cholette, a signalé, dans son rapport de décembre dernier, que les dispositions de la Charte de la langue française sont à toutes fins utiles inapplicables à cause de la difficulté d'obtenir un suivi au ministère de la Justice.

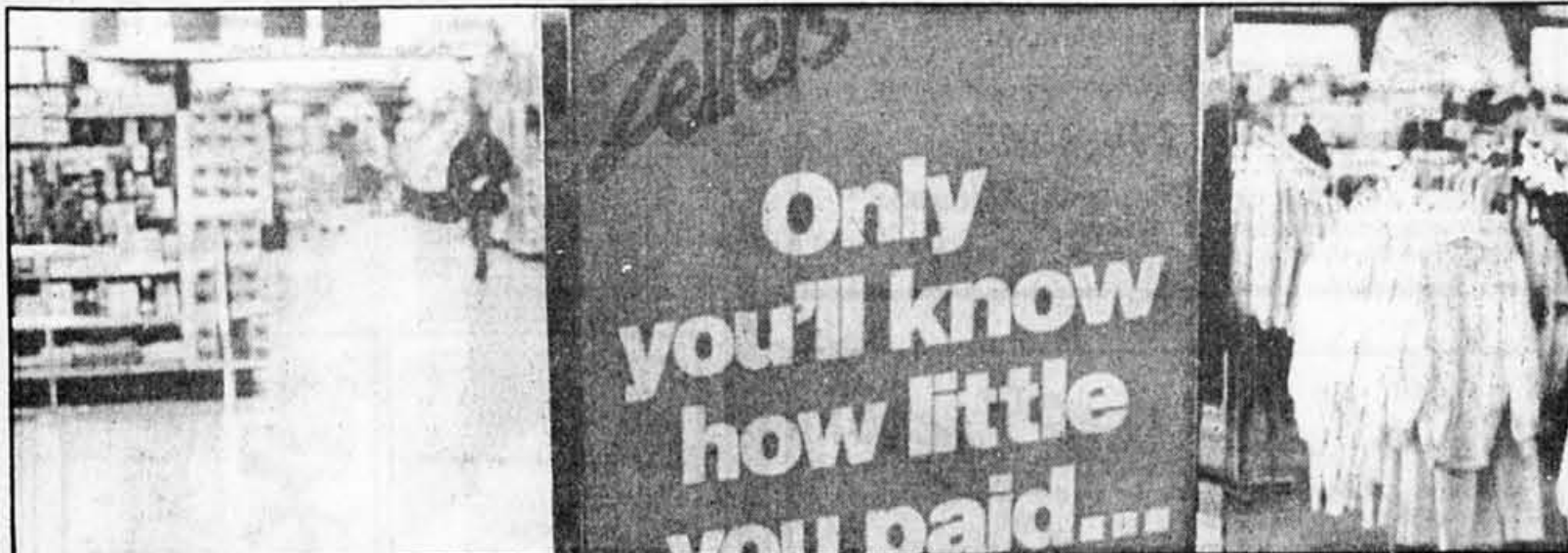
Hier, l'attaché de presse de la Commission de protection a exprimé l'avis que le ministère de la Justice a la « discrétion » de prendre ou non des procédures à la suite d'une enquête de la Commission de protection.

Cet avis n'est pas partagé par tous. L'article 182 de la Charte dit, en effet, que le ministère de la Justice doit prendre des procédures « s'il y a lieu » à la suite d'une recommandation de la

Commission. Mais cette phrase, disent des fonctionnaires, ne doit pas être interprétée dans le sens d'une discrétion absolue. Du reste, font-ils remarquer, le ministère, lors d'un refus de procéder, donnait jadis ses raisons à la Commission.

Hier encore, les chalands pouvaient contempler, dans le magasin Zellers de la Place Angrignon, à Lasalle, la plus belle démonstration du bilinguisme commercial. Ils pouvaient remarquer, également, l'affichage unilingue anglais du « Kane's Super drugmart » d'à côté.

Par contre le magasin Zellers de Newman Plaza, situé un peu plus profondément, dans Lasalle, étant de la génération plus vieille, celle des espaces à aires complètement ouvertes, continue d'afficher en français comme le veut la loi. Zellers compte 16000 employés au Canada; la majeure partie de son capital est détenue par la Hudson's Bay company. Son siège social est à Toronto.



La compagnie Zellers continue de défier la loi.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Loto-Québec mettra une soixantaine de guichets automatiques à l'essai

■ Loto-Québec a décidé de mettre à l'essai, à compter du 1er mars prochain et pour une période de six mois, une soixantaine de guichets automatiques de loteries.

PIERRE VENNET

L'usage des guichets automatiques par les loteries nord-américaines n'est pas encore très répandu. Leur utilisation sur une vaste échelle demeure, pour l'instant, limitée à quelques États américains. Cependant, des tests sont en cours et des développements majeurs sont sans doute à prévoir.

Loto-Québec, pour sa part, désire lors d'un essai de six mois, évaluer l'efficacité globale du

guichet automatique de loteries. C'est pourquoi ces appareils, baptisés GALOT, seront installés dans des endroits à grande fréquentation que les détaillants ne peuvent entièrement desservir et devraient permettre aux détaillants de desservir un nouveau marché qu'ils ne peuvent actuellement exploiter.

C'est ainsi par exemple qu'on en placera dans des types de commerces où les préposés aux ventes n'ont guère le temps de vendre des billets de loterie, comme par exemple les grandes chaînes commerciales.

La gamme de produits offerts comprendra exclusivement, lors de la phase d'essai, les loteries semi-actives, soit le Loto 6/49, la 6/36, la Quotidienne à trois et

à quatre chiffres et les instantanées à un dollar.

L'appareil sera facile d'accès. Les diverses composantes GALOT ont été fabriquées pour permettre une compréhension rapide des différentes étapes nécessaires à l'achat d'un billet. Toutes ces étapes seront clairement identifiées sur l'écran des guichets. De plus, ces guichets seront accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Quant aux heures de fonctionnement de ces guichets automatiques, elles seront les mêmes que celles des terminaux, soit de 6 heures le matin à minuit.

Trois types de sites ont été retenus pour l'installation des 60 appareils: on en trouvera chez

des détaillants qui opèrent déjà des terminaux; chez d'autres qui n'en possèdent pas, et enfin, on veut explorer de nouveaux sites de ventes.

Un appareil GALOT est en montre, depuis quelques jours, au magasin la Baie du centre-ville de Montréal, jusqu'à demain compris.

L'appareil retenu en location pour le test est produit par la compagnie G-TECH, de Saint-Laurent, filiale d'une société américaine dont la maison-mère est située à Providence, dans le Rhode Island. G-TECH fabrique actuellement les terminaux GSC-101 de Loto-Québec, ainsi que ceux de plusieurs sociétés de loteries canadiennes et américaines.

Nous vendons des Obligations d'épargne

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti

Ce service est gratuit peu importe où vous habitez

10 1/4

5 ans, intérêts payés annuellement

Chez nous, vous vous associez à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

JUGEMENT UNANIME DE LA COUR D'APPEL

Marx devra témoigner au procès du Dr Machabée

Dans un jugement unanime, la Cour d'appel du Québec a décidé hier que le ministre québécois de la Justice, M. Herbert Marx, devra témoigner dans la cause qui l'oppose à l'ancien boxeur Reggie Chartrand, apôtre infatigable du mouvement québécois contre l'avortement.

JOYCE NAPIER

Le jugement rendu par les trois magistrats du plus haut tribunal de la province donne raison au juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure. Celui-ci avait décidé, voilà deux semaines, que M. Marx se devait d'expliquer, à la barre des témoins, pourquoi il avait stoppé les procédures judiciaires entreprises contre le Dr Yvan Machabée, accusé d'avortement illégal.

C'est Chartrand, fondateur du mouvement «Combat pour la vie», qui avait engagé ces procédures contre le médecin, lui reprochant d'avoir avorté une mineure dans sa clinique de la rue Bélanger il y a quatre ans. Au terme de l'enquête préliminaire, un juge de la Cour des sessions en arriva à la conclusion qu'il y avait «des motifs raisonnables et probables de croire qu'un acte criminel avait été commis» et qu'il y avait matière à procès.

Le 12 septembre, M. Marx décida d'intervenir. Fort d'un droit que lui confère la loi, il mit un frein aux procédures. Mais Chartrand revint à l'assaut, exigeant que le juge Bergeron casse la décision du ministre et oblige le Dr Machabée à subir son procès.

Les deux avocats de Marx, Mes Suzanne Coupal et Jean-Yves Bernard, firent valoir au juge Bergeron que la requête de l'ancien boxeur était irrecevable. Le juge décida finalement d'entendre les témoins déjà convoqués par Chartrand avant de décider si la requête de ce dernier était valable. Un des témoins convoqués était M. Marx lui-même, qui avait fait des déclarations à des journalistes dans les jours suivant sa décision.

Soutenant que le ministre n'avait pas à s'expliquer sur la place publique, les avocats de M. Marx s'opposèrent vivement à ce qu'il vienne témoigner dans cette affaire. Le juge Bergeron ayant rejeté leur requête, les

deux plaideurs s'adressèrent alors à la Cour d'appel.

Hier, ce tribunal devait donner raison au juge Bergeron, tout en lui suggérant de décider «au plus tôt», avant d'entendre d'autres témoignages dont celui de M. Marx, si la requête de Chartrand est valable. Le juge Bergeron devrait se prononcer dès mardi.

L'affaire Machabée est rapidement devenue un imbroglio juridique. Cinq avocats y sont plongés: les deux de Chartrand, les deux du ministre Marx et celui du Dr Machabée. Les témoins

convoqués par Chartrand ayant été entendus, à l'exception du ministre, on attendait depuis le début de la semaine une décision de la Cour d'appel.

Si le plus haut tribunal du Québec s'est prononcé, le dernier mot ne lui appartient peut-être pas, a souligné hier l'attachée de presse de M. Marx, Carole Richard, dans d'une entrevue téléphonique avec LA PRESSE. Sans fournir de précisions, elle a dit que le ministre pourrait prendre des dispositions pour contrer la décision de la Cour d'appel.

Il faut savoir que le ministre n'est pas contraint de témoigner quand il siège à l'Assemblée nationale. Or, la Chambre doit ajourner sa session vers le 20 décembre et la reprendre vers la fin de janvier.

Mme Richard a précisé aussi que le ministre sera très prudent; il consultera ses avocats «pour refaire le point et évaluer la situation». S'il devait effectivement témoigner, cela pourrait établir un précédent; il pourrait être forcé plus souvent à se présenter en cour pour témoigner.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Des étudiants racontent

À l'école Jérôme-Le Royer de Saint-Léonard, la plus cosmopolite de tout Montréal, le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, et le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, ont écouté pendant plus d'une heure, hier, à l'occasion de la Journée internationale pour la paix, les témoignages d'une délégation internationale d'étudiants de 16 ans.

FRANÇOIS FOREST

Cette tournée de 90 jeunes gens provenant de 48 pays, la plupart du tiers monde, prendra fin le 8 novembre. Elle aura permis à plusieurs étudiants des polyvalentes québécoises de s'informer sur la géo-politique et les enjeux majeurs des grands conflits internationaux. La CEQ et le ministère de l'Éducation se sont associés pour produire des documents d'information disponibles dans toutes les polyvalentes visitées par les participants.

Voici d'ailleurs quelques-uns des témoignages recueillis hier midi auprès de ces jeunes:

Une adolescente de Winnipeg insiste: «Les gens des autres pays n'ont pas les mêmes droits que nous. Au lieu de nous sentir coupables, nous devrions travailler à nous informer pour mieux comprendre leur situation, nous interroger et arrêter nos blagues pas toujours drôles. C'est vrai qu'il y a ici des sans-emplois, des gens qui cherchent

des logements convenables, qui manquent d'instruction et qui vivent le racisme. La paix n'est pas la fin de la guerre, mais si nous nous questionnons et tâchons de comprendre, nous pourrions les échecances qui nous font peur.»

Une jeune Israélienne, Ina, 16 ans, qui travaille pour l'organisme Rights: «S'il y a des problèmes entre Juifs et Palestiniens, c'est qu'il y a deux justes. Nous avons signé des accords de paix avec l'Égypte et nous reconnaitrons l'autodétermination des Palestiniens quand ceux-ci reconnaitront la nôtre.»

Une Palestinienne, Vera, devait ajouter: «Depuis qu'Israël est devenu un État, nous avons vécu

six guerres. Imaginez les morts, dans les deux camps, les familles désunies, les gens qui doivent quitter leur pays, qui vivent dans des camps de réfugiés ou dans des pays voisins. J'ai personnellement deux tantes emprisonnées en Jordanie, deux oncles déportés du Liban. Il n'y a pas de parenté qui a été épargnée.»

Un Chilien enchaînant: «Vous, les Canadiens, vous êtes ici aux prises avec le nucléaire, mais également avec la drogue et l'alcool. C'est aussi un problème de guerre, mais que vous semblez ignorer.»

À ce jour, 1 200 projets touchant les écoles primaires et secondaires ont été établis dans tout le Québec.



Hommage à Lucien L'Allier

Mme Anita L'Allier, veuve du «père» du métro de Montréal, M. Lucien L'Allier, a reçu hier une copie d'une plaque dévoilée récemment à Washington et consacrant son mari membre du Panthéon de l'American Public Transport Association à Washington. Cette plaque lui a été remise par M. Michel Hamelin, président du comité exécutif de la CUM, à l'occasion d'une visite de la station Côte-Vertu, à Saint-Laurent, qui doit ouvrir ses portes lundi et qui sera le nouveau terminus ouest de la ligne numéro deux du métro de Montréal.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

Chrétien ne songe pas à appuyer Turner

OTTAWA — M. Jean Chrétien a nié, vendredi, avoir l'intention d'appuyer publiquement le leadership de M. John Turner avant l'ouverture du congrès libéral de novembre prochain, ainsi que l'affirmait un quotidien de Montréal hier.

«Je vais laisser les gens voter», a déclaré M. Chrétien en quittant son bureau d'avocat d'Ottawa pour le déjeuner.

Son collègue Eddie Goldenberg, qui ne cache pas son désaveu du leadership de M. Turner, a fait savoir, lui aussi, qu'il ne prêtait aucunement foi à la nouvelle du quotidien *Le Devoir*.

Pour M. George Young, ex-président de l'aile ontarienne du parti, il est certain que M. Chrétien «pas l'intention de participer à ce débat (sur le leadership) d'une façon ou de l'autre.»

Dans sa dépêche, le quotidien montréalais dit tenir d'un conseiller de M. Turner, qu'il ne nomme pas, que M. Chrétien va appuyer le chef du parti et demander à ses partisans de faire la même chose.

Au cours du congrès, les libéraux doivent se prononcer par scrutin secret sur l'opportunité de tenir ou non un congrès à la direction.

— PC

Parlez avec efficacité
SACHEZ CONVAINCRE

en public et en privé, créer le contact, mettre en valeur votre personnalité. Dale Carnegie® propose dans 52 pays un entraînement pratique et progressif.

Dale Carnegie®, fondateur

COURS DALE CARNEGIE®
pour hommes et femmes

APPELER POUR RENDEZ-VOUS **285-1287**
300, RUE LÉO-PARISEAU, SUITE 714
angle des Pins et du Parc
Présenté par E.J. Glowka & Ass. Inc.

LES COURS DÉBUTENT MERCREDI 12 nov. 18 h 30

ÉTUDIEZ LA MÉDECINE CHINOISE

au meilleur collège de médecine chinoise connu en Amérique du Nord, affilié au Collège Médical de Chine, de Taiwan, République de Chine (niveau universitaire).

Nous sommes:

- Connus à travers le monde
- Diplôme et adhésion reconnus dans 64 pays
- Hôte du Congrès International de Médecine Chinoise et Pharmacologie
- 78 cliniques réputées à travers le Canada

Nos normes:

- Limite de 10 étudiants par classe
- Entraînement intensif en acupuncture et en médecine chinoise pour personnes avec connaissances médicales
- Le seul collège bilingue de médecine chinoise au Canada
- Le seul collège au Canada autorisé à envoyer des étudiants diplômés à l'Hôpital de Médecine Chinoise et Culturelle de Taiwan pour avancement et pratique
- Programme sous la supervision du Dr David D. W. Liou, membre officiel du comité d'administration gouvernemental de la santé nationale, République de Chine

Pour renseignements: 288-2871

Collège de Médecine Chinoise et Culturelle
Ordre des Acupuncteurs du Québec
3565, rue Berri, suite 230, Montréal, Qc H2L 4G5

Cet hiver, évadez-vous vers

LES PLAGES ET LES TRÉSORS DE L'ORIENT

2 semaines à partir de \$1899

2 semaines à Hong Kong, Bangkok et Pattaya (Thaïlande) ou Penang (Malaisie)

Départ: chaque dimanche du 16 nov. 86 au 29 mars 87

Le prix comprend: transport aérien aller/retour avec Air Canada et Cathay Pacific, au départ de Montréal • hôtels de première classe • transferts • visites

Permis du Québec

Le Conseiller CLUB VOYAGES®

PARTOUT AU QUÉBEC

Il y a une agence CLUB VOYAGES près de chez vous, pour la connaître, consultez l'annuaire téléphonique.

Résultats
Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial Tirage du 86-10-24

NUMÉROS LOTS

6925841 500 000\$

925841 50 000\$

25841 1 000\$

5841 100\$

841 25\$

41 10\$

GAGNANTS LOTS

6/6 0 300 194,00\$

5/6+ 4 13 342,00\$

5/6 132 505,30\$

4/6 5 506 44,80\$

Mise-dôt 3 6 22 28

GAGNANTS LOT 274 182,50\$

Ventes totales: 1 493 952,00\$

Prochain gros lot 599 000,00\$ approx.

Quintal Semaine du 86-10-18

SAMEDI 527 1475

LUNDI 869 0624

MARDI 488 3497

MERCREDI 234 5541

JEUDI 441 2600

VENDREDI 107 0136

La Mini Tirage du 86-10-24

NUMÉROS LOTS

228310 50 000 \$

28310 5 000 \$

8310 250 \$

310 25 \$

10 5 \$

22831 1 000 \$

2283 100 \$

228 10 \$

INTER NUMÉROS LOTS

188492 250 000\$

88492 2 500\$

8492 250\$

492 50\$

92 10\$

NUMÉROS non-décomposables: 413382 134005 882715 25 000\$

NUMÉROS mobiles: 53393 1206 491 2 500\$ 250\$ 50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Quintal

SOLDE ÉTIQUETTE ROUGE

BUREAU 24 x 42" noyer, 2 tiroirs Prix sugg. \$270. **OFFRE SPÉCIALE \$129**

FAUTEUIL D'ADMINISTRATEUR AVEC HAUT DOSSIER ET BASE À ROULETTE. Offert en tweed ble, tweed brun ou tweed gris. **OFFRE SPÉCIALE \$179**

ENSEMBLE REGENCY BIL TRITE Fini chêne moyen ou noyer, 2 pièces. **OFFRE SPÉCIALE \$1750**

50% ET PLUS DE RÉDUCTION
NOMBREUX BUREAUX, FAUTEUILS, COMMANDES ANNULÉES OU LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉES

Quintal

MONTRÉAL 215, Jean-Talon ouest (entre St-Laurent et avenue du Parc) H2R 2K6 (514) 274-4331

RIVE-SUD 643A, Marie-Victoria Boucherville, Québec J4B 1X6 (514) 655-2203



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les étudiants en médecine manifestent rue Saint-Denis

Trois cents étudiants de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal ont sèché les cours hier matin pour manifester devant les quartiers généraux du Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain, rue Saint-Denis. Cette manifestation n'avait aucun rapport avec les grèves déclenchées à l'UQAM et dans divers cégeps de la région montréalaise.

l'association juge qu'il serait bien maladroite de sa part de laisser tomber ses moyens de pression, si elle obtient enfin une audience.

Le mouvement de grève dans les cégeps et à l'Université du Québec à Montréal se poursuivra tant que les étudiants n'auront pas obtenu un engagement ferme liant tout le Conseil des ministres.

«On est tannés de voir M. Bourassa dire des choses qui sont nuancées par la suite par M. Ryan. Il faut que la position soit la même et que même le ministre des Finances Gérard D. Levesque et le président du Conseil du trésor Paul Gobeil soient d'accord. On veut un seul et même discours; et on veut un

discours clair», a souligné M. Dionne.

Manque d'informations?

Pour sa part, M. Ryan estime que le mouvement de grève provient d'un manque flagrant d'informations et d'un certain mécontentement à recevoir prêts et bourses avec un peu de retard.

«À mesure que l'information sera complète et diffusée», le ministre est convaincu que le mouvement de débrayage prendra fin.

En visite à la polyvalente Saint-Exupéry à Saint-Leonard, le ministre n'a cependant pas voulu préciser s'il s'agissait d'une critique adressée aux représentants de l'ANEQ.

M. Ryan s'est dit par ailleurs

prêt à rencontrer les représentants des étudiants s'ils considèrent que leur point de vue n'a pas été suffisamment présenté en commission parlementaire, il y a une dizaine de jours.

En ce qui a trait au retard à recevoir les prêts et bourses, M. Ryan a promis que la situation serait bientôt corrigée.

Quant à l'exigence de l'ANEQ d'obtenir que le Conseil des ministres se prononce formellement en faveur du gel des frais de scolarité, M. Ryan ne semble pas disposé à l'agréer.

«C'est à nous de choisir la manière. Nous avons donné des assurances avec assez de précisions», a-t-il dit.

Débrayage

Par ailleurs, le mouvement de débrayage amorcé mardi dernier s'est légèrement accentué hier, touchant 16 cégeps; la moitié des étudiants de l'Université du Québec à Montréal continuait à bouder ses cours.

Les quatre cégeps qui ont emboîté le pas hier sont Saint-Hyacinthe, Rosemont, Sherbrooke et Hull.

Étaient déjà en grève ceux de Rouyn, La Pocatière, Jonquière, Victoriaville et Granby et dans la région montréalaise ceux du Vieux-Montréal, Lionel-Groulx, Montmorency, Saint-Laurent, André-Laurendeau, Maisonneuve et Édouard-Montpetit.

Les cégeps de Baie-Comeau, Sept-Îles, Iles-de-la-Madeleine et Gaspé se joindront au mouvement lundi.

Des contraventions

D'autre part, la police de la CUM a émis des contraventions à plusieurs automobilistes qui avaient klaxonné à l'invitation d'étudiants piqueuteurs, cette semaine, devant l'Université du Québec à Montréal.

L'information a été confirmée par un officier du poste 33 de la CUM, qui couvre le district où se trouve l'UQAM.

Certains piqueuteurs portaient des pancartes demandant un appui sonore aux automobilistes.

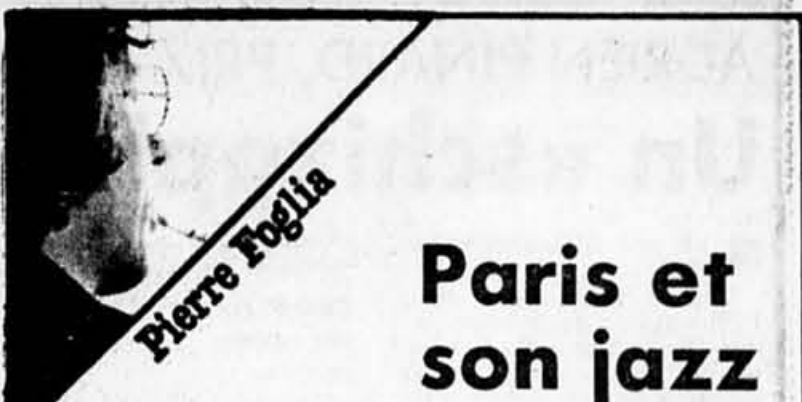
Or, il est interdit de faire usage d'un avertisseur sonore sans raison valable, dit l'article 224 du Code de la sécurité routière, qui prévoit également une amende de \$25...

Outrage au tribunal?

L'UQAM a d'autre part annoncé hier soir qu'elle avait obtenu une ordonnance enjoignant à l'Association des étudiants en grève et ses officiers de se présenter en cour, mercredi prochain, pour avoir enfreint une injonction limitant le piquetage et obtenue voici quelques jours.

L'université allègue que cette mesure était nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et permettre la reprise des activités universitaires normales.

— Presse Canadienne



Paris et son jazz

J'ai vu le film de Bertrand Tavernier, *Round Midnight*, à Paris il y a quelque temps. J'aurais aussi bien pu le voir à Montréal puisqu'il passe en ce moment au Palace, rue Ste-Catherine, mais trouvez pas que ça fait mieux dans la conversation: «à Paris, il y a quelque temps...» Je niais. Comme si j'allais à Paris, exprès, pour aller au cinéma... Alors que ce serait plutôt le contraire: je vais exprès au cinéma, pour ne pas aller à Paris. Je veux dire, lorsque je suis obligé de passer par Paris, et que je suis tanné de les voir, surtout de les entendre, (généralement au bout de cinq minutes), je rentre dans un cinéma, n'importe lequel et qu'importe ce qu'on y joue, c'est seulement pour m'éviter de mordre quelqu'un sur la voie publique.

Le film fini je vais en voir un autre, puis un autre, comme ça jusqu'à ce que ce soit l'heure d'aller prendre le train pour mes études. Évidemment, ce sont la plupart du temps des films avec Belmondo ou Noiret, ou Redford ou Girardot ou Fonda, bref, des merdes et des poursuites en auto... Le cinéma est certes un art qui m'interroge, sauf que c'est toujours la même question que je me pose quand je sors des vues: «C'est quoi au juste l'idée de dépenser \$12 millions pour tourner la 83ème version du Pont de la Rivière Kwai? (ou de Rocky, ou de E.T.)...

Reste qu'il devait fatalement m'arriver, le hasard n'est pas si chien, de tomber un jour sur un bon film. Il en est quand même un sur mille, la preuve, *Round Midnight*... D'aucuns vous diront que c'est un film sur la musique, sur le jazz, sur le be-bop, n'en croyez rien. C'est un film sur la passion. Un très bon sujet, la passion. Le problème, c'est que la plupart des cinéastes n'ont d'autre passion que celle du cinéma. Fait qu'ils font des films avec rien d'autre dedans que de magnifiques plans...

On s'est beaucoup moqué, en Amérique, de la passion des intellectuels Français pour les gros nègres qui jouaient du piano ou du saxophone. C'est vrai qu'il y avait souvent là-dedans un côté chiant, très affecté, un côté chien savant, fatigant. Je me souviens qu'à la fin des années 50, à la terrasse du Flore, j'avais l'air d'un joyeux tata quand tu ne pouvais pas nommer les musiciens qui accompagnaient Django Reinhardt, ou quand tu savais pas de quel instrument jouait Glenn Ferris, ou si t'étais pas fichu de citer deux pièces de Thelonious Monk... Mais avec la passion on ne sait jamais, la folie s'en mêle parfois qui fait faire au chien savant des tours proprement époustoufflants...

Il était donc une fois, à Paris, un petit graphiste qui allait chaque soir au Blue Note, écouter LE grand pianiste du be-bop, Bud Powell. Le graphiste parisien devint l'ami de l'immense pianiste noir, sans toutefois pouvoir l'empêcher de devenir une épave, chaque nuit un peu plus gelé, un peu plus saoul, un peu plus zombie irrécupérable. Powell devait finalement mourir comme un légume, peu de temps après être retourné à Brooklyn, en 1966.

Ça, c'est la vraie histoire, celle dont s'est inspiré Bertrand Tavernier pour faire son film. Mais son coup de génie a été de faire interpréter le personnage de Bud Powell par un autre grand soliste du bop: le saxophoniste Dexter Gordon. Coup de génie et coup de chance: Gordon s'est révélé un merveilleux acteur, bouleversant de vérité. En tout cas, moi, il m'a fait dresser le poil sur la peau pendant deux heures. J'en ai peut-être même brouillé une larme ou deux. Ça faisait très longtemps que je n'avais pas pleuré au cinéma...

Mais on dira ce qu'on voudra de *Round Midnight*, qu'il doit beaucoup au jazz et au bop, à Herbie Hancock et à Wayne Shorter (ex-Weather Report) qui en ont travaillé la musique, aux fantômes de Lester Young et de Charlie Parker qui ont servi de modèles pour le personnage principal tout autant que Bud Powell, on dira que c'est la magistrale interprétation de Dexter Gordon qu'il faut retenir, reste que ce qui fait de ce bon film un grand film, c'est la passion de Tavernier pour le jazz...

C'est un film sur la passion, bien avant d'en être un sur le jazz...

Fait que j'ai trouvé Paris encore plus froid en sortant de là.

C'était boulevard je sais pas quoi, près de la gare de Lyon, pleine de flics qui cherchaient des bombes partout-partout et des poux dans les burnous.

Un peu plus tard, je me suis retrouvé dans un hôtel triste près de la rue de la Gaité, où j'avais fini par retracer ma fille. J'ai cogné à la porte.

- Salut gamine!

- B'jour'pa.

Je l'ai trouvée blanche. J'ai trouvé aussi sa chambre bien nue. Ses affaires étaient en vrac dans un sac d'épicerie posé sur le bidet. Un radio-cassette jouait une tonne de Susan Vega. Un livre traînait. On se tenait embrassés comme si on était fou de joie de se revoir, mais c'était pas vrai. Enfin pas tout à fait. On est tombé par le travers du lit, je la tenais toujours dans mes bras. La passion n'y était pas.

- Gamine tu devrais aller voir *Round Midnight*, ça te ferait du bien...

On est-tu con des fois. Je n'ai pas vu ma fille depuis un an, et avant même de lui demander comment ça va, je l'envoie au cinéma! Moi qui n'y vais pratiquement jamais!

Finalement on ne s'est rien dit d'important. Plus tard, au restaurant, on s'est même un peu engueulé, à cause du tip.

- Le service est compris, regarde c'est écrit en toutes lettres sur la note...

- Fuck p'pa j'sais comment ça marche, je vis ici, et je travaille dans les restaurants. Il faut laisser quelques francs sur la table, en plus du 15% qui est rajouté automatiquement...

Une vraie Française, après deux ans. Ostineuse. Pointuse. On s'est laissé en brillant, on ne brillait pas de se quitter, plutôt de ne pas s'être rencontré.

C'est à cause de Paris, je suis sûr. C'est une ville qu'est juste bonne pour aller au cinéma. Jusqu'à l'an dernier, on pouvait au moins y vivre l'actualité dans un vrai journal (Libération) qui avait l'imaginaire urbain, l'actualité subversive, c'est fini, Libération est devenu un journal nul comme n'importe quel autre. Libé-BCBG, qu'on lit surtout à Neuilly.

C'est une ville pas le fun qu'est juste bonne à faire vieillir connement les petites filles et à faire s'ennuyer de Brooklyn les gros nègres qui jouent du saxophone.

C'est une ville à aller aux vues même quand il ne pleut pas. C'est une ville avec des fantômes à vendre.

C'est une ville de cinéma en panne d'images.

Substances radioactives: des centaines d'Américains ont servi de cobayes

WASHINGTON (AFP) -

Plusieurs centaines d'Américains ont servi de «cobayes» à des organisations chargées du nucléaire aux États-Unis entre 1940 et 1970, qui ont testé sur eux les effets de substances radioactives telles que le plutonium, le radium et l'uranium, indique un rapport publié hier par une sous-commission de la Chambre des Représentants.

Ces expériences visaient à déterminer les conséquences biologiques des substances radioactives, précise ce rapport de la sous-commission de l'Énergie et du Commerce, qui se fonde sur des documents officiels du département de l'Énergie.

«Des citoyens américains sont devenus des instruments de mesure des radiations nucléaires», affirme le rapport, intitulé «Les cobayes américains du nucléaire».

re: trois décennies d'expériences de la radioactivité sur des citoyens américains». Certains médias américains avaient déjà fait état de ces informations, mais il s'agit de la première fois qu'un rapport examine dans le détail ces expériences.

Certains «cobayes» s'étaient portés volontaires pour ces expériences, précise le rapport, qui affirme toutefois que pour d'autres, il n'y a aucune trace de consentement dans les archives. Le rapport indique que parmi les sujets figuraient des prisonniers, des personnes du troisième âge et des malades condamnés.

Il affirme que certains des sujets ont reçu des doses nettement supérieures au niveau maximum autorisé, et que les familles de nombre d'entre eux n'ont pas été averties.

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Comprenant plusieurs beaux objets provenant d'une collection montréalaise, de plusieurs successions, de nombreux particuliers, et/ou de notre propre compte.

VISITE

Samedi 25 oct. 10 h - 17 h
Dimanche 26 oct. 10 h - 17 h
Dimanche 2 nov. 11 h - 13 h
(Desole, enfants non-admis)

ENCAN

Lundi 27 oct. 19 h
Mardi 28 oct. 19 h
Mercredi 29 oct. 19 h
Jeudi 30 oct. 19 h
Dimanche 2 nov. 13 h

MEUBLES: Meuble de salle à manger 9 mcs, en acajou style géorgien, splendide meuble de chambre à coucher 4 mcs, style Louis XV, commode «Marie-Antoinette» au dessus de marbre et à garnitures de bronze datant du XIXe s., portemanteau victorien, semainier ancien style Boule, deux fauteuils club en bois doré, petit bureau au dessus de cur style Heppewrite, meuble de salle à manger en marqueterie 7 mcs style Louis XV, Meuble de salle à manger 9 mcs, style Chippendale, meuble de chambre à coucher 5 mcs, style géorgien, meuble de salle à manger en bois de frêne, fauteuils en bois doré style Louis XV, au dessus de marbre, commodes d'acajou style géorgien, meuble de salon en bois doré style Louis XV, bureau à cylindre en chêne massif, commodes en palissandre style Louis XV, au dessus de marbre, commodes d'acajou style géorgien, meuble de salon en bois doré style Louis XV, bibliothèque ancienne en acajou, meuble de salon victorien 4 mcs, en noyer, fauteuils victoriens en noyer sculptés à la main, bureau de directeur en acajou lambrissé style Louis XV, petite table chinoise ancienne à 2 niveaux en acajou style Chippendale, table de salle à manger circulaire en palissandre style Louis XV, table-vitrine courante en palissandre style Louis XV, buffet-secretaire ancien 2 corps en acajou style géorgien, banquette en acajou style Chippendale, miroir de vestibule style florentin, chaises victoriennes, deux chaises anciennes en noyer à haut dossier style jacques, 1er beau secrétaire ancien en acajou et merisier, commode en laque noire au dessus de marbre style Louis XV, 2 bi-cochets à bi-cochets victorien au devant arqué, paravent victorien planté à 3 panneaux, vitrines à bi-cochets Louis XVI sculptées en bois doré, semainier en merisier style Chippendale, bureau-piè ancien de France style Empire, table à écrire style Boule.

ART: Tableaux de Eric Riordon, Thomas Garside, Adam Sheriff-Scott, Henri Masson, Marie Claire, Hal Ross Parrigard, M. Tanodi, Sam Borenstein, Rene Richard, R. W. Burton, Arthur Villeneuve, Oscar Delail, F. Constantineau, Marcel Fauriau, Ron Simpkins, N.G. Norwell, Albert Rousseau, R. Gagnon, F. Labelle, S. Dali, A. Soly, J.-P. Jérôme, Jérôme Paradis.

OBJETS ORIENTAUX: Piedestaux en palissandre à motifs sculptés et ajourés, boîtes de porcelaine octogonales et hexagonales avec couvercle, fauteuils de con en palissandre, tabourets de jardin en porcelaine à décor bleu, table-aute en palissandre et nacre, deux jardinières en porcelaine Famille Noire, collection de netsukes en ivoire, porte-parapluies médaillons roses, tonneaux de bois laque sculptés à la main, lanterne ancienne en métal et en forme de pagode, deux jardinières en porcelaine orange plate, figures orientales en terre sculptées à la main, paravents chinois à 4 et à 8 panneaux, vase médaillon rose de 36" approx., deux vases imari, paravent plant sculpté aux panneaux ornés de tentures de soie, Magnifique paire de vases «Rose Médallions».

LAMPES, PLAFONNIERS ET LUSTRES: Magnifiques lampes style Tiffany avec abat-jour en vitrail, lustre à 8 branches style Waterford en cristal de Bohème taille à la main, lustre à 8 branches style Louis Philippe en cristal taillé européen et en bronze doré, lampe genre lanterne en similor à 4 ampoules style Louis XV, lampe suspendue à 8 branches en similor style Louis XV, lanterne de navire ancienne en laiton, deux candélabres muraux art nouveau en bronze, deux lampes de tables en laiton massif et en forme de cor de chasse, lampadaire à 3 branches en bronze doré.

CRISTAL: Carafes et verres en cristal européen taille à la main, articles anciens en verre, carafe à vin et verres à champagne en cristal de Bohème taille et soufflé à la main, gobelets à vin en cristal européen surfin.

PORCELAINE: Superbe urne en porcelaine de cobalt européen décorée à la main, avec couvercle et anses en similor, bol Meissen, urne en cobalt de Sevrès, grande figure ancienne Meissen servant de milieu de table, vase de Sevrès datant du XVIIIe siècle, service de vaisselle Wedgwood de 116 mcs.

OBJETS DE COLLECTION: Cloche d'école en laiton massif, bol amérindien en poterie noire, barre de navire en laiton massif, de petits bronzes art nouveau et art déco, Collection de pierres précieuses incluant: émeraudes, rubis, diamants.

ARGENT STERLING ET ARGENT PLAQUE: Splendide service à thé et à café Sheffield 8 mcs, plaque argent style René Arco, couteiller «International» en argent sterling, couteiller Wallace de 72 mcs, en argent sterling, service à thé anglais de 3 mcs en sterling, plusieurs services à thé à café victoriens plaqués argent.

TAPIS ET TISSUS ORIENTAUX: Grande collection de tapis comprenant Kashan, Isfahan, Nain, Kum, Lavar-Kerman, Arabi, Meshed, Bokabad, Hamadan, Sarouk, Tabriz, Kerman, Shahrabass, Khorasan et Heriz.

MONNAIES RARES: Pièces de monnaie canadienne de choix et rares à l'effigie de la reine Victoria, du roi Édouard et du roi George, pièces canadiennes et étrangères, collection de dollars américains, quai «de choix», 1878 à 1921, Collection de dollars canadiens, incluant la pièce rare 1948, pièces de monnaie olympiques.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT DE TOUTS LES ARTICLES ACHETES À NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES. Consignations toujours acceptées. Nous gardons une commission de 15% pour toute vente de moins de 500\$ et une commission de 10% pour toute vente de plus de 500\$. Frais minimum de 25\$, qu'il y ait vente ou non.

Thomas Garside
Pastel 12" x 16"Eric Riordon
Huile sur toile
13" x 17"Rene Richard
Huile sur panneau
12" x 16"Collection de dollars
américains
en argent, 1878-1921

ENCANS

EMPIRE

5500, rue Paré, Montréal

(514) 737-6586 (514) 737-5343

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

OBESEITE

VARICES

DR. SAMIRA HAKIM MD

OMNIPRATICIENNE

PL.D'ARMES 842 8877

FABREVILLE 627 6726

ADRIEN PINARD, PRIX LÉON GÉRIN 86

Un «schizophrène par choix»

«Je suis schizophrène par choix».

Venant d'un psychologue, l'affirmation a de quoi surprendre. D'autant plus que la compétence professionnelle de son auteur, le professeur Adrien Pinard, vient d'être reconnue par l'attribution du prix Léon Gérin 1986, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine des sciences humaines.

PIERRE GRAVEL

«Schizophrénie: psychose caractérisée par (...) la perte du contact avec la réalité, le repli sur soi», indique le dictionnaire. Un bien triste départ pour une carrière scientifique axée sur la rigueur et le strict contrôle d'expériences très réelles. Mais, en pédagogue efficace, le professeur Pinard a le sens de la boutade, de la formule-choc qui interpelle le profane et l'incite à essayer de comprendre, à approfondir sa connaissance.

La connaissance! Un mot, un concept qui résume toute la vie professionnelle d'Adrien Pinard. Et qui explique le caractère caricatural de son auto-portrait. «Sur le plan scientifique, j'ai délibérément choisi de mettre entre parenthèses tout le côté affectif de l'homme pour me consacrer à l'étude de son intelligence, à l'élaboration des

moyens de la mesurer et des méthodes pour la développer».

Connaître ses vraies limites

Comme si l'intelligence, à l'instar d'un muscle, pouvait se développer à force d'exercices? «Ce n'est pas exactement comme cela que ça se passe. Mais il demeure qu'on naît avec un certain capital d'intelligence dont on ne tire pas toujours profit au maximum». On a généralement tendance, estime le professeur Pinard, à penser qu'au-delà de la vingtaine, on a atteint le plein développement de ses facultés intellectuelles. «Trop souvent, avant cet âge, les éducateurs n'ont pas été assez exigeants pour cerner correctement les limites de l'intelligence des enfants». Et une fois devenus adultes, ceux-ci continuent de fonctionner à l'intérieur des limites qu'ils croient avoir. Un peu comme un automobiliste roulant à vitesse réduite parce qu'il ignore la puissance réelle dont il dispose.

Or, on peut, selon Adrien Pinard, apprendre très jeune à devenir conscient de ses possibilités de développement intellectuel. Et plus on «connaît» sa propre capacité de «connaître», plus on peut s'en servir. Quel que soit son âge. C'est ce que les

scientifiques nomment, dans leur jargon, la *métacognition*. «C'est ça qui permet, rendu à un certain âge, de ne pas cramper devant de nouveaux défis, de ne pas toujours avoir un comportement automatisé face aux changements que la vie nous propose».

Relever de nouveaux défis

Le professeur Pinard a certainement appliqué à son propre cas les principes de la métacognition. Toute sa vie, il a accepté de se remettre en question, de ne rien prendre pour définitivement acquis. Engagé au départ dans la vie religieuse, il aurait pu se contenter de sa licence en théologie et s'installer, peinard, dans l'existence paisible du clergé québécois des années quarante. Mais il décide aussitôt de repousser vers la philosophie les «limites de sa connaissance».

Aucune place n'est cependant disponible à la faculté et c'est vers le tout nouveau département de psychologie qu'on l'invite à s'orienter. Il y obtient sa licence en 1944 puis, dix ans plus tard, son doctorat. Entre-temps, il est passé du rang d'étudiant à celui de professeur et entamé ce qu'il décrit comme la première phase de sa carrière: la psychométrie ou l'étude

des tests permettant de mesurer l'intelligence.

Ses travaux l'amènent rapidement à découvrir celui qu'il appelle encore son véritable maître, le célèbre psychologue suisse Jean Piaget dont l'influence sera déterminante sur toute la seconde tranche de son cheminement professionnel: l'étude, cette fois, non plus seulement des méthodes d'évaluation de l'intelligence mais bien de sa nature propre. En d'autres mots, après s'être penché sur les performances du véhicule, étudier de près son moteur. Et, tout naturellement, cette démarche devait conduire le professeur Pinard à la troisième étape de son oeuvre: la métacognition, ou les moyens d'améliorer la puissance de ce moteur.

Cette longue carrière a été jalonnée de nombreuses publications scientifiques et contributions personnelles au développement de la psychologie sur la scène internationale. Plusieurs de ses anciens étudiants ont fait leur marque dans cette discipline et lui-même a largement contribué à faire reconnaître la recherche québécoise en psychologie comme une des plus avancées au monde en matière de métacognition.

Aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, Adrien Pinard n'a pas accepté de prendre tout bête-



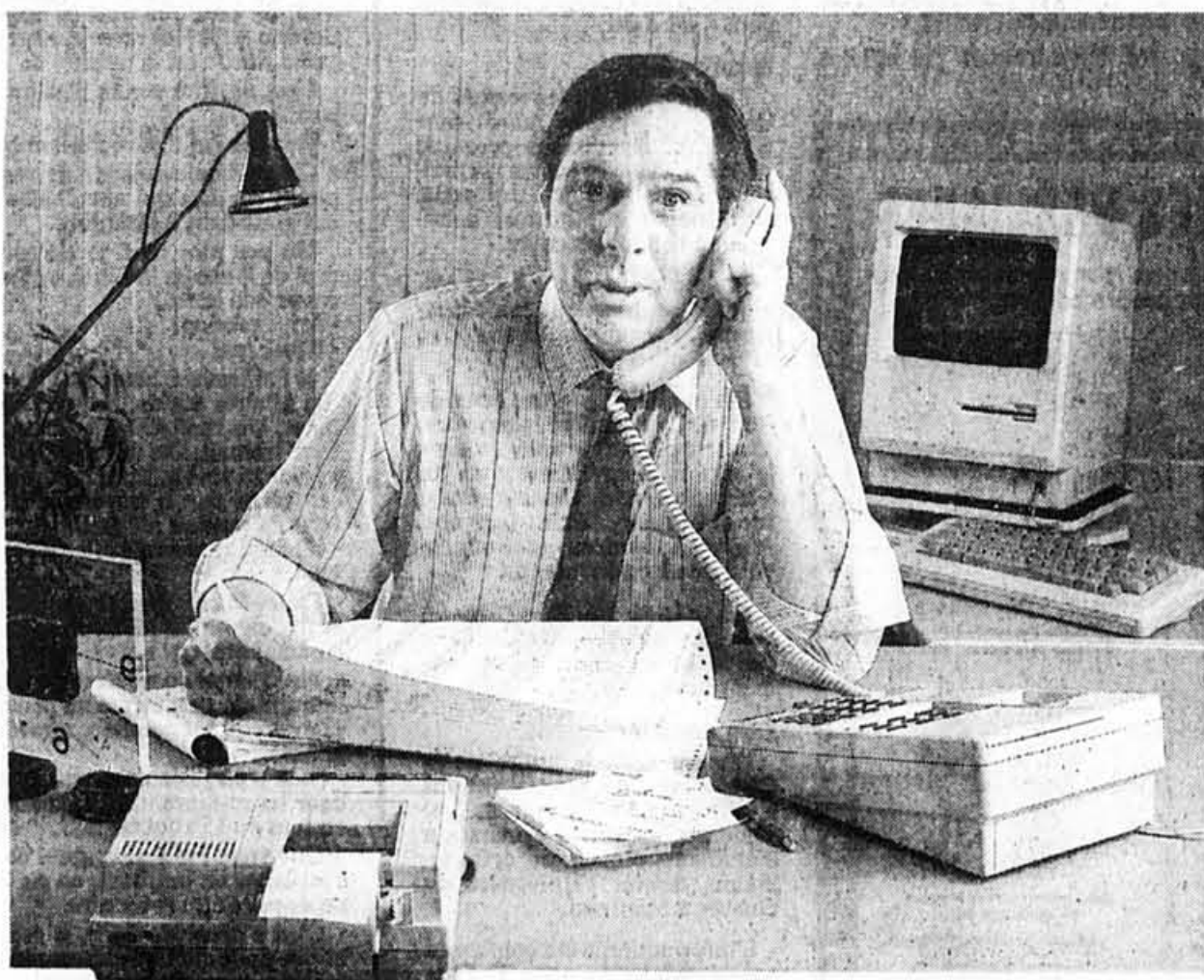
Pour Adrien Pinard, l'utilisation d'un ordinateur est la plus récente façon de rompre avec ses automatismes.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ment sa retraite il y a cinq ans comme l'y forçait l'université de Montréal. Il poursuit son travail au département de psychologie de l'UQAM, une institution où il a retrouvé plusieurs de ses anciens étudiants dont sa femme devenue doyenne des études avancées et de la recherche. Et depuis un an, il a rompu avec sa vieille habitude de la

feuille blanche et de la machine à écrire pour plonger résolument dans le monde des ordinateurs et des appareils de traitement de textes. La plus récente façon pour lui de rompre avec de vieux automatismes et reculer encore les limites de sa capacité d'apprendre. Et le plus éloquent démenti de sa soi-disant schizophrénie.

L'interurbain, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone.



Un client n'a pas réglé sa facture?

Peut-être contenait-elle une erreur. Peut-être n'a-t-il pas reçu votre marchandise. Peut-être maîtrise-t-il aussi l'art de toujours tout remettre au lendemain. Ou bien ne peut-il momentanément vous payer. Mais, comme vous le savez, ce n'est pas avec des peut-être qu'on bâtit une entreprise. Pourquoi alors ne pas recourir au télémarketing. Vous découvrirez combien l'utilisation planifiée de l'interurbain peut s'avérer efficace pour recouvrer un compte en souffrance. En agissant ainsi, rapidement, précisément, vous renforcez instantanément votre fonds de roulement. Excellent réflexe, car c'est de lui que dépend le succès de votre entreprise.

Comme vous le voyez, l'interurbain est la façon rapide et personnelle, simple et économique de communiquer avec vos clients et... d'être payé! N'est-ce pas une raison suffisante de passer vos grandes journées au téléphone.

Pour plus de renseignements, composez le

1 800 361-3050

et obtenez gratuitement notre nouvelle brochure:

«Le télémarketing: un outil indispensable pour gérer efficacement votre fonds de roulement».



L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

Paletot d'hiver sur mesure

Tout laine ou laine et cachemire

Val. ord. de 450\$ à 525\$

SPÉCIAL

350\$



G.Tonino

TAILLEUR

6282, rue ST-HUBERT (pres metro Beaubien)

272-3172

LUNDI DANS

L'AUTOMOBILE



La Toyota Supra Turbo: une grand tourisme de classe

par Denis Duquet collaboration spéciale

la presse

Au générique

■ **Guy Giguère**, président des Productions Frik International, sera à Montréal le mardi 4 novembre, à midi, pour procéder au lancement des versions française et anglaise du nouveau jeu Frik, qu'il a mis au point avec la collaboration de **Sylvie Pagé**. M. Giguère a consacré 2 100 heures à la mise au point de ce jeu, sur une période de trois ans. Consacré aux affaires, le jeu sera lancé dans un décor de casino.

■ **David Clark**, président de Loto-Québec, est le nouveau secrétaire général de l'Association internationale des loteries d'État. Il succède à **Jean-Marc Lafaille**, ex-président de Loto-Québec.

■ **Robert Crevier**, président du Conseil d'administration de la Ligue de hockey Dépression Inc., présidera à l'ouverture du nouveau Salon de la LHD, inauguré pour souligner la 55e saison de la ligue. L'événement aura lieu le mardi 28 octobre, à 19 h 30, à l'arena du Cégep Saint-Laurent, en présence de **Marcel Laurin**, maire de Saint-Laurent, **Léo Bernier**, président-fondateur de la ligue, et **Claude Bolly**, directeur général du Cégep.

■ **Gaston Miron**, **Pierre Vadeboncoeur** et **Jean-Paul L'Allier**,

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

Lunch et culture, Place des arts

■ **Henri Barras**, directeur artistique de la Place des Arts, est fier du programme d'animation offert par ce complexe culturel, et de l'accueil que lui réserve le public. Présentés à midi au *Piano Nobile* sous différents thèmes et à prix modiques (\$1,50 à \$1,75), ces spectacles populaires permettent d'assister à des re-

présentations d'artistes connus et de découvrir de nouveaux talents. Mentionnons quelques noms: **Margie Gillis**, les Grands ballets canadiens, le trio **Nelligan**, **Robert Silverman**, le Trio de Montréal et de nombreux autres. Lunchs offerts au coût de \$3,00. Pour informations: 285-4273.

respectivement président, vice-président et secrétaire-trésorier de la fondation Emile-Nelligan, communiqueront lundi à 11 h, au château Ramezay, une nouvelle d'importance majeure pour la littérature et le développement de la culture québécoise.

■ **Claude Corbo**, recteur de l'Université du Québec à Montréal, procédera au lancement du programme de maîtrise en sciences comptables de l'UQAM, lun-

di à 17 h 30, au foyer du studio-théâtre Alfred-Laliberté.

■ Quand une conférence de presse est convoquée conjointement par la Place des arts, les Grands ballets canadiens, le Théâtre sans fil, Speedici, les Productions de l'enfance et Radio-Canada, il faut s'attendre à quelque chose de majeur. On parle même d'une première dans l'histoire de la Place des arts. Ça se déroulera le mardi 28 octobre, à midi.

■ **Marcel Broquet** et les Éditions Marcel Broquet annoncent la parution du premier titre de la collection *Apogée*, consacré à **Alfred Pellan**. Le lancement officiel aura lieu le mardi 28 octobre, à 17 h 30, au musée Marc-Aurèle-Fortin, 118, rue Saint-Pierre.

■ Le Jésuite **Georges-Émile Giguère** sera l'invité de la Société d'histoire de l'île Jésus et entretiendra les membres des recherches sur l'ancêtre **Robert Giguère** effectuées à Tourouvre. Cette conférence aura lieu le mardi 28 octobre, à 20 h, au centre Lester B. Pearson, 387, des Prairies, à Laval.

■ **Pierre Grand'Maison** et **André Paquette**, respectivement président et vice-président à la revue, à l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, invitent les diplômés de l'université à participer à une partie d'huitres suivie d'un casino, qui aura lieu le vendredi 31 octobre, à 19 h, à la cafétéria des Sciences sociales de l'Université de Montréal, au 3200, rue Jean-Brillant. Pour informations: (514) 343-6230.



La presse écrite dans le vent

■ S'il faut en croire **Paul L. Berger** (à gauche), vice-président (marketing) à la Banque Nationale, les quotidiens n'ont pas à s'inquiéter de la prolifération des moyens de publicité au petit écran, puisque la segmentation de la télévision contribue à favoriser les quotidiens comme véhicule publicitaire. Prononcés lors de la Journée des quotidiens organisée par le Bureau des quotidiens du Canada, ces propos ont évidemment encouragé le publicitaire **Jean Léveillé**, président de Leveillé, Benton, Bowles, et **Roger D. Landry**, président et éditeur de LA PRESSE.



Un centre d'accueil ouvert sur le voisinage

■ **Thérèse Lavoie-Roux**, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, vient d'inaugurer la Rue principale, de la garderie et du parc d'amusement pour enfants, à la résidence Yvon-Brunet pour personnes âgées. Ces équipements ont pour but de rapprocher les résidents de leur voisinage, plutôt que de les en couper comme c'est trop souvent le cas. Mme Lavoie-Roux est en compagnie d'**Éloi Beaudoin**, président du comité des résidents, de **Raymond Cyr**, président et chef de la direction de Bell Canada, et du globe-trotteur **Rick Hansen**. La Banque d'Épargne est également associée à ce projet et elle était représentée par son président, **Pierre Goyette**, qui n'apparaît pas sur la photo.

■ **Claude Bouchard**, président de Les habitations Claude Bouchard Inc., a été élu président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, région de Montréal métropolitain, lors de son récent congrès.

■ L'homme d'affaires **Maurice Pinsonnault** et ses partenaires, **André C. Hamel** et la Société d'investissements Desjardins, auront finalement leur centre de ski pour compléter l'Aqua Parc de La Ronde. On sait que M. Pinsonnault avait proposé le printemps dernier d'aménager un centre de ski sur le flanc est du Mont Royal, projet qui a soulevé bien des protestations au sein du public. Ils ont donc récemment fait l'acquisition du Domaine de ski du Mont Bruno, qui était la propriété de **Marcel et Piere Dulude**.

■ Cinq Québécois sont parmi les 22 jeunes Canadiens qui ont mérité des prix d'excellence en sciences et en design offerts par le Ministère de l'Expansion industrielle régionale. En design, on retrouve les noms de **Denis Boutet** et **Elaine Rioux**, de l'Université de Montréal, et d'**Eric J. Tanguay**, du Cégep de Sainte-Foy. **Jeff D'Costa** et **James Reddin**, de l'école secondaire Saint-Patrick, à Jonquière, ont mérité le même honneur dans la catégorie sciences.

Les échos du Barreau

■ **André Saumier**, président de la Bourse de Montréal, présidera un colloque consacré à la Société en commandites et autres syndications, le mercredi 19 novembre, à 9 h, à l'hôtel Le Quatre-Saisons. Une vingtaine de comptables, administrateurs et avocats seront conférenciers. Informations: (514) 866-7148.



en droit et une bourse de \$1 000, lors de la remise des prix Charles-Coderre. **Barry Gamache** et **Sylvie Millette**, de Montréal, ont mérité le deuxième prix de \$700.

■ **Virgile Buffoni**, président du Jeune Barreau de Montréal, accueillera **Me Marc Lalonde**, lors du déjeuner-causerie de l'Association, le 19 novembre, à l'hôtel Le Quatre-Saisons.

■ **Me Gérald Tremblay** accédait récemment à la présidence de l'Institut national canadien pour les aveugles.

■ L'Institut canadien d'administration de la justice a déménagé d'Edmonton à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. L'institut est présidé par le juge **Charles Gonthier**, de la Cour supérieure.

■ **Johanne White**, de Montréal, a mérité le premier prix comportant un stage rémunéré

UN MESSAGE À TOUS LES CANADIENS AU SUJET DES COUPURES AU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

L'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada, qui représente les scientifiques et les ingénieurs du Conseil national de recherches du Canada, (CNR) désire vous faire part de certains renseignements.

- Fait:** L'an passé, le Canada a enregistré un déficit commercial de 14 milliards de dollars dans le domaine des biens de haute technologie. Nous produisons beaucoup moins que nous consommons dans ce secteur vital.
- Fait:** Le CNR est l'un des organismes canadiens les plus reconnus dans le domaine du développement et du transfert de la haute technologie à l'industrie canadienne. Il a reçu de nombreux prix à cet égard.
- Fait:** Lors de la campagne électorale fédérale de 1984, M. Mulroney avait promis d'accroître substantiellement les dépenses canadiennes dans le domaine de la recherche et du développement, (R & D) jusqu'à 2,5 % du produit national brut, au même niveau que celles des principales nations industrialisées.
- Fait:** Les dépenses du pays en R & D, exprimées en pourcentage du produit national brut, n'ont pas augmenté mais sont demeurées à 1,3 %.
- Fait:** Depuis 1984, le budget du CNR a été réduit de 520 millions de dollars à 400 millions et le nombre d'employés est passé de 3 600 à 3 100. Le CNR fait maintenant face à d'autres coupures de dépenses et une perte de 200 emplois de plus.
- Fait:** Le CNR compte à son service les meilleurs chercheurs canadiens et effectue de la recherche et du développement de grande qualité. Les deux Canadiens gagnant du Prix Nobel en sciences ont des liens étroits avec le CNR. Gerhard Herzberg a été à l'emploi du CNR pendant plus de trente ans et John Polanyi, de l'Université de Toronto, est arrivé de Grande-Bretagne pour travailler au CNR, titulaire d'une bourse de recherches postdoctorale.

Les coupures de dépenses et d'emplois au CNR représentent-elles la solution aux problèmes économiques du Canada? Nous croyons que ce n'est pas le cas. Au contraire, le Canada doit investir plus de ressources dans une grande variété de recherches fondamentales et appliquées et dans le développement. L'industrie privée, les universités et les organismes de recherches publiques doivent tous contribuer à un équilibre de la croissance technologique.

Si vous êtes d'accord avec nous, découpez le message ci-dessous, signez-le et postez-le au Premier ministre à Ottawa. Aucun affranchissement n'est requis. N'hésitez pas à ajouter vos commentaires personnels dans l'espace prévu.

L'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada

M. Mulroney, afin d'améliorer la situation économique du Canada, le gouvernement fédéral doit accroître ses dépenses globales consacrées à la recherche et au développement et cesser de supprimer des programmes dans les laboratoires de recherches gouvernementaux comme le CNR.

Signature d'un Canadien préoccupé

CANALI



La Collection automne/hiver... un must

Afin de recevoir notre magnifique brochure, communiquez avec nous au 844-1971.

LES MAÎTRES MERCIERS POUR L'ULTIME-HOMME

920, rue Sherbrooke ouest
MONTRÉAL H3A 1G4
844-1971

243-A, boul. des Laurentides
LAVAL H7G 2T7
669-1751

HENRI VEZINA

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Parti civique promet aux femmes:

- LOCAUX DE LA VILLE POUR DES GARDERIES
- COMITÉ DES FEMMES À L'HÔTEL DE VILLE
- PRIORITÉ D'EMBAUCHE POUR LES FEMMES



Le chef du Parti civique, Claude Dupras

Le Parti civique de Montréal s'est engagé hier à fournir des locaux de la ville pour des garderies et à créer un comité de la condition féminine au sein de l'administration municipale.

ANDRÉ NOËL

Le parti veut aussi convaincre la Communauté urbaine de mettre sur pied une escouade policière spéciale composée de femmes pour s'occuper des cas de violence faite aux femmes.

Le chef du parti, Claude Dupras, a rappelé qu'il veut donner la priorité aux femmes dans l'embauche, lorsqu'elles ont les mêmes compétences que des hommes.

Le Parti civique a présenté dans ses locaux, hier, ses 11 can-

didates. Le Rassemblement des citoyens de Montréal avait fait la même chose mercredi, avec 15 candidates pour 58 postes de conseiller.

M. Dupras a dit qu'il s'opposait à la discrimination positive prônée par le RCM. « La discrimination positive, c'est négatif, a-t-il dit. Additionnez un moins et un plus, et vous aurez un moins. »

Alors que le RCM s'engage à fixer des objectifs précis sur la proportion de femmes à atteindre dans la fonction publique municipale, le Parti civique est contre tout quota.

En revanche, la Ville doit avoir un « préjugé favorable » aux femmes et les embaucher en priorité lorsqu'elles ont les mêmes qualifications que des candidats hommes, a dit Nicole Gagnon-Larocque, candidate dans Octave-Crémazie.

Seulement 16 p. cent des 12 000 employés de la ville sont des femmes, et on ne retrouve aucune d'entre elles parmi les 79 cadres supérieurs.

Le Parti civique promet de créer un comité de la condition féminine, composé des conseillères des deux partis, pour assurer l'égalité des chances dans l'emploi et la promotion, combattre le sexisme et lutter contre le harcèlement sexuel.

Carmen Millette, candidate dans Louis-Riel, a dit aussi que le Parti veut accroître le nombre de garderies à Montréal et resserrer les normes de salubrité et de sécurité. Une administration du Parti civique fournira des locaux, et les parents paieront les frais d'exploitation, a-t-elle dit.

Le Parti civique veut aussi stimuler l'installation de garderies

dans les grands projets de construction.

Si l'équipe est élue, la ville encouragera aussi la création d'un réseau de refuges sur des rues résidentielles pour femmes victimes de violence ou en difficulté, a ajouté Jocelyne Ménard, candidate dans Villeray. La police de la CUM doit également avoir une escouade féminine pour traiter ces cas, a-t-elle dit.

Outre Mmes Gagnon-Larocque, Millette et Ménard, le Parti civique présente Johanne Asselin (Hochelaga), Raymonde Filiol (Jean Rivard), Pota Roumeliotis (Parc-Extension), Francine Auclair (Saint-Jean-Baptiste), Jeannette Gauthier (Pointe-Saint-Charles), Gloria Ménard (Mont-Royal), Carole Paradis (Rousselière) et Claudine Gosselin (Bout-de-l'île).



Le maire Jacques Finet

Longueuil: un maire agacé

Le maire sortant de Longueuil, Jacques Finet, reproche à l'équipe du Parti civique de ternir l'image de la quatrième plus importante ville du Québec, en menant une campagne électorale « négative et à courte vue ».

PIERRE BELLEMARE

« Parfois, j'aurais le goût de hausser le ton pour replacer les choses à leur place, d'autant plus qu'on vient de consacrer quatre ans d'efforts pour redorer le blason de Longueuil, et ce à tous points de vue. Mais j'arrive toujours à contenir mes émotions, de façon à ne pas envenimer le climat électoral », affirmait mercredi le maire Finet, dans une entrevue à LA PRESSE.

Ce qui l'agace souverainement ces dernières semaines, c'est que son adversaire Claude Jollet et l'ensemble de ses 19 candidats au poste de conseiller « répandent la rumeur que Longueuil se classe parmi les villes qui taxent le plus les contribuables ».

« Cette affirmation n'est plus vraie, soutient le chef du Parti municipal. À notre arrivée au pouvoir en 1982, le fardeau fiscal à Longueuil dépassait de 25 p. cent la moyenne observée dans les autres villes du Québec ».

« Aujourd'hui, ajoute M. Finet, Longueuil n'excède la moyenne des autres villes que de neuf p. cent. Et au terme de notre prochain mandat, soit en 1990, on devrait se situer exactement au même niveau qu'ailleurs au Québec », laisse tomber le maire, avec l'assurance tranquille de remporter une victoire convaincante, le 2 novembre prochain.

Il trouve cependant « irréalistes et irresponsables » certains engagements du Parti civique, dont celui qui consisterait à permettre le stationnement de nuit, l'hiver, à travers les rues du territoire longueillois.

« Ce serait alors retourner 10 ou 20 ans en arrière et, surtout, on compliquerait inutilement les opérations de déneigement qui, depuis quelques années, sont particulièrement efficaces à Longueuil », déclare le maire.

Autre attaque contre l'équipe Jollet: le Parti civique a promis de « geler » la taxe foncière durant quatre ans et, en même temps, d'accroître les services de la ville.

« Mission impossible », tranche M. Finet. « Des \$85 millions de notre budget, \$32 millions sont grugés par la masse salariale des 700 employés de la ville et \$23 millions sont retenus par le service de la dette ».

« En somme, note-t-il, notre marge de manœuvre ne représente que \$10 millions et, encore là, il reste des dépenses pratiquement incompressibles. Inutile de penser, par exemple, à lésiner sur le déneigement », poursuit M. Finet.

Dans un deuxième mandat, le Parti municipal voudrait plus consolider les acquis que se lancer dans de nouveaux projets d'envergure, semblables à ceux qui ont chamboulé la ville depuis quelques années.

« On entend parachever les travaux d'assainissement des eaux et ceux qu'on a entrepris sur le Chemin de Chambly. Le développement domiciliaire de Collectivité Nouvelle va suivre son rythme et on va aménager les berges, le long de la route 132, selon les plans établis », indique le maire, avec un brin de fierté.

Le nouveau centre régional, dominé par l'hôpital Pierre-Boucher et le futur Palais de justice, recevra aussi une attention particulière de la part de l'administration Finet, au cours d'un éventuel deuxième mandat.

Par ailleurs, son adversaire, Claude Jollet, prenait la parole, hier soir, devant la Chambre de commerce de la Rive-Sud, où il s'est attardé à développer le volet économique de son programme électoral.



Les candidates du Parti civique avec leur chef, Claude Dupras, à droite, en conférence de presse hier.

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un sondage accorde 73 % des votes à Doré

Un sondage effectué à trois semaines des élections municipales à Montréal révèle que près de trois électeurs sur quatre (73 p. cent) ont l'intention de voter pour le chef du RCM, M. Jean Doré, au scrutin du 9 novembre.

Le candidat du Parti civique, M. Claude Dupras, récolte pour sa part l'appui de 26 p. cent de l'électorat montréalais.

D'autre part, selon ce sondage réalisé par la maison Sorécom pour le compte du quotidien *The Gazette*, 69 p. cent des électeurs comptent voter pour les candidats du RCM, tandis que les candidats du Parti civique ne récoltent que 30 p. cent d'intentions de vote.

L'enquête a été effectuée entre les 14 et 20 octobre auprès de 422 électeurs, et comporte une marge d'erreur de 4,8 p. cent. Les résultats du sondage tiennent compte de la redistribution des votes des indécis. Avant redistribution, Jean Doré obtient 52 p. cent des intentions de vote, contre 19 p. cent pour Claude Dupras.

A mesure que le jour du scrutin approche, la proportion des indécis tend à diminuer: ils ne représentent plus que 18 p. cent de l'électorat, contre 37 p. cent en septembre.

Boucherville: trois candidats tout pleins de grands espoirs

Les nombreux indécis, parmi les 20 000 électeurs de Boucherville conviés aux urnes le 2 novembre prochain, commencent doucement à faire leur lit à l'approche du scrutin.

PIERRE BELLEMARE

Mais on estime, dans les diverses organisations, que le quart de la population n'a pas encore arrêté son choix sur l'un ou l'autre des trois candidats, qui sont le maire sortant, Hugues Aubertin, le conseiller sortant, Jacques Saint-Germain et enfin Guy Dubois, respectivement chef du Parti municipal, de l'Action municipale et du Parti civique.

M. Dubois a déjà été conseiller de 1978 à 1982, avant de s'incliner à la mairie devant Jean-Guy Parent, maintenant député péquiste de Bertrand.

« J'ai amassé 43 p. cent des votes lors de la dernière élection et, dans l'actuelle lutte à trois, mes chances de l'emporter sont excellentes », soutient le candidat Dubois.

« Cette donnée ne veut rien dire, puisqu'en 1982, M. Dubois n'a fait que récolter le vote de mécontentement à l'égard de l'administration Parent », déclare le candidat Saint-Germain. Celui-ci indique d'ailleurs que son principal rival est le maire sortant Aubertin et vice-versa.

M. Aubertin est toutefois critiqué par l'ensemble de ses adversaires, qui le trouvent malhon-

nête de verser, dans son bilan personnel, les grandes réalisations de Boucherville, ces dernières années. « Il est maire depuis seulement dix mois, période pendant laquelle aucune décision importante n'a été adoptée à l'hôtel de ville », signale le candidat Saint-Germain.

Le conseiller sortant Jean-Guy Villeneuve, qui se présente comme indépendant dans le district cinq, après avoir été évincé du Parti municipal par M. Aubertin lui-même, est singulièrement cinglant à son endroit.

« La seule décision qui lui revient est d'avoir liquidé le Parti municipal », fulmine le conseiller Villeneuve. Ce parti a d'ailleurs été déserté par le candidat Saint-Germain, l'an passé, peu

après l'arrivée à la mairie de M. Aubertin.

Celui-ci reconnaît qu'il s'est entouré d'une équipe de huit nouveaux candidats. Commentant les propos fielleux du conseiller Villeneuve, le maire laisse tomber: « Sa réaction est normale. Il a été invité à quitter un parti qu'il a servi pendant huit ans. J'avais simplement envie de projeter l'image d'une équipe entièrement renouvelée ».

Les adversaires de M. Aubertin se plaisent, depuis une semaine, à rappeler son lapsus prononcé devant des centaines d'artistes locaux, que la ville a tenus à rembourser pour les œuvres remises au nouveau Centre culturel... ces œuvres « abomi-

nables », s'est exclamé M. Aubertin.

Quoi qu'il en soit, le maire sortant, qui convoque ses partisans à un brunch dominical, tout comme le fait aussi M. Saint-Germain, se dit assuré de remporter au moins cinq des huit districts. Il croit même déloger le « gros canon de l'équipe Saint-Germain dans le district sept », soit le conseiller sortant André Provost.

M. Saint-Germain, lui, plutôt nerveux en cette fin de campagne, entrevoit une victoire éclatante, si seulement le tiers des indécis joint son camp. Quant au candidat Dubois, avec son flegme désarmant, il aimerait bien déjouer les calculs des observateurs, en réussissant là où il a échoué en 1982.



Sous le signe du sourire, les trois candidats à la mairie de Boucherville: Hugues Aubertin, Guy Dubois et Jacques Saint-Germain.

M. Cheung donne son adresse: une roulotte...



Le candidat de l'Alliance démocratique municipale de Montréal, Kenneth Cheung, a donné une drôle d'adresse au bureau des élections: une roulotte dans un chantier, à l'angle de La Gauchetière et de Bullion.

ANDRÉ NOËL

La roulotte abrite le bureau temporaire des immeubles Sincère, propriété de M. Cheung, un homme d'affaires influent dans le quartier chinois.

Une visite sur les lieux permet de constater qu'il ne s'y trouve aucun lit pour le sommeil du candidat, mais seulement des bureaux pour ses secrétaires. En fait, l'adresse donnée sous serment — 1053 rue de Bullion — ne figure pas sur les listes électorales, a indiqué le bureau des élections de la ville.

M. Cheung a dit hier qu'il avait vécu à cet endroit jusqu'au printemps dernier, alors que la maison qu'il occupait a passé au feu. Depuis, a-t-il dit, il est re-

tourné à sa maison au 675 Rockland, à Mont-Royal.

La Charte de la ville stipule que « tout électeur... qui est domicilié dans la ville depuis au moins 24 mois avant la date de la mise en candidature ou de sa nomination peut être mis en candidature et élu ou nommé maire ».

M. Cheung a expliqué qu'il avait commencé à vivre à Mont-Royal depuis 1970. En 1982 ou en 1983, a-t-il ajouté, il a déménagé dans le quartier chinois et

retournait à Mont-Royal les week-ends.

« Depuis que la maison a passé au feu sur de Bullion, je n'habite plus que Mont-Royal, a-t-il dit. Mais je passe 90 p. cent de mon temps à Montréal. »

Le directeur adjoint des élections, Fernand Carmel, a dit qu'il ne pouvait retirer le bulletin de candidature assermenté de M. Cheung. Un tiers doit porter la cause devant les tribunaux s'il veut faire invalider la candidature, a-t-il dit.

■ La ville d'Outremont et l'université de Montréal seraient les principaux pollueurs du Mont-Royal.

FRANÇOIS FOREST

Les Amis de la Montagne (AAM), une organisation à but non lucratif qui compte sur son conseil d'administration des membres d'Héritage Montréal et de Sauvons Montréal, établissent en effet que la richesse patrimoniale et naturelle de la montagne est entachée par:

L'U de M et Outremont pollueraient le Mont-Royal

■ des dépôts de déblais divers effectués au cours des années 1974-75 sur le flanc ouest de la montagne près de l'école Vincent d'Indy (terrain du cimetière Côte-des-Neiges);

■ par le déboisement et les dépôts contemporains et toujours en cours de déblais sur le sommet Outremont (terrain du cimetière);

■ par l'établissement d'un site

de dépôt de neige usée par l'UdeM et Outremont sur le flanc ouest de la montagne (terrain de l'UdeM);

■ par l'établissement d'un dépôt de rebus par l'UdeM sur le flanc ouest (terrain de l'UdeM);

■ par la coupe d'arbres dans les deux cimetières;

■ par la construction dans les cimetières (Côte-des-Neiges et Outremont) de « Colombariums » peu esthétiques mal localisés et qui perturbent le caractère naturel des lieux.

L'AAM, en dévoilant hier le manifeste « Le Mont-Royal, fierté des Montréalais », recommande que le parti politique qui prendra le pouvoir le 9 novembre décrète un moratoire pour assurer l'intégrité du territoire et crée une Commission du Mont-Royal avec un responsable identifié qui disposerait d'une enveloppe budgétaire et qui devrait soumettre un rapport annuel à la population.

Peter Howlett, président de l'organisme signale: « Si New York vient d'accorder \$150 millions pour protéger Central Park jusqu'en 1990, je ne vois pas pourquoi Montréal ne serait pas à même de se voter des crédits pour protéger son monument naturel. Il ne faut plus maintenant compter sur les affaires culturelles; les amendements récents à la Loi des biens culturels donnent maintenant la responsabilité aux municipalités de veiller sur leur patrimoine. Mais il est évident que la législation actuelle à Montréal ne permet pas de protéger la montagne: il n'y a pas de plan d'ensemble pour protéger le Mont-Royal. »

L'organisation insiste: plusieurs des plus beaux secteurs de la montagne sont des propriétés privées et dans certains cas elles ne sont pas utilisées. Par exemple, le secteur nord appartenant à l'UdeM et au cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui semblent disposés à louer 25 acres de leur terrain pour la réalisation d'un centre privé de ski.

L'AAM, par ses pressions, ont déjà réussi au cours des dernières années à fléchir l'université McGill qui voulait ériger un stade et l'UdeM qui voulait aller de l'avant avec un projet de pistes de ski alpin. Ces projets sont présentement en veilleuse. La commission que souhaite l'organisme pourrait disposer des compétences des services de sports et loisirs et des services de travaux publics de la ville, sans qu'il en coûte un traitre sou aux Montréalais. Le développement du Mont-Royal est à ce point anarchique, outre la zone protégée et connue, que sa vocation récréative est entachée par trois antennes de télécommunications (celle de la CUM située sur un des points qui permet une vue de 360 degrés de Montréal), la tour de télécommunication des services de la radiodiffusion, située sur un autre poste d'observation et l'antenne des compagnies CN-CP.

Le Cimetière Près du Fleuve



Le Cimetière Près du Fleuve est la partie intégrante du Complexe Rive-Sud d'Alfred Dallaire. Forcément, puisque chez nous tous les services sont intégrés, chose que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

Lorsque nous avons conçu le Cimetière Près du Fleuve, nous avons renouvelé notre approche. Nous avons repensé notre rôle. De sorte qu'aujourd'hui, nous vous présentons des tarifs... que vous ne trouverez nulle part ailleurs. C'est très innovateur et nous en sommes fiers.

Terrains à partir de **250\$**

Niches à partir de **185\$**

Arrangements funéraires (disponibles également en pré-arrangements) à partir de **417\$**

Venez vous renseigner sur les lieux.

Par le pont Jacques Cartier, emprunter la route 132 Est, suivre les indications pour la sortie Marie-Victorin. Le Complexe Rive-Sud est situé au 2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil.

Téléphone: 463-1631
270-3111

Alfred Dallaire INC.

1120, rue Jean-Talon Est
Montréal, (Québec) H2R 1V9

Veillez me faire parvenir plus de renseignements sur vos services intégrés.

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

L.P. 25-10-86

CHALET BAIN TOURBILLON

VUE DU LAC — foyer

75\$ par jour

Près de Sainte-Agathe
Auberge Manoir des Pins
DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT
1-819-326-1625

Volez en
Classe Wardair vers
CALGARY ou EDMONTON
à partir de **309\$**

aller-retour par personne
DE MONTREAL
VIA TORONTO
du 1^{er} nov. au 17 déc./86

• Heures de départ pratiques. Profitez du raffinement Fauteuil Confort Plus^{MD} pour seulement 50 \$ en sus pour chaque aller simple.

Consultez votre agent de voyages ou téléphonez-nous au 288-9231. À l'extérieur de la région de Montréal composez sans frais d'interurbain le 1-800-361-8860. Les sièges sont limités et certaines restrictions peuvent s'appliquer.

WARDAIR

Votre satisfaction nous donne des ailes.



LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

TENNIS • SQUASH • RACQUETBALL • HANDBALL • BASKETBALL • BADMINTON • VOLLEYBALL
NAUTILUS • KEISER • POIDS ET HALTÈRES • DANSE AÉROBIE • YOGA • BALLET
BALLET JAZZ • KARATÉ • PISCINE • CONDITIONNEMENT AQUATIQUE • PISTE DE JOGGING
TERRAINS DE PRATIQUE DE GOLF • HALTE GARDERIE • VESTIAIRES DE LUXE
RESTAURANT • SALLES DE RÉUNION • SALON DE COIFFURE • SPA COMPLET ET UNIQUE
6100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL • 737-0000

Un nouveau pas vers l'équité en matière d'emploi?

La Commission canadienne des droits de la personne jouera le rôle de chien de garde dans l'application de la loi C-62 sur l'équité en matière d'emploi, adoptée en août dernier. C'est ce qu'a déclaré M. Gordon Fairweather, conférencier à un dîner parrainé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (le CRARR).

Pourquoi cette nouvelle loi alors que l'article 10 de la loi canadienne sur les droits de la personne contient déjà des dispositions suffisantes pour contrer la discrimination systémique, pour assurer l'égalité de rémunération pour des fonctions équivalentes, pour promouvoir — et en fait pour imposer — les programmes d'action positive? M. Fairweather cite l'exemple des femmes au travail, au nombre de 5 millions aujourd'hui, qui reçoivent depuis 50 ans une rémunération équivalente en moyenne à 63 p. cent de celle des hommes.

Les autres groupes cibles sont les minorités visibles, les travailleurs appartenant à des cultures

et à des religions diverses, les personnes handicapées physiques et mentales, sans oublier les autochtones. « À mon avis, le principal élément nouveau est que la loi exige expressément l'équité en matière d'emploi », poursuit M. Fairweather.

Cependant, la nouvelle loi n'impose aux employeurs aucun programme ni aucune solution. Mais à partir de 1988, chacun d'eux devra, annuellement, examiner lui-même ses mesures d'embauche. Il lui faudra donc disposer de chiffres précis — c'est-à-dire connaître la composition de la population active et la nature des compétences disponibles — avant de pouvoir évaluer ses initiatives en matière d'emploi.

La Commission des droits de la personne qui a le pouvoir de prendre l'initiative d'une plainte, veut chercher des solutions en collaborant avec les entreprises pour faire du milieu du travail un endroit où chacun sera traité avec justice. Pour cela, elle est en train de mettre sur pied un mécanisme d'élaboration et

d'analyse des renseignements relatifs aux personnes touchées par la loi sur l'équité en matière d'emploi.

Pour ce qui est des employeurs, ils ont besoin de données objectives à portée statistique, et non pas de détails personnels. « Ils doivent commencer à scruter leurs pratiques d'emploi, y compris leurs systèmes de classification et les conventions collectives auxquelles ils adhèrent, afin de repérer et de supprimer les obstacles systémiques », suggère M. Fairweather.

Il les exhorte par-dessus tout à communiquer avec la Commission des droits de la personne et avec d'autres employeurs ayant les mêmes défis à relever et ayant trouvé des solutions. Et surtout de s'assurer de la collaboration de leurs employés qui attendent d'eux qu'ils suscitent des changements.

Le Conseil de presse dénonce la saisie des bobines de R.-C.

QUÉBEC — Le Conseil de presse du Québec dénonce avec force la saisie de bandes magnétoscopiques de Radio-Canada par la Sûreté du Québec dans le cadre de l'enquête sur les événements qui se sont produits au Manoir Richelieu le 17 octobre dernier.

Dans un communiqué émis hier, le conseil condamne de telles pratiques au nom de la liberté de presse et du droit du public à l'information.

Jeudi, des policiers munis d'un mandat de perquisition ont saisi les bobines tournées

par Radio-Canada lors d'une manifestation au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, où sévit un long conflit de travail.

Le conseil rappelle qu'à plusieurs reprises dans le passé, il avait signalé aux autorités policières et judiciaires qu'il existait d'autres moyens que le travail de la presse pour élaborer des preuves devant les tribunaux.

« La répétition de saisies de matériel journalistique peut à long terme tarir des sources d'informations rendues mé-

fiantes à l'égard de la presse », souligne le conseil.

On peut même en venir à interdire à des journalistes de couvrir certains événements d'intérêt public par crainte que le fruit de leur travail ne serve à incriminer des personnes impliquées.

En conséquence, le Conseil de presse dénonce l'effet «néfaste» de ces pratiques policières dans une société démocratique où existe le droit du public à l'information.

— PC

USA : des mesures pour protéger les enfants en cour

Les jeunes avocats des États-Unis sont très préoccupés, ces jours-ci, par la question des moyens de défense devant être accordés aux enfants appelés à témoigner devant les tribunaux. Ils prennent divers moyens, en effet, pour éviter que les interrogatoires et les contre-interrogatoires ne les perturbent émotionnellement.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Ce sujet se trouve au cœur de ce que la section des jeunes de l'American Bar Association, (le Barreau des États-Unis) étudie ce week-end. Plus de 250 jeunes avocats américains sont réunis ici en réunion quadrimestrielle.

L'avocat Kenneth Young, de Caroline du Sud a expliqué que de plus en plus d'États américains permettent l'admissibilité en preuve devant les tribunaux, particulièrement dans les cas d'offenses sexuelles, des témoignages d'enfants préenregistrés sur vidéos. Cette méthode, a-t-il dit, peut éviter d'engager l'enfant dans des situations conflictuelles difficiles. Le jeune Bar-

reau favorise donc des méthodes de cette nature. Il a d'autre part fait valoir que les avocats américains sont de plus en plus sensibilisés, par une action commune centralisée à Washington, à la nécessité de donner des avis efficaces dans toutes les matières familiales. Cet aspect du droit, aux États-Unis, est négligé car il est moins lucratif.

Une avocate d'Edmonton, en Alberta, Mme Eleanor Olszenski, a par ailleurs fait état, d'un programme de sensibilisation des enfants du primaire, dans sa province, par lequel les situations conflictuelles sont présentées sous le mode des contes de fées. On intéresse ainsi les enfants à déterminer, dans le conte de Blanche Neige, par exemple, qui peut être responsable d'un empoisonnement. Ce moyen, paraît-il, parce qu'il est indirect, serait moins traumatisant que d'autres.

La jeune avocate a enfin signalé que, dans sa province, la pratique du droit évolue. C'est ainsi, par exemple, que le domaine des faillites a pris une importance considérable dans l'Ouest canadien et que celui des conflits immobiliers plafonne.

Promotion spéciale! Rabais de 100\$



Pour seulement 1 085\$ vous obtenez un micro-ordinateur:

- parfaitement compatible à IBM-XT®;
- 640 K de mémoire vive;
- lecteur de disque de 360 K, double face, double densité;
- carte monochrome ou couleur graphique au choix;
- moniteur monochrome haute-résolution ou composé au choix;
- sortie parallèle pour imprimante;
- clavier détachable;
- garantie par XEROX ou COMPTON

Dépêchez-vous de venir nous voir!

Nous avons aussi un grand choix de produits aux meilleurs prix: AT compatibles, XT portatifs, imprimantes, modems, disquettes, cartouches d'imprimante, etc... et surtout nous offrons un service personnalisé.

Heures d'affaires:

Lun. - mer.

10 h - 18 h

Jeu. - ven.

10 h - 21 h

Sam.

10 h - 17 h

LES SYSTÈMES COMPTON

4961A, QUEEN MARY

SNOWDON

Tél.: 738-1269

*IBM-XT est une marque de commerce de IBM Corp.

XEROX est une marque déposée de XEROX Corp. utilisée par XEROX Canada Inc.

Programme internat en soins infirmiers

Le service des soins infirmiers de l'Hôpital Royal Victoria est heureux d'annoncer la poursuite de son programme exclusif à l'intention de la profession infirmière. Notre programme d'internat en soins infirmiers, dont la prochaine session s'ouvrira en janvier et qui se poursuivra chaque trimestre, vise à préparer des infirmières et infirmiers diplômés à exercer leur profession dans les grands centres hospitaliers hautement spécialisés. D'une durée de sept semaines, notre programme intensif utilise le modèle de soins infirmiers de l'Université McGill qui préconise une approche en fonction de la santé et de la famille, dans le but de développer vos capacités techniques et vos qualités de chef. Ce programme modulaire vous permettra de progresser par l'expérience clinique et de réaliser vos objectifs professionnels par une série de séminaires et de cours. Vous pourrez choisir votre domaine particulier selon vos préférences: médecine, chirurgie, psychiatrie, obstétrique-gynécologie.

Nous sommes très exigeants, comme en témoigne la qualité de notre personnel. Vous devez avoir obtenu d'excellents résultats dans vos études et démontrer des qualités de chef. Un permis définitif ou provisoire de l'O.I.Q. est exigé.

Un certificat sera délivré aux internes à l'issue du programme. La rémunération offerte est de 200 \$ par semaine.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre dossier d'études avant le 17 novembre 1986, sous pli confidentiel, à: Mary Flaherty, I.M.Sc.(A), Coordinatrice, programme d'internat, Hôpital Royal Victoria, Bureau A3.03, 687, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec) H3A 1A1. Pour obtenir des renseignements additionnels, téléphonez au 288-0563.

Le programme est offert en langue anglaise.

HOPITAL ROYAL VICTORIA



SPÉCIAL

jet VIA WARDAIR
vacances

ACAPULCO Spécial

Hôtel Romano Le Club
2 semaines
départ le 1er nov. p.p., occ. double **399\$**

Hôtel La Palapa
2 semaines
départ le 1er nov. p.p., occ. double **499\$**
Incluant: 14 petits déjeuners, 6 dîners

PUERTO PLATA Villas Doradas

1 semaine 399\$ p.p., occ. double
2 semaines 499\$ p.p., occ. double

VOYAGES
TRAVELAIDE

MONTRÉAL 911 est, rue Beauport 273-7755 4454, rue St-Denis 845-8225 Centre Domaine 254-9968 Galeries Normand 331-9971 Galeries Dupuis 844-8416	LACHUTE 510, rue Principale 562-3788 LONGUEUIL Place Longueuil 679-3777 BROSSARD Place Portobello 672-5353 VALLEYFIELD 57, rue Nicholson 377-7470 SAINT-HYACINTHE 565, rue St-Denis 773-8291 GRANBY 2, rue Court 378-2454 ROCK FOREST Place Mi-Valon 564-2234 SAINT-EUSTACHE Place St-Eustache 472-6634	DRUMMONDVILLE 915, boul. St-Joseph 472-3323 RÉGION DE QUÉBEC SAINT-FOY 3280, chemin Ste-Foy 657-2924 NEUFCHÂTEL Place l'Ornière 843-9999 QUÉBEC 33 est, Grande-Allée 649-0660 NOUVEAU-BRUNSWICK MONCTON 128 Archibald 857-3146 CARAQUET 93 est, boul. St-Pierre 727-6553
--	--	---



DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

Présentez-vous à l'un de nos centres avec ce coupon et profitez d'un rabais de 50,00 \$ sur l'investissement initial à l'un ou plusieurs de nos programmes:

- VO, MAX®
- Système Nautilus
- MAXI AEROBIE®
- MAXITAN®
- Racquetball®
- Squash®

Un léger versement mensuel (19,95 \$) ajouté à votre investissement initial vous donne accès à un premier programme.

Faites vite! — l'offre se termine le 11 novembre 1986.

*Selon disponibilité et centres.

exclusivement chez

Nautilus Plus INC.
POUR LA FORME AU MAXIMUM

MONTRÉAL

ANJOU

7777, boul. Métropolitain Est

353-7860

BROSSARD

1870, rue Panama

465-6113

CENTRE-VILLE

1226, rue Ste-Catherine Ouest

866-1953

CÔTE ST-LUC

7777, boul. Metropolitain Est

6585, Chemin Mackie

489-7543

ÎLE DES SOEURS

300, Chemin du Golf

765-9620

LASALLE

1050, boul. Shevchenko

366-0711

LAVAL

Centre sportif Carrefour Laval

3095, Autoroute Laval

681-6455

LAVAL

Club de Tennis Val des Arbres

1555, boul. St-Martin Est

668-2686

LONGUEUIL

Club de Tennis Intérieur de Longueuil

550, boul. Curt Poirier Ouest

674-6254

PLACE VICTORIA

Tour de la bourse de Montréal

6305, Chemin Côte de Liesse

871-9544

POINTE-CLAIRE

Mirabel Racquet Club

355, boul. Brunswood

694-4748

REPENTIGNY

Club de Tennis de Lanaudière

740, rue Pontbriand

582-0961

ST-LAURENT

Côte de Liesse Racquet Club

6305, Chemin Côte de Liesse

739-2289

ST-LAURENT

Club de Tennis St-Laurent

1690, boul. Jules-Paradis

337-9456

VILLE MONT-ROYAL

Centre d'achats Rockland

Niveau des restaurants

341-1553

QUÉBEC

PARC SAMUEL HOLLAND

3, Parc Samuel Holland

627-2577

CLUB DE TENNIS AVANTAGE

1080 Boulevard

622-5005

CLUB LEBOURGNEUF

4500, boul. Des Grands

628-7524

50\$

C · O · U · P · O · N

Ce coupon vous donne droit à une réduction de 50 \$ sur le montant de l'investissement initial pour un abonnement annuel. Il est non négociable et ne sera honoré que par Nautilus Plus Inc. Un seul coupon par abonnement et il ne peut être jumelé à d'autres offres semblables. En vigueur du 20 octobre au 11 novembre 1986.

C · O · U · P · O · N

50\$

MÊME QUAND ELLES SONT VIDES... UNE BOUTEILLE DE COKE VAUT PLUS QU'UNE BOUTEILLE DE PEPSI-COLA.

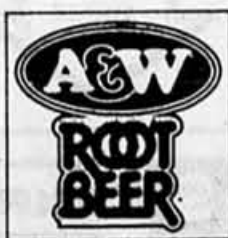


Une bouteille vide de 750 mL de Coke vaut maintenant 40¢.

Suite à des ventes-record et à un sévère déclin dans les retours de bouteilles, nous avons augmenté la consigne de nos bouteilles de 750 mL. Maintenant, quelle que soit la consigne que vous ayez versée à l'achat, chaque bouteille de 750 mL de Coca-Cola Ltée, d'A&W, ou de Schweppes vaut donc 40¢. Les bouteilles de 300 mL valent 20¢. Nous vous rembourserons un montant

supérieur à celui que vous avez versé parce que nous avons besoin des bouteilles pour faire face à la demande. N'attendez pas! Videz tous vos placards dès maintenant. Plus vous retournez de bouteilles, plus le montant d'argent qui vous est remboursé est élevé. Et chaque fois que vous retournez une bouteille, vous prenez soin de votre environnement.

N'oubliez pas de rapporter toutes vos bouteilles dès aujourd'hui!



UN BIG BANG DU MONDE DE LA FINANCE

Le décloisonnement secoue la Bourse de Londres

■ Pour tous ceux qui s'intéressent à la création de l'univers, l'expression Big Bang signifie quelque chose. Les scientifiques désignent ainsi la théorie voulant qu'une explosion d'une violence inouïe, survenue dans la nuit des temps, soit à l'origine de tout l'univers. Les planètes, les étoiles, les galaxies, proviennent toutes du Big Bang, dont la force est telle que l'univers continue toujours de s'étendre à partir du foyer de l'explosion, un peu comme une pièce d'artifice qui, au lieu de nous éblouir quelques secondes, durerait des milliards de millénaires!

Textes de
CLAUDE PICHER

L'expression, pour le moins ambitieuse, a été retenue par les milieux financiers internationaux pour désigner le branle-bas de combat qui agite la fameuse City de Londres, depuis deux ans, et qui atteindra son point culminant dans deux jours.

C'est lundi, en effet, que le décloisonnement des services financiers, annoncé il y a deux ans par le gouvernement britannique, entrera en vigueur sur le parquet de la Bourse de Londres, troisième marché financier mondial. Le simple fait que l'on parle de Big Bang donne une idée de l'importance que les milieux financiers accordent aux bouleversements qui ont secoué la plus ancienne et la plus traditionnelle des places financières du monde. Le Big Bang, en fait, dépasse largement le cadre de la City. A peu près tous les mar-

chés boursiers du monde, à des degrés divers, seront touchés.

La Bourse 24 heures par jour

Les transactions sur les places financières du monde durent 24 heures par jour. Trois marchés retiennent l'attention : dans l'ordre d'importance, ce sont New York, Tokyo et Londres. Lorsque la Bourse de New York cesse ses activités, l'après-midi, celle de Tokyo ouvre ses portes pendant que les Londoniens se souviennent d'une bonne nuit. Et lorsque se couche le soleil sur l'Empire du soleil levant, les Londoniens s'approprient à prendre la relève tandis qu'à New York, il est deux heures du matin. Quelques heures plus tard, c'est au tour des Londoniens de prendre un peu de repos, alors que les New Yorkais, bien reposés, viennent d'ouvrir les portes de la Bourse et que les Japonais dorment sur leurs deux oreilles!

Le défi, pour les marchés financiers, est de faciliter le traitement rapide des commandes des grands clients institutionnels (banques, sociétés d'assurance, fiducies, fonds d'investissement, fonds de pension). Les progrès de l'informatique ont fait sauter toutes les barrières techniques. Avec l'avènement du Big Bang, plus rien ne s'opposera à ce que les commandes européennes pour les actions américaines (et un certain nombre de titres canadiens reconnus mondialement, comme Alcan, Bell, Canadien Pacifique) se transigent rapidement à Londres.

C'est dans ce contexte que le gouvernement britannique a décidé de décloisonner complète-

ment les services financiers, et d'ouvrir le parquet de Londres à tout le monde, britannique ou pas. Il a permis à tout acheteur potentiel, peu importe sa nationalité, de prendre d'importantes participations dans les maisons de courtage britanniques. Dans un premier temps, le maximum qu'une compagnie étrangère peut acquérir dans une telle entreprise est fixé à 30 p. cent. Par la suite, des options prévoient que cette participation peut aller jusqu'au contrôle total. L'objectif du gouvernement est de concentrer à la Bourse de Londres les commandes des grands clients institutionnels en Europe. Pour soutenir cette prétention, un nouveau système informatisé hautement perfectionné a été installé. Cet ensemble de mesures, dans l'esprit du gouvernement, donnera un nouveau souffle à la City, lui permettant d'augmenter encore l'avance qu'elle détient sur ses rivaux européens, et de donner la réplique à New York et Tokyo.

La Ruée sur la City

Il s'en est suivi, depuis deux ans, un indescriptible mélodrame. Dans une joyeuse euphorie, c'est par dizaines que les grandes institutions financières américaines, japonaises, allemandes, suisses, françaises, canadiennes, autrichiennes et autres se mirent à prendre des participations dans les firmes britanniques de courtage en valeurs mobilières, à conclure des alliances, à jouer du coude, à embaucher. On estime que plus de 500 millions de livres sterling (\$1 milliard en argent cana-

dien) ont été déversés sur la City en un peu plus de deux ans.

« Le vrai Big Bang, ce n'est pas ce qui arrivera lundi prochain, commente Pierre Brunet, président et chef de la direction de la maison montréalaise Lévesque, Beaubien. Le Big Bang, la véritable secousse, c'est tout ce qui s'est passé depuis deux ans. Aujourd'hui, les jeux sont faits, les figurants sont connus, le Big Bang est fini ». Cet important courtier québécois possède depuis longtemps son bureau à Londres, mais n'a pas participé au mouvement frénétique des deux dernières années.

En pratique, le Big Bang a fait sauter le peu de barrières qui empêchaient le décloisonnement total des services financiers en Grande-Bretagne. Ce pays n'avait même pas l'équivalent d'une Commission des valeurs mobilières. C'était un petit département de la Banque d'Angleterre qui s'en occupait tant bien que mal. Bien que fermant un club sélect, les courtiers de la City n'étaient que vaguement réglementés. Toute le monde se connaissait, et la parole donnée valait plus qu'un carcan réglementaire. Par contre, la structure des commissions était nettement plus lourde qu'en Amérique du Nord. « Chose paradoxale », note Robin Schweitzer, vice-président au développement à la Bourse de Montréal, « l'avènement du Big Bang va avoir, entre autres effets, d'introduire une réglementation comme l'Angleterre n'en avait jamais vue en matière de commerce des valeurs mobilières. La libéralisation totale de ce commerce est, en fin de compte, peu réaliste. Le gouvernement a donc décidé, tout en ouvrant les portes, de mettre sur pied un cadre réglementaire plus lourd, incluant la création d'une Commission des valeurs mobilières ».

Tout le monde sera touché

L'avènement du Big Bang londonien causera des remous sur toutes les places financières. Les premières victimes sont les Bourses européennes de Francfort, Zurich et Paris.

La Bourse de Tokyo, axée en très grande partie sur les valeurs japonaises, ne subira pas de contrecoup. Mais elle sera également touchée dans le sens où les Japonais, qui sont encore soumis à une réglementation complexe, devront tôt ou tard suivre le courant et réaliser leur propre Big Bang s'ils veulent continuer d'assurer le lien avec Londres et New York. Wall Street, de son côté, a vécu son Big Bang il y a cinq ans.

Au Canada, l'impact sera mineur. « Sans doute, la place financière nord-américaine qui sera la plus touchée sera la Bourse de New York », explique M. Schweitzer. « De leur côté, les deux grandes Bourses canadiennes, Toronto et Montréal, fondent leur stratégie sur la meilleure façon de profiter de la mise en place de l'axe boursier New York-Tokyo-Londres. La Bourse de Montréal a déjà ouvert un bureau à Londres, pour suivre la situation de près. L'impact sur nos transactions de tous les jours sera tout à fait négligeable, mais le Big Bang a quand même un effet sur les bourses régionales d'Amérique du Nord. Celles qui tireront le mieux leur épingle du jeu seront celles qui seront les plus rapides à trouver les moyens de tirer les conclusions qui s'imposent : tendance à la centralisation, nécessité d'établir les meilleurs contacts possibles, de se brancher sur ce qui se passe à Londres et ailleurs ».

« Pour l'instant, la Bourse de Montréal adopte une attitude prudente », poursuit-il. « Au fond, personne ne sait vraiment ce qui va se passer à partir de lundi. Les ressources mises en place dépassent de loin l'importance du marché. Le Big Bang, en fin de compte, pourrait entraîner un Big Shake Out ». Autrement dit, tout le monde s'est précipité en même temps sur le gâteau. Il y a trop de joueurs, et quelques-uns d'entre eux seront éliminés ou y perdront des plumes.



photo Associated Press

M. Eddie Pelc, le consultant engagé par la Bourse de Londres pour y installer un nouveau système informatique hautement sophistiqué, pose fièrement devant les symboles d'un temps révolu: consoles, téléphones, et autres pièces de quincaillerie qui font maintenant figure d'antiquités dans la City.

Les institutions canadiennes ont choisi d'attendre

■ Peu d'institutions canadiennes ont participé à la ronde frénétique d'acquisitions, d'alliances et de jeux de coulisse qui a dominé la vie de la City de Londres depuis deux ans.

En fait, la majorité des banques, fiducies, courtiers en valeurs mobilières, sociétés d'assurance, déjà présents à Londres, préfèrent attendre et voir ce qui va se passer.

Parmi les institutions canadiennes un peu plus actives, on remarque la Banque royale du Canada qui, par le biais de sa filiale à 100 p. cent, la Orion Bank, acquiert en février 1985 une participation de 29,9 p. cent dans la maison de courtage Kitcat and Aitkin, une société londonienne de taille intermédiaire. Deux ans plus tôt, le groupe Rothschild Holdings avait également acquis, au prix approximatif de \$1 million, un premier bloc d'actions de 29,9 p. cent. Rothschild a revendu son bloc à la Orion, qui se trouve de facto à contrôler près de 60 p. cent de Kitcat and Aitkin. Les intentions de Orion sont d'acquérir, éventuellement, une participation de 100 p. cent.

Cette transaction n'est rien à côté des grands vents qui ont soufflé sur la City. La Banque Barclays a payé plus de \$60 millions pour une participation de 29,9 p. cent dans la maison Oedd Durlacher Mordaunt. La Chase Manhattan Bank de New York a déboursé autant pour acquérir des participations dans Laurie Milbank et Simon & Coates.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce et le Trust Royal ont aussi acquis des participations de maisons de courtage britanniques. Dans le cas de la Banque de Commerce, une première transaction lui a permis de mettre la main sur 5 p. cent de l'importante maison Grenfell & Colegrave. Mais la banque n'a pas l'intention de s'en tenir là, et a déjà annoncé

son intention d'acquérir une participation de 100 p. cent.

Parmi les institutions québécoises, le paysage est dominé par la Laurentienne, puissant groupe d'assurances et de services financiers solidement implanté au Royaume-Uni. La Laurentienne est déjà présente à la Bourse de Londres par le biais de la maison de courtage Milldon & Company. Elle n'a donc rien eu à acheter. La société québécoise contrôle une quinzaine de compagnies au Royaume-Uni, dont l'Imperial Trident Life, qui arrive au troisième rang pour l'importance de son réseau d'assureurs vie.

« Nous n'avons pas, pour l'instant, l'intention d'acquérir d'autres courtiers, puisque nous sommes déjà en place et que nous possédons l'expertise nécessaire pour faire face aux nouveaux développements », note le vice-président exécutif du groupe, Jacques A. Drouin. « Pour l'instant, nos intentions en ce qui concerne nos activités au Royaume-Uni sont de rationaliser les activités en regroupant nos différentes filiales sous le chapeau de l'Imperial Trident, d'ici quelques mois ».

À la Banque Nationale, qui, à l'instar des autres grandes banques canadiennes, possède un important bureau à Londres (une cinquantaine d'employés), on a préféré s'abstenir de participer au « méli-mélo » de Londres, pour reprendre l'expression de Jean Turmel, vice-président exécutif à la Trésorerie. Cela n'empêche pas la plus importante banque québécoise de suivre la situation de près. « Nous avons renforcé notre bureau de Londres, et il est évident que nous observons ce qui se passe avec beaucoup d'intérêt; non seulement parce que nous sommes déjà présents là-bas, mais aussi parce qu'il faudra savoir tirer parti de l'expérience britannique, dans la mesure où le Canada vit, lui aussi, à l'heure du décloisonnement », note-t-il.



La vénérable City de Londres, coeur de l'activité financière européenne depuis cent ans, vit à l'heure du dépoussiérage.

On se bouscule sur le parquet

■ Il était une fois, à Londres, une maison de courtage bien connue et bien cotée. La direction était exigeante quant à la formation, la compétence et le rendement de ses employés. Un de ses employés ne donnait pas un rendement terrible. Si peu terrible, en fait, que la direction, insatisfaite, se résolut à le congédier. L'employé en question est un jeune homme de 26 ans. Peut-être pas très performant au travail, mais vite sur ses patins, comme on le verra.

Il était une fois, à Londres, des Belges, des Américains, des Chinois, des Suisses, qui voulaient tous avoir un morceau d'un gros gâteau: tous voulaient avoir la meilleure place possible sur le parquet de la Bourse. Les Américains, en particulier, se montraient particulièrement affamés, et étaient prêts à tout pour satisfaire leur appétit.

Le jeune homme de 26 ans est allé voir une grosse compagnie américaine, et leur a dit qu'il travaillait pour une maison de courtage bien connue et bien cotée, qu'il connaissait le marché

local et qu'il pourrait rapidement se rendre disponible.

La grosse maison américaine jubilait. Elle s'est empressée d'offrir un salaire de base de cent mille livres sterling par année (\$200 000 canadiens), tout à fait réjouie d'arracher un si brillant jeune homme à un concurrent potentiel.

Il était une fois, à Londres, un jeune homme de 26 ans et une maison de courtage bien connue et bien cotée, et tous deux étaient morts de rire...

Conte de fée ou fait vécu?

Fait vécu, hélas!

« C'est une de meilleures, mais il y en a d'autres », raconte André Desautels, président et chef de la direction de la maison montréalaise McNeil, Mantha, qui a recollé l'anecdote lors d'un récent voyage d'affaires dans la capitale britannique. « Il y a eu, dans les derniers mois, une véritable surchauffe sur le marché de l'emploi dans la City », poursuit-il. « Avec le Big Bang, tout le monde s'attend à ce que l'importance de Londres comme capitale financière de l'Europe s'accroisse davantage, et tout le

monde veut en profiter ». M. Desautels est partisan de la prudence: « Dans une situation comme celle-ci, il ne faut pas penser à court terme. Voyons plutôt évoluer la situation avant de tirer des conclusions ».

Les anecdotes du genre ne sont pas isolées. On rapporte qu'une maison de courtage, après être passée aux mains d'une banque américaine, a vu son personnel passer de 60 à 500 personnes en deux ans! Les exemples de participations acquises à prix fort sont nombreux. « C'est inouï », commente un porte-parole du groupe Lloyd's, un des rares géants de la finance internationale à s'être tenu à l'écart du mouvement. « Dans certains cas, les prix n'avaient aucun sens. Quand on achète une maison de courtage, on n'achète pas grand chose, au fond. Ce qui fait la valeur d'un commerce du genre, c'est le dynamisme, la compétence, le know how de la direction. Qui peut vous dire que les mêmes directeurs seront toujours en place cinq ans plus tard, d'autant plus que leur maison ne leur appartiendra même plus? ».



DÉPÔTS GARANTIS

10 1/4%
5 ans
intérêt
annuel

8 7/8%
15 mois
intérêt
à l'échéance

25000\$
25 000 \$ à gagner!
Grand prix de 10 000 \$, deuxième prix de 2 000 \$
4 prix de 500 \$, 44 prix de 250 \$

1/4% + sur les dépôts garantis simplement en faisant déposer les intérêts du dépôt dans un compte d'épargne du Trust Général. Détails complets des concours aux succursales. Le concours prend fin le 29 novembre 1986.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GÉNÉRAL

Succursales: Laval, Place du Carrefour 682-3200
Pointe-Claire, 955 Boul. St-Jean 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland 341-1414
Ottawa, 1 Vincent d'Indy 739-3265
Mt. Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques 861-8363
Montréal, 1100, University 871-7200
Anjou, Place d'Anjou 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello 466-2500

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes	15,6%
Obligations	19,2%
Hypothèques	12,2%
Actions américaines	32,0%

*Rendement du 1^{er} octobre 1985 au 30 septembre 1986.

LA BOURSE

Légère baisse

■ La bourse a terminé la semaine sur une note négative. La plupart des indices étaient en baisse légère. Ainsi l'indice Dow Jones des Industrielles américaines a perdu 2,67 points à 1 832,26. Le TSE 300 de la bourse de Toronto a reculé pour sa part de 6,85 points. Il a fermé à 3 007,12. L'indice canadien du marché, le XXM, a clôturé à 1 527,20, soit en baisse de 3,7 points.

Les titres actifs qui ont fermé en baisse hier étaient: Echo Bay a perdu 1/2 à 29 1/4, Galaric Resources 1/4 à 11 1/4, Campeau 1/4 à 26. Northern Telecom a nagé à contre-courant et a gagné un autre 1/4 à 42 1/4.

LE SALON DE LA PME

153 000 sociétés,
1 200 000 emplois

■ Le Québec compte 153 000 petites et moyennes entreprises. Quelque 1,2 million de Québécois y gagnent leur croûte, ce qui représente 42 p. cent du total des emplois.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a indiqué le ministre délégué aux PME, André Vallerand, en faisant référence au document qu'il rendra public la semaine prochaine et qui porte sur « l'état de la situation de la PME au Québec ».

Le ministre Vallerand participait hier à l'inauguration du sixième Salon de la PME, qui se tient au Palais des Congrès au cours du week-end.

Dans ce document inédit de 400 pages, on retrouvera également des données sur le fardeau

fiscal de la PME, Québec versus Ontario. On en retrouvera aussi sur la répartition des PME par secteurs d'activité (tertiaire: 75 p. cent, secondaire: 21,5 p. cent, primaire: 3,5 p. cent).

Autre question à laquelle devrait répondre le rapport: quelle est l'importance véritable de la PME dans la création de l'emploi?

Depuis le temps que les politiciens, tant du gouvernement fédéral que du gouvernement provincial, et les porte-parole des associations de gens d'affaires parlent du rôle majeur que joue la PME dans le développement économique du Québec, on aura enfin un portrait le plus complet possible.

Par ailleurs, c'est le ministre d'Etat à la PME et au Tourisme, Bernard Valcourt, qui a inauguré le Salon de la PME.

Trop de voix discordantes chez les patrons de la construction

■ Un des obstacles importants à la déréglementation tant souhaitée par l'industrie de la construction réside dans la multiplicité des associations patronales (sept en tout), dont les prises de position varient.

JACQUES BENOÎT

« La coordination des associations de la construction, c'est la chose la plus difficile à laquelle arriver dans le moment », a dit hier M. Gérard Dufour, directeur régional (Québec) de Janin Construction, au colloque de la Fédération de la construction du Québec (4 000 membres) sur le bâtiment et les politiques gouvernementales.

Professeur de relations industrielles (Université de Montréal), et conférencier à la session de la matinée, M. Gérard Hébert a souligné que « le problème d'unité est beaucoup plus grand du côté patronal que syndical ».

Il a ajouté, en conclusion aux travaux de la matinée: « Je pense que vous vous en allez vers des prises de position divergentes. Mais si vous envoyez des messages divergents au gouvernement, c'est le point de l'autre côté (syndical) qui va passer. Il y a 10 ans, vous avez créé une association pour tous vous regrouper, et c'est donné une septième association. »

Le rapport Scowen

Le rapport Scowen publié en juin a été au centre du débat.

Celui-ci, comme on sait, va dans le sens du courant de la dé-

réglementation, et recommande entre autres: l'abolition du règlement de placement en vigueur depuis 1978 (l'ensemble de règles régissant le placement des travailleurs, selon surtout le nombre d'heures qu'ils ont travaillé précédemment, et que fait appliquer l'Office de la construction du Québec); également, la mise à l'écart du décret de la construction (il détermine les conditions de travail) pour le secteur de la construction résidentielle, à Montréal et à Québec.

« Démontiel », a lancé le directeur général de la F.T.Q.

Construction, M. Jean-Paul Rivard, invité à présenter le point de vue syndical, et pour qui le règlement de placement joue le rôle, pour l'industrie, des règles d'ancienneté en vigueur partout ailleurs.

Critique de l'Opposition sur les questions de travail, M. Guy Chevrete devait déclarer dans l'après-midi que l'abolition pure et simple du règlement conduirait à l'anarchie, et qu'il fallait plutôt penser à en améliorer « l'efficacité et la souplesse ».

Les employeurs ont de leur côté la réputation d'être favorables en bloc à de telles mesures.

Pour sa part, M. Gérard Hébert affirme que les choses ne sont pas si simples. « La majorité, sinon la totalité, des acteurs dans une industrie, malgré les discours à l'emporte-pièce qu'ils peuvent prononcer, ne veulent généralement pas de changement. L'inconnu leur fait peur. Ils connaissent les règles présentes. Ils ont appris à les contourner. »

Enfin, concluait-il, c'est un « mythe de penser qu'une solution — par voie de déréglementation ou autrement — puisse venir de quelqu'un d'autre que des intéressés eux-mêmes ».

Campeau à nouveau paralysée

■ Une cour fédérale américaine a bloqué, hier, la tentative de prise de contrôle d'Allied Corp. par la firme canadienne Campeau Corp.

Plus tôt dans la journée, Campeau avait procédé à une transaction de \$1,7 milliard, acquérant une tranche de 25,8 millions d'actions d'Allied, au

coût de \$67 US chacune. S'ajoutant aux quelque deux millions d'actions que Campeau possédait déjà, cette acquisition a porté à 54,6 p. cent sa participation dans les intérêts du géant américain de la vente au détail.

En vertu d'une ordonnance émise par le tribunal, Campeau

Corp. n'a pas été en mesure d'aller plus loin avec sa tentative de prise de contrôle.

L'ordonnance de la cour interdit tout transfert ou achat des actions d'Allied d'ici le 31 octobre, date de l'audience à laquelle ont été convoquées les représentants des deux compagnies.

CÉLÉBREZ AVEC NOUS L'OUVERTURE DE NOTRE 6^e MAGASIN
SUPER BAS PRIX SUR NOS MATELAS
Plus 12 mois sans intérêt sur notre modèle ortho-chiro.

Ens. simple 29\$/mois
Ens. double 39\$/mois
Ens. «Queen» 49\$/mois
Ens. «King» 59\$/mois

— 822 ressorts
— 4 couches de rembourrage pour un meilleur confort
— sommier anti-glissement
— sommier boîte renforcée
— pique sur 1 1/2 pouce de kodel pour éliminer les problèmes de transpiration
— support orthopédique

JUSQU'EN L'AN 2011

Les garanties sont sujettes aux conditions du fabricant.

LE CHIRO	CHIRO FERME	ORTHO 500	CHIRO-MEDIC SUPREME	POSTURE SLEEP
• 252 ressorts • garantie 1 an	• 312 ressorts • garantie 10 ans	• 510 ressorts • garantie 10 ans	• 840 ressorts • garantie 20 ans	10 ANS DE GARANTIE sommier à ressorts surface moelleuse
Ens. simple \$109	Ens. simple \$159	Ens. simple \$199	Ens. simple \$348	Ens. simple \$329
Ens. double \$149	Ens. double \$199	Ens. double \$259	Ens. double \$468	Ens. double \$449
	Ens. Queen \$269	Ens. Queen \$329	Ens. Queen \$588	Ens. Queen \$569
			Ens. King \$788	

MATELAS Rendez visite au spécialiste du confort

PIERRE BRUNELLE

NOUVEAU: CHATEAUGUAY
BOUL. ANJOU
175, rue ST-JEAN-BAPTISTE à Châteauguay
691-4240

MAINTENANT 6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

BEAUBIEN
BELLECHASSE
MONTRÉAL
6274, CHRISTOPHE COLOMB
270-3313

CAVENDISH
SHERBROOKE
MONTRÉAL
5850, SHERBROOKE Ouest
angle Regent
485-3330

LAVAL
GALERIES PAPINEAU
1950, boul. de la CONCORDE
662-3724

Boul. GOUIN
Trans-Canadienne
WEST ISLAND
15634, boul. GOUIN Ouest
620-7155

Brossard
7005, boul. TASCHEREAU
676-1882

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, À COMPTER DE 10 H

GRAND SPÉCIAL de LANCEMENT

LE VENEZUELA

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 420\$ par couple

DÉPART DE MIRABEL LE 6 NOVEMBRE
2 SEM., VIA NATIONAIR

	RÉGULIER	VENTE
• BARCELONA - (Vol aller-retour)	549\$	399\$
• HÔTEL CASACOIMA - (PUERTO PIRITU)	549\$	549\$
• APP. HÔTEL OLAMAR - PUERTO PIRITU	589\$	599\$
(Appartement 2 chambres, 3 pers. part. équipé)	729\$	549\$
	549\$	499\$
• PORLAMAR - Vol aller retour	549\$	399\$
MARGARITA		
• APP. HÔTEL JUAN EL GRIEGO (app. 1 ch.)	549\$	599\$
• APP. HÔTEL VALLEMAR	549\$	599\$
(appartement 2 chambres, 3 pers. part. équipé)	589\$	549\$
	549\$	499\$
• HÔTEL BELLAVISTA (incluant 14 petits déjeuners et 4 dîners)	1069\$	999\$

Les prix indiqués sont par personne basés sur deux personnes partageant la chambre ou l'appartement choisi, sauf indication contraire.

VOS VACANCES COMPRENNENT:

- Transport aérien aller-retour, incluant repas et consommations durant le vol.
- Transferts aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel choisi, incluant manutention des bagages.
- Hébergement pour deux semaines à l'hôtel de votre choix • Service d'un représentant.

NON INCLUS: Taxes et services à l'hôtel, taxes de transport canadienne et vénézuélienne.

MIRABELLE

le TOUR

des vacances-soleil

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Détenteur d'un permis

HEC CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Phonothon Diplômés et diplômées H.E.C.

Soyez à l'écoute les 27, 28 et 29 octobre.

la presse



OEUFS FRAIS
Calibre moyen
Canada "A"
IGA

89¢
Dz.



BISCUITS
Normande (400 g)
Parade, Riviera
LIDO
Boîte 350 g **1,49**



GÂTEAUX
Caramel, 1/2 lune à la vanille.
Dolga de d'enne, Jos-Louis
VACHON
Boîte de 6 **1,59**



BISCUITS
Viva (400 g)
Vénus, Bantam
VIAI
Boîte 350 g **1,49**



BEIGNES
Nature ou sucrés
IGA
Boîte de 12 **79¢**



**PEPSI-COLA,
SEVEN-UP,
PEPSI CERISES,
DIET PEPSI
OU DIET
SEVEN-UP**

6/3,79
Bout.
750 mL

DE LA
QUALITÉ
SUR COMMANDE

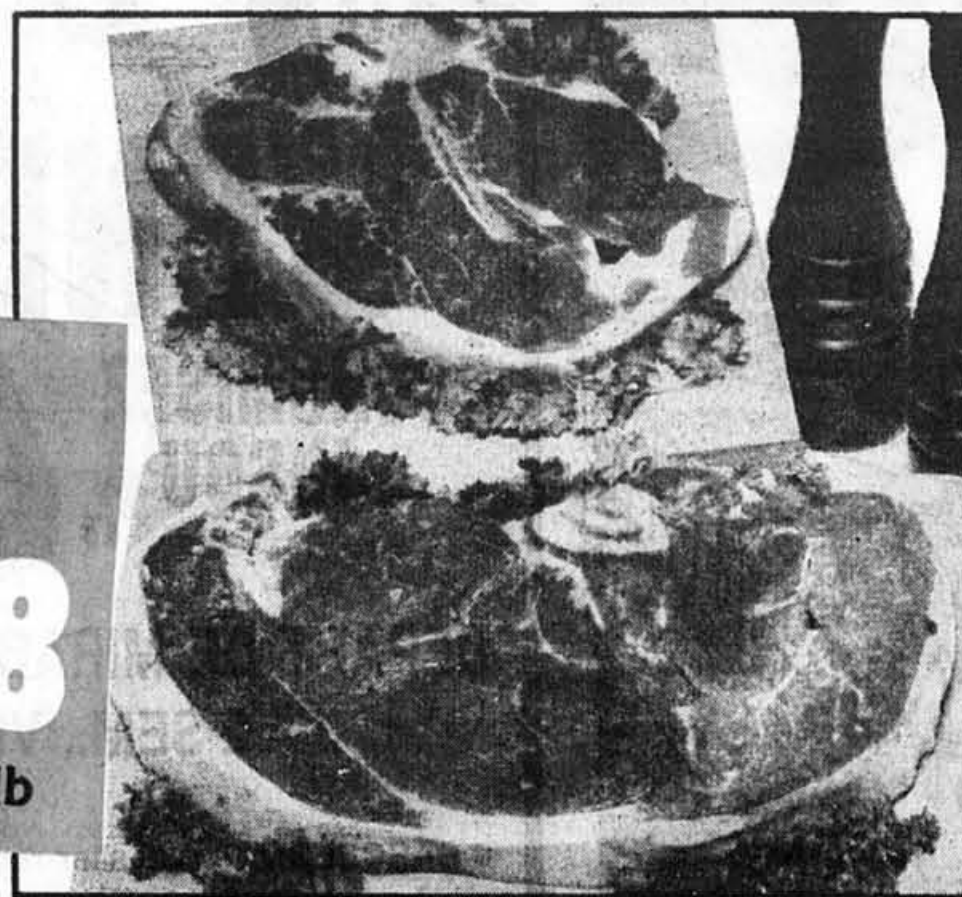
Du 27 octobre
au 1er novembre 1986

**BIFTECK
DE SURLONGE**
Boeuf catégorie Canada "A"

6,13 \$/kg **2,78** \$/lb

**BIFTECK OU RÔTI
DE CÔTES DE CHOIX**
Boeuf catégorie Canada "A"

8,33 \$/kg **3,78** \$/lb



**BIFTECK OU RÔTI
D'ALOYAU**
Boeuf catégorie Canada "A"

8,33 \$/kg **3,78** \$/lb

**BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE**

1,94 \$/kg **88¢** /lb

**JAMBONNEAU
DE PORC FRAIS**
(Un bout ou l'autre)

3,48 \$/kg **1,58** \$/lb

ÉPAULE DE PORC
Fumée, genre picnic
LAFLEUR
2,82 \$/kg **1,28** \$/lb

DEMI-JAMBON FUMÉ
MÈRE MICHEL
MAPLE LEAF
13,18 \$/kg **5,98** \$/lb

SOC DE PORC
Fumé, désossé
TAILLEFER
7,89 \$/kg **3,58** \$/lb

SAGCISSES
Porc & boeuf
LESTERS
3,70 \$/kg **1,68** \$/lb

PÂTE IMPÉRIALEUX
A la viande
WONG WING
Paq. de 10 **3,18**

RIZ FRIT
Aux légumes
WONG WING
Format 450 g **1,68**

**BACON
SANS COUENNE**
MAPLE LEAF
Paq. 500 g **2,49**

**BÂTONNETS
DE CHARCUTERIE**
5 variétés
MAPLE LEAF
Format 250 g **2,28**

**SALAMI
LESTERS**
Format 375 g **2,68**

**BOEUF FUMÉ
COORSH**
Paq. de 4 x 30 g **2,98**

**SAGCISSES
FUMÉES**
IGA
Paq. 450 g **1,28**

**SAGCISSES
SURGÉLÉES**
Porc & boeuf, porc & dinde
LA BELLE FÉRIÈRE
OU MCGARRY'S
Paq. 500 g **2,78**

**VIANDE CÔTES
TRANCHÉES**
Sélection de bœuf de première
à l'ail, pain de viande, sauté poulet,
viande et oignons,
marcand et fromage
HYGRADE
Paq. 175 g **1,28**

TOURTIÈRE
Surgelée
LA BELLE FÉRIÈRE
Format 450 g **2,68**

**CRETONS
BILOPAGE**
Cont. 300 g **2,88**

PÂTE AU SAUMON
Surgelée
BILOPAGE
Format 450 g **2,98**

**SAGCISSES
FUMÉES**
Bar-B-Q,
Quart de livre au boeuf
SCHNEIDERS
Paq. 450 g **2,18**

**MORCEAUX
DE POULET**
Frits, panés
SCHNEIDERS
Seau 600 g **4,28**

FROMAGERIE

**FROMAGE
MARQUIS DE
VAUDREUIL
AGROPUR**

12,74 \$/kg **5,78** \$/lb

**FROMAGE
OKA
AGROPUR**

14,29 \$/kg **6,48** \$/lb

**FROMAGE
ST-PAULIN
ANCO**

13,62 \$/kg **6,18** \$/lb

**FROMAGE
HAWARTI CRÈME
ANCO**

10,54 \$/kg **4,78** \$/lb

**FESTIVAL
DU FROMAGE**

**FROMAGE
CHEDDAR**
Doux, jaune ou blanc
MONT ST-HILAIRE

7,01 \$/kg **3,18** \$/lb

3,18 \$/lb

**FROMAGE
CHEDDAR**
En grains
MONT ST-HILAIRE

7,01 \$/kg **3,18** \$/lb

**FROMAGE
GRUBEC**
MONT ST-HILAIRE

10,10 \$/kg **4,58** \$/lb

SPÉCIALITÉ

**BIFTECK
D'OEIL DE CÔTES**
Boeuf catégorie Canada "A"

16,93 \$/kg **7,68** \$/lb

**FILETS
DE BOEUF**
Boeuf catégorie Canada "A"

19,80 \$/kg **8,98** \$/lb

**BIFTECK
DE CONTRE-FILET**
Boeuf catégorie Canada "A"

17,59 \$/kg **7,98** \$/lb

**FILETS
DE MONGE FRAÎCHE**

6,57 \$/kg **2,98** \$/lb

**FILETS
DE HARENG FUMÉ
DIGBY**

7,45 \$/kg **3,38** \$/lb

Prix en vigueur du lundi 27 octobre au samedi 1er novembre 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



Boniprix



* marque de certification d'IGA ltée

On a l'tour de vous satisfaire



PÂTES ALIMENTAIRES
Spaghetti, spaghetti,
macaroni coupé
LANCIA
Cello 750 g

79¢



HUILE VÉGÉTALE
BRAVO
Cont 3 L **2,49**



CRÈME GLACÉE
CASCADÉ
Carton 2 L **1,89**



PÂTE DE TOMATE
BRAVO
Boîtes 156 mL **3/1,00**



LAIT AU CHOCOLAT
QUÉBON
Cont 1 L **79¢**



PAINS À HOT DOG
OU À HAMBURGER
IGA
Paq. de 12

79¢

DE LA QUALITÉ SUR COMMANDE

Prix en vigueur du lundi 27 octobre au samedi 1er novembre 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

YOGOURTS FERMES YOPPY
69¢
Paq. de 2 x 125 g

MAÏS SOUFFLÉ MODERN
1,69
Sac 400 g

TOMATES
Canada de choix
BRAVO
75¢
Boîte 796 mL

FROMAGE COTTAGE QUÉBON
1,69
Cont 500 g

MÉLANGE POUR SOUPE POULET & NOUILLES LONEY'S
1,39
Paq. de 6 x 60 g

CHIPS LAURENTIDE
1,59
Sac 400 g

SAUCE POUR SPAGHETTI
Tomates, viande
BRAVO
89¢
Boîte 398 mL

JUS D'ORANGE QUÉBON
79¢
Cont 1 L

CHARCUTERIE

MORTADELLE Tranche selon vos besoins PRIMO 7,23 3,28 kg \$/lb	SALAMI OU PEPPERONI Tranche selon vos besoins MAPLE LEAF 5,93 2,28 kg \$/lb	NOIX DE RONDE Fumée (Pastrami) Tranche selon vos besoins DELI GOURMET COORSH 9,96 4,38 kg \$/lb	RÔTI DE POITRINE DE DINDE Tranche selon vos besoins TOUR EIFFEL 15,17 6,88 kg \$/lb
CAPICOLLO Frotté doux Tranche selon vos besoins PRIMO 9,96 4,38 kg \$/lb	PAIN DE VIANDE SIMILI POULET Tranche selon vos besoins LESTERS 3,92 1,78 kg \$/lb	CRETONS TAILLEFER Ordinaire ou à l'ail TOUR EIFFEL 5,47 2,48 kg \$/lb	PÂTE DE FOIE Ordinaire ou à l'ail TOUR EIFFEL 5,25 2,38 kg \$/lb
SAUCISSON DEBOLOGNE Cello ou cilo Tranche selon vos besoins LAFLEUR 3,04 1,38 kg \$/lb	JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE Tranche selon vos besoins TAILLEFER 7,45 3,38 kg \$/lb	RÔTI DE PORC CUIT Tranche selon vos besoins CALIXTE 14,51 6,58 kg \$/lb	JAMBON FUMÉ Tranche selon vos besoins OLDE FASHIONED SCHNEIDERS 11,64 5,28 kg \$/lb

FRUITS ET LÉGUMES

LAITUE ICEBERG
Produit de la Californie
Canada no 1
Grosceur 24
59¢
Ch.

RAISINS ROUGES
Produit de l'Espagne
NAPOLÉON
2,18 **99¢**
kg \$/lb

POMMES DE TERRE
Produit du Québec
Canada no 1
POMEXPAN
1,79
Sac 4,54 kg

POIRES BARTLETT
Produit des États-Unis
Canada extra de fantaisie
1,74 **79¢**
kg \$/lb

CHOUX DE BRUXELLES
Produit du Québec
79¢
Cont 568 mL

KIWIS
Produit de la Nouvelle-Zélande
Grosceur 46
3/99¢

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

Crystal D'Adriana
CRISTAL DE PLOMB 24%
Article de la semaine
Jusqu'au 1er novembre
OLD FASHIONED
Prix ord.: 3,99\$
SEULEMENT 1,99
ch.

IGA Boniprix IGA

On a l'tour de vous satisfaire

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ aux détenteurs des bons de souscription (les "bons de souscription") d'acheter des actions ordinaires de Hiram Walker Resources Ltd. ("Hiram Walker") à 32.50 \$ par action jusqu'au 15 janvier 1988, émises conformément à un acte de fiducie (l'"acte de fiducie") en date du 4 janvier 1984 entre Hiram Walker et La Compagnie du Trust Royal, fiduciaire, de l'opération décrite ci-dessous, qui a donné lieu à un ajustement des droits de souscription conformément aux bons.

Le 24 octobre 1986 (la "date d'entrée en vigueur"), l'arrangement (l'"arrangement") en vertu de l'article 181 de la Loi de 1982 sur les compagnies (Ontario) visant à fusionner Corporation Gulf Canada ("Gulf") et Hiram Walker est entré en vigueur. À la date d'entrée en vigueur, 1) chaque action ordinaire de Hiram Walker, autre que celles qui sont détenues par Gulf ou sa filiale en propriété exclusive HWR Holdings Inc. ("La nouvelle HWR") ou par les actionnaires qui ont exercé les droits de dissension, a été échangée avec Gulf, au gré du détenteur de ladite action, contre soit 2,6 actions ordinaires de Gulf (l'"option d'action"), soit 38 \$ plus l'intérêt, en numéraire (l'"option de numéraire") et 2) chaque action privilégiée de catégorie D, deuxième série, de Hiram Walker a été échangée contre une action privilégiée de la nouvelle HWR.

Les détenteurs d'actions ordinaires de Hiram Walker qui désiraient choisir l'option de numéraire en vertu de l'arrangement devaient remplir une lettre de transmission et une formule indiquant leur choix suivant la forme prescrite, indiquer ledit choix sur ladite formule et retourner celle-ci, accompagnée des certificats représentant les actions ordinaires de Hiram Walker à l'égard desquelles le choix avait été fait, au depositaire nommé sur ladite formule avant la date limite fixée pour le choix, qui était le 16 octobre 1986 à 17 heures (heure locale au lieu de dépôt). Les détenteurs des actions ordinaires de Hiram Walker à l'égard desquelles l'option de numéraire n'a pas fait l'objet d'un choix en bonne et due forme ont été censés avoir choisi l'option d'action à l'égard desdites actions et celles-ci ont été échangées contre des actions ordinaires de Gulf en vertu de l'arrangement.

Toutes les actions ordinaires de Hiram Walker détenues par Gulf ont été transférées par Gulf à la nouvelle HWR en échange d'actions de la nouvelle HWR.

À la suite des opérations susdites, Hiram Walker est devenue une filiale en propriété exclusive de la nouvelle HWR, laquelle à son tour est détenue en propriété exclusive par Gulf.

Il est prévu que la dissolution de Hiram Walker et de Walker-Home Oil Limited ("WHO"), filiale en propriété exclusive de Hiram Walker, dans la nouvelle HWR sera commencée conformément à la Loi de 1982 sur les compagnies (Ontario). Ensuite, leurs actifs respectifs seront répartis et leurs passifs respectifs, à moins d'avoir été satisfaits ou acquittés par ailleurs, seront assumés par la nouvelle HWR.

Pour plus de détails sur l'arrangement, notamment les renseignements se rapportant aux entreprises de Gulf et de Hiram Walker ainsi que les états financiers et les renseignements financiers pro forma, prière de se reporter aux avis de convocation des assemblées extraordinaires des actionnaires, à l'avis de requête, à la circulaire d'information de la direction, à la déclaration de fondé de pouvoir de Hiram Walker Resources Ltd. en date du 20 août 1986 et aux avis des assemblées extraordinaires ajournées des actionnaires, à l'avis de la nouvelle date de requête, à la circulaire d'information de la direction et à la déclaration de fondé de pouvoir supplémentaire en date du 19 septembre 1986. Les détenteurs des bons de souscription peuvent obtenir un exemplaire des documents susdits sur simple demande en s'adressant au secrétaire de Hiram Walker, 1 First Canadian Place, bureau 600, C.P. 33, Toronto, Ontario M5X 1A9.

Conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 4.10 de l'acte de 1984, Gulf et Hiram Walker ont conclu un acte supplémentaire à l'acte en vue notamment de fournir aux détenteurs des bons de souscription le droit de recevoir, lors de l'exercice de leurs bons de souscription après la date d'entrée en vigueur, le nombre d'actions ordinaires de Gulf auquel ils auraient eu droit conformément à l'arrangement s'ils avaient exercé leurs bons de souscription avant la date d'entrée en vigueur et de stipuler que les dispositions d'anti-dilution de l'acte de 1984 continuent de s'appliquer à propos des actions ordinaires de Gulf. Les détenteurs des bons de souscription auront le droit, dorénavant et jusqu'au 15 janvier 1988, de recevoir 2,6 actions ordinaires de Gulf à un prix de 32.50 \$ pour chaque bon de souscription détenu, sous réserve de tout autre ajustement comme cela est prévu dans l'acte de 1984, tel qu'il est assorti d'un supplément.

Les détenteurs des bons de souscription et des débentures 8 1/8 % de Hiram Walker continuent d'avoir le droit, en fait, de convertir lesdites débentures concurrentiellement à l'exercice des bons de souscription et de régler de cette façon une partie du prix d'exercice payable lors de l'exercice des bons de souscription en remettant lesdites débentures.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'alinéa (b) de l'article 4.13 de l'acte.

FAIT le 24 octobre 1986.

HIRAM WALKER RESOURCES LTD.
E.W.H. Tremain
Secrétaire

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros (moyenne) des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal, tels que compilés par Agriculture Canada.

LÉGUMES
 Betterave: \$3.10 à \$3.40 le sac de 25 lb; \$1.20 le sac de 10 lb; \$4.25 à \$4.40 12 x 2 lb.
 Brocoli: \$11.20 à \$13.05 la caisse de 14 unités.
 Carotte: \$10.00 à \$10.30 pour 24 cellos de 2 lb.

Carotte: \$10.30 à \$10.35 pour 10 cellos de 5 lb.
 Carotte, \$9.25 à \$9.80 la caisse de 30 paquets.
 Céleri: \$15.50 à \$17.50 la caisse de 24 unités.
 Champignon du Québec: \$8.75 à \$10.00 la caisse de 5 lb; \$12.50 à \$12.60 12 x 227 gr.
 Chou de Bruxelles du Québec: \$13.40 à \$14.15 la caisse de 25 lb; \$7.50 à \$8.25 la caisse de 12 x 10 onces.

Chou de Savoie: \$7.90 à \$9.50 la caisse de 12 unités.
 Chou-fleur du Québec: \$11.50 à \$11.85 la caisse de 12 unités.
 Chou rouge: \$8.60 à \$9.00 la caisse de 12 unités.
 Chou vert du Québec (moyen): \$6.50 le sac de 50 lb.
 Citrouilles en vrac: (moyennes) \$8.65 la doz; (grosses) \$12.80 à \$14.00 la doz.

Concombre de serre du Québec, sans pépin: gros, \$13.00 la doz; moyen, \$12.00 la doz; petit, \$11.00 la doz.
 Endive de type français du Québec: \$8.50 la caisse de 5 lb.
 Laitue Boston: \$8.50 la caisse de 16 un.
 Laitue pommée (Iceberg): \$6.00 à \$7.25 la caisse de 18 unités.

Laitue romaine: \$7.50 à \$8.75 la caisse de 16 unités.
 Oignon jaune à bouillir: \$1.02 à \$1.15 le sac de 10 lb.
 Oignon jaune du Québec: moyen, \$9.00 le sac de 50 lb; \$11.40 à \$13.25 pour 24 x 2 lb; \$11.90 à \$13.15 pour 10 x 5 lb.
 Panais du Québec: \$6.30 à \$7.05 pour 12 cellos de 1 lb.

Piment vert du Québec: gros, \$14.25 le boisseau.
 Poireau du Québec: \$9.50 à \$11.50 pour 12 bottes de 3 unités.
 Pommes de terre de l'I.-P.-E. No 1: \$7.90 à 8.00 pour 5 x 10 lb; pour cuisson au four: \$12.75 à \$12.80 le sac de 50 lb; \$21.30 pour 12 x 5 lb.

Pomme de terre du Québec, No 1: blanche, broyée, \$2.50 les 20 lb; \$1.30 le sac de 10 lb; jumbo, \$6.15 le sac de 50 lb; \$7.75 pour 5 x 10 lb.

Radis du Québec: \$7.15 à \$7.60 la caisse de 30 sachets de 6 onces ou 12 sachets de 16 onces.
 Rutabaga du Québec, moyen,

levé: \$7.75 à \$7.90 le sac de 50 lb.
 Tomates: de serre, roses, Québec No 1, \$9.50 à \$11.00 la caisse de 8 lb.

Quelles sont les meilleures entreprises montréalaises?

Pour la première fois, quelqu'un ose poser la question directement aux premiers intéressés: les consommateurs.

Un vaste sondage scientifique mené par **RÉALITÉS CANADIENNES**, une des plus importantes sociétés de recherche au Canada, a permis de déterminer de façon objective les meilleures entreprises montréalaises dans plus de 200 catégories d'affaires. Les résultats de cette enquête originale seront dévoilés dans un proche avenir.

À SUIVRE.



UNE INITIATIVE DE MARKETING PELEG, 500 SHERBROOKE OUEST, SUITE 1250, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3C6 TÉL.: (514) 284-1221

DANS LE CADRE DU
SALON DE LA PME
 LE SALON DE LA RÉUSSITE EN AFFAIRES
 24/25/26 OCTOBRE
 PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

GAGNEZ

UNE MERCEDES POUR TROIS ANS



offerte par:



Location
 Pierre Lafleur
 Ltée

desjardins

Partenaire à long terme

grâce à
RADIO CITE
 FM 107.3

le
SALON DE LA PME
 et
la presse

Dirigeant(e)s de petites ou moyennes entreprises du Québec, courez la chance de gagner la location d'une Mercedes 300 D TURBO 1987 pour une période de 3 ans d'une valeur de 50 000\$, offerte par Location Pierre Lafleur Ltée.

Découpez le coupon de participation en y attachant votre carte d'affaires!

Le coupon sera publié jusqu'au 26 octobre et le tirage aura lieu le lundi 27 octobre à 16 h 15 à

RADIO CITE

COUPON DE PARTICIPATION
 Déposez ce coupon au Salon de la PME, jusqu'au 26 octobre 1986 au Palais des Congrès en y attachant votre

CARTE D'AFFAIRES

SALON DE LA PME
 LE SALON DE LA RÉUSSITE EN AFFAIRES

Location
 Pierre Lafleur
 Ltée

Le texte des règlements est disponible à Radio-Cité, au Salon de la PME et à LA PRESSE.

NOM _____
 ENTREPRISE _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ CODE POSTAL _____
 FONCTION _____
 TÉL.: (rés.) _____ (bureau) _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

ABRI FISCAL
SOIRÉE D'INFORMATIONS
 Mardi 28 octobre
 à 19 h 30
 Centre Sheraton - Salon 3
 1201, boul. Dorchester Ouest
 Pour réservation, appelez:
 Lyse Gravel
 849-0505 ou 866-1587
 Veilleux, Charlebois & Associés Inc.
 Courtier en contrats d'investissement

SÉMINAIRE
"TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LE FRANCHISAGE"
 Si vous désirez sérieusement vous lancer en affaires, ne manquez pas ce séminaire:
DIMANCHE 2 NOVEMBRE
 De 13h00 à 18h00
 Hôtel Le Centre Sheraton à Montréal
 Un programme dynamique au cours duquel 14 conférenciers experts vous exposeront tous les aspects du franchisage: son coût, son financement, le point de vue légal, vos chances de réussite, etc...
 Inscrivez-vous dès maintenant!
 \$95 par personne - 100\$ par couple
 Le Conseil Québécois du Commerce de détail
 Cartes Visa et MasterCard acceptées
 Renseignements: (514) 842-6681

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS

RÉA...LISEZ UN BON PLACEMENT!

- UN PLACEMENT QUI PEUT RÉDUIRE VOS IMPÔTS.
- ADMINISTRÉ PAR UNE MAISON DE COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES.
- OFFERT PAR L'ENTREPRISE DE LA FIDUCIE EN QUÉBEC, DES CAISSES POPULAIRES ET DES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS PARTICIPANTES.

Desjardins
 Au cœur de votre évolution financière

BIGOL
 Brault, Gauthier, O'Brien inc.
 UNE VALEUR SÛRE

2 JOURS

pour participer au
WEEKEND D'AFFAIRES LE PLUS RENTABLE DE L'ANNÉE.

270 EXPOSANTS

offrent produits et services essentiels

A TOUS LES GENS D'AFFAIRES. AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ ET VOS PROFITS,

découvrez des innovations et les professionnels responsables des plus grands succès commerciaux au pays.
CONSULTATIONS GRATUITES SUR PLACE!



SALON DE LA PME
 LE SALON DE LA RÉUSSITE EN AFFAIRES

Palais des Congrès de Montréal
 24, 25, 26 OCT. 1986

La presse VIA Rail Canada

INVESTISSEMENT IMMOBILIER ABRI FISCAL: CLASSE 31

- Évitez les hauts et les bas du REA
- Investissez dans le béton
- Immeuble situé au centre ville: 250 logements
- Investissement minimum: 10 000\$
- Plus de 1000 investisseurs ont fait confiance à nos projets, à notre gestion.

Il faut connaître
 • Assistez à une clinique immobilière
 • Demandez notre prospectus provisoire

Appelez-nous au:
 (514) 435-6751 • 1-800-361-3606



Les Placements Normand Massé Inc.
 Courtiers en contrats d'investissement



ROTHMANS INC.

DIVIDENDES DÉCLARÉS

Les dividendes suivants sont déclarés payables le 17 décembre 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 3 décembre 1986:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

Dividende trimestriel régulier n° 72 de 1,71% par action privilégiée de série A.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE DEUXIÈME RANG

Dividende trimestriel régulier n° 69 de 0,33% par action privilégiée de deuxième rang.

ACTIONS ORDINAIRES

Dividende trimestriel de 0,40\$ par action ordinaire.

Robert W. Allan
 vice-président, finances
 Toronto, Ontario
 Le 21 octobre 1986

RÉCOMPENSE 42 000\$

C'est la somme que vous économiserez en 5 ans si vous payez actuellement 70¢ par mois pour chacun des 10 espaces de stationnement nécessaires à votre compagnie. Il vous suffit de louer un bureau à l'île-des-Sœurs, où le stationnement est gratuit.

- Bureaux à louer classe A
- Tarifs très concurrentiels
- À 5 minutes du centre-ville
- Accès facile aux voies rapides

Appeler
GISELE RICHARD
 ou
 769-9611

île des Sœurs

Le génie allemand à votre portée



VIALLE AUTOMOBILES
 400, BOUL. ROLAND-THERRIEN 679-0890



DIVIDENDES

TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Alcan Aluminium	0.20 trm. (US)	04-12-86
Amey International	0.10 trm.	05-12-86
Domestic Resources (VA)	0.24 trm.	05-12-86
Elbay Corp.	0.095 trm.	05-12-86
Family Steak Houses Inc.	3 pour 21 act.	05-12-86
Health Care Property	0.58 trm.	05-12-86
Ingers Ltd.	0.06 trm.	05-12-86
Island Telephone	0.46 trm.	05-12-86
Lac Minerals	0.15 \$ ann.	05-12-86
Lac Minerals	0.025 trm.	05-12-86
Lac Minerals	0.14 trm.	05-12-86
Maple Man & Hold (A)	0.12 trm.	05-12-86
(B)	0.15 trm.	05-12-86
Morton Throat	0.32 trm.	05-12-86
Nat'l Sec. Ins.	0.21 trm.	05-12-86
Newell Co.	0.125 trm.	05-12-86
Northrup	0.07 trm.	05-12-86
Onclava Group	0.075 trm.	05-12-86
Proper Jewellers	0.45 trm.	05-12-86
Questar Corp.	0.09 trm.	05-12-86
Sico Inc.	3 pour 21 act.	05-12-86
Timova Corp.	0.25 trm.	05-12-86

LES RESTAUX

Rapport hebdomadaire
(PC) — Les arrivages au marché de Montréal cette semaine comprennent 751 bovins, 1,140 veaux, 29 moutons et huit porcs. Les prix s'établissent ainsi:
Bovillons, B et commercial: \$57.00-65.00
Génisses, commercial: \$50.00-58.00
Vaches, D1-2: \$51.00-54.00; D3: \$45.00-50.75; T.C.: \$35.00-44.75
Taureaux: \$54.00-63.25
Veaux de choix: \$115.00-133.00; bons animaux: \$90.00-114.00; communs et moyens: \$50.00-89.00
Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario, lundi: \$190.44; mardi: \$193.09.

MONTRÉAL (Revue de la semaine)

Volume	Haut	Bas	Chgt.	Var. Hout	1986
Massvil	28415	431	36	39	4
Mazzer	8840	53	45	4	80
Maurer	1800	67	100	-7	17
Miro Res	61499	18	15	17	3
Mit Canada	9724	32	32	32	45
McDaid	28700	51	58	50	-5
Monder	5000	54	57	57	100
Mon Gold	9000	66	60	60	48
N.Gickor	1461	12	12	12	30
N.Poncor	7500	70	63	70	75
NA RereM	11500	27	24	25	39
Novamin	2350	250	250	250	310
Oasis Res	26333	53	48	50	-2
Ormicat	8000	17	17	17	30
PerronGid	64198	295	350	350	-40
Que Cabt	500	23	23	23	-1
Queensh	25850	100	100	100	-17
Rodisson	9100	42	40	40	-2
Romcor	5222	25	23	23	-2
Rouville	70500	380	295	335	+55
Shole	1000	65	65	65	105
Shobell R	14188	45	41	43	+3
StandardG	36704	76	70	75	95
Synoid	25677	97	80	82	-10
Tandem	5700	125	115	116	-14
Volmont	49100	17	16	16	70
Vosson	4400	22	22	22	50
Vitor	37200	120	120	120	-9
W G Mines	14800	10	100	105	+4
Wright	49100	155	140	148	-2
Wright	42100	37	32	34	+2
Yorbeu	13500	49	65	65	104
Total					18,281,538

Portfolios	1985	1986
B Corp r	19853 17%	71% 71%
Bachner	2500 58	71% 71%
Ry-Fin	1250 110	71% 71%
Fok-Weir	11800 255	225 240 + 20 255 219

Certificat de métaux précieux

Certificats	Oz	Haut	Bas	1986
Grain shv	3750	5.800	5.600	6.330 4.970
Grain gld	1015	424.00	410.00	418.00 426.40

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.
Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, le kilo: 39-92, \$5.015, 40-93, \$5.035; prix du gros au détailant: \$5.642.
Fromage cheddar au kilo, 1ère catégorie, blanc: \$5.113, 1ère cat., coloré: \$5.120.
Produits concentrés (sac de 20 kg) — lait écrémé en poudre, pulvérisé: \$2.984 le kg pour bétail: \$1.170 le kg, poudre de babeurre, pulvérisé: \$2.250 le kg, poudre de lactosérum, pulvérisé: \$0.480, pour bétail, \$0.395 le kg.
Oeufs, prix de gros au détailant, en carton de 12 — A-extra-gros: \$1.28-9-10; A-gros: \$1.27-1-10; A-moyens: \$1.18-1-10; A-petits: \$0.84-1-10.
Prix de gros au producteur, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec — A-extra-gros: \$0.97; A-gros: \$0.97; A-moyens: \$0.89; A-petits: \$0.54.
Pommes de terre: prix de vente, Canada No 1, livrées à Montréal ou Québec par camion — Québec brossées, \$1.23 le sac de 10 lb, \$2.35 le sac de 20 lb, \$4.70 le sac de 50 lb, Québec lavées, \$1.29 le sac de 10 lb, \$2.54 le sac de 20 lb, \$5.70 le sac de 50 lb; I-P-E, brossées, \$1.25 le sac de 10 lb, \$2.46 le sac de 20 lb, \$5.35 le sac de 50 lb.

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.				
Contrats de 20 onces				
Dec. 86	415.00	415.00	410.50	410.50
Mars 87	—	—	—	435.00
Juin 87	—	—	—	440.00
Sep. 87	—	—	—	454.00
Dec. 87	—	—	—	(nouveau)
Volume de Jev: 4 contrats				
CONTRATS DE 200 ONCES D'ARGENT	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct. 86	—	—	—	5.78
Janv. 87	—	—	—	5.68
Avril 87	—	—	—	5.83
Juill. 87	5.98	5.98	5.98	6.05
Oct. 87	—	—	—	6.19
Volume de Jev: nil				

TEXACO CANADA INC. S'ASSOCIE À



C.O.R.P.I.Q.: Corporation des propriétaires immobiliers du Québec Inc. et Texaco Canada Inc. ont récemment renouvelé leur entente par laquelle Texaco Canada Inc. demeure Fournisseur Agréé des membres de CORPIQ pour la fourniture de l'huile à chauffage.

On reconnaît sur la photo, MM. Pierre Galipeau, Président du Comité exécutif du CORPIQ et M. Fernand Boudreau, représentant de Texaco.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

9 3/4%

3 ANS

Dépôt minimum: 500 \$
Intérêts versés une fois l'an.

RECUS DE DÉPÔT GARANTI

7 3/4%*

30 JOURS

Dépôt minimum: 5000 \$
Intérêts versés à l'échéance.

LES TAUX PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS.

SERVICES FINANCIERS EATON

Dans les Magasins Eaton
677, rue Ste-Catherine ouest 284-8944
St-Bruno 461-2345
Centre du Carrefour Laval 687-1470
Centre Fairview, Pte-Claire 697-6420
Les Galeries d'Anjou 353-4411

Succursale du Trust
1450, rue Ste-Catherine ouest 861-3664

DES SERVICES FINANCIERS PERSONNALISÉS

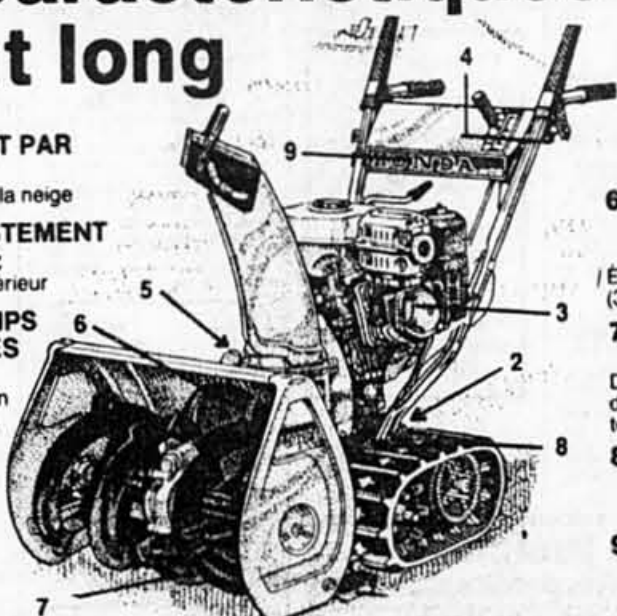
Les heures d'ouverture des centres financiers sont les mêmes que celles des magasins.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
Offert par la Compagnie du Trust Eaton.

CHASSE-NEIGE HONDA

Des caractéristiques qui en disent long

- 1. ENTRAÎNEMENT PAR CHENILLES:**
Meilleure traction dans la neige
- 2. PALIER D'AJUSTEMENT À 3 HAUTEURS:**
Pour un nettoyage supérieur
- 3. MOTEUR 4 TEMPS GX À SOUPAPES EN TÊTE:**
Réduit la consommation de carburant et d'huile, démarrage facile
- 4. CONSOLE DE COMMANDE PRATIQUE:**
3 vitesses avant et 1 vitesse arrière



- 5. VIS SANS FIN ET COUSSINET DE PLASTIQUE:**
Rendent la chute d'éjection facile à manoeuvrer
- 6. DIAMÈTRE ET «DESIGN» EXCLUSIFS DE LA TURBINE:**
Éjection de la neige jusqu'à 12 m (39 pi) de distance
- 7. TARIÈRE DENTELÉE BRISE-GLACE:**
Déblaye jusqu'à 47 cm (18.5 po) d'épaisseur, capacité de 38 tonnes/heure
- 8. PATINS RÉGLABLES:**
Plusieurs hauteurs de travail
- 9. C'EST UNE HONDA... ÇA VEUT TOUT DIRE!**

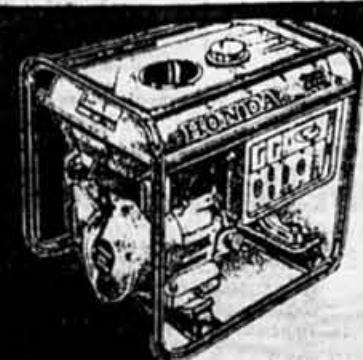
Plusieurs modèles sont disponibles, dont le tout nouveau avec démarreur électrique et lumière de travail à double intensité.

PRIX À PARTIR DE 729\$*

(*détail suggéré pour le HS35, modèle non montré)

Une offre exceptionnelle vous attend chez l'un des concessionnaires participants. Consultez-le dès maintenant.

(En vigueur jusqu'au 30 novembre 1986; applicable sur le prix de détail suggéré; ne peut être combiné à une autre offre; sujet à la disponibilité des stocks.)



GÉNÉRATRICES HONDA

Évitez les inconvénients d'une panne d'électricité
Procurez-vous une Génératrice HONDA

GAZAILLE SPORT
Les Entreprises Collin et Nantel Inc.
5271, rue St-Hubert, Montréal
270-4191

MOTO DAYTONA HONDA
Division de Moto International
1214, rue Sanguinet, Montréal
288-6631

INOLEC INC.
8954, rue Lajeunesse, Montréal
384-9021

LES AUTOMOBILES RALLYE LTÉE
129, rue Clément, LaSalle
363-3454

LA BOÎTE À OUTILS DU QUÉBEC
5480, rue Orchard, St-Hubert
Coin Grande-Allée
866-5232 676-6360

LOCATION D'OUTILS GANT BLANC
433, boul. Laurier, Mont St-Hilaire
464-6211

HONDA
Produits
Mécaniques

LE GROUPE PEMP!
LA MULTIDISCIPLINARITÉ
EN FISCALITÉ, FINANCE ET PLACEMENT

LE GROUPE PEMP! DES SPÉCIALISTES
À VOTRE SERVICE À LA GRANDEUR DU QUÉBEC



Guy Charron, Président et chef de la direction du Groupe PEMP; Jean Gilles Allaire, Vice-président et gestionnaire de portefeuilles, Les Conseillers en Placements PEMP inc.; Pierre Duchaine, M.B.A., Vice-président régional, PEMP inc.; Alain Lauzon, Actuaire A.S.A., Vice-président, développement des concepts PEMP inc.; André Matteau, C.A., Directeur de la fiscalité PEMP inc.; Alain Davet, Economiste M.B.A., Vice-président, développement PEMP inc.; Alain Boulet, Directeur de l'Informatique PEMP inc.

LES DIRIGEANTS DES ÉQUIPES RÉGIONALES

Montréal
Gilles Gratton
514-866-3477
1-800-361-8266

Outaouais
Carol Beauchamp
819-777-8266

Québec
Pierre Duchaine, M.B.A.
418-648-8266
1-800-463-1819

Saint-Laurent
Guy Jasmin, C.G.A.
514-744-4424

Alma
Yvon Lévesque, avocat fiscaliste
418-668-7621

Baie Comeau
Gaston Hébert, avocat
418-589-3505

Chicoutimi
Yvan Corbeil
418-545-7367

Sherbrooke
Jean Rochefort
819-821-4378

Vous voulez atteindre l'indépendance financière le plus rapidement possible?... Vous n'avez pas l'intérêt, le temps ou les connaissances requises pour gérer efficacement vos affaires?... Vous ne pouvez être tout à la fois comptable, fiscaliste, actuaire et gestionnaire de portefeuilles?

La solution:
LE GROUPE PEMP!
La Planification
Économique,
Modulaire Personnalisée

UNE ÉQUIPE INTÉGRÉE

Le Groupe PEMP est constitué de deux sociétés distinctes qui ensemble offrent des services intégrés.

LE GROUPE PEMP

PEMP Inc.

Services de
planification
financière et
fiscale

Les Conseillers en Placements PEMP Inc.

Services de gestion
de placements

Une équipe multidisciplinaire unique qui regroupe sous le même toit des comptables, des fiscalistes, des actuaires, des économistes et des gestionnaires de placements.

Cette équipe est appuyée par un Conseil consultatif et un Comité de placements regroupant des personnalités du monde des affaires et des professions libérales dont le mandat respectif est de guider le Groupe PEMP dans ses politiques.

UNE ÉQUIPE POUR VOUS

Le Groupe PEMP a créé pour vous des programmes informatiques spécialisés qui ont enfin rendu accessible au plus grand nombre, des services, de fiscalité et de placements jusqu'alors réservés aux grandes fortunes.

INSCRIVEZ-VOUS À UN SÉMINAIRE PEMP

Avant de vous lancer dans quelque aventure financière que ce soit, prenez le temps de vous informer davantage. Après tout, il y va de votre intérêt, présent et futur!
Pour en savoir plus long sur vos possibilités, l'équipe PEMP vous invite à venir assister à ses séminaires. Vous pourrez ainsi prendre contact avec le monde de la planification financière et fiscale et de la gestion de placements. Des séminaires sont également offerts aux entreprises au bénéfice de leurs cadres et de leurs employés.

Prochains séminaires:
Montréal - 10 novembre
Hôtel Reine-Elizabeth
Salon Bersinis 18h30

Québec - 12 novembre
Auberge Centre-ville
Salon Lauzon 18h30

PEMP vous élève au-dessus de la foule des intervenants financiers.

PEMP

Les 5 titres les plus actifs du (TCO)	Vol cours	en				en			
		Série	Off.	Dern opt	Vol cours	Série	Off.	Dern opt	Vol cours
1									
2									
3									
4									
5									

85	P	365	390	375	10	88
90		290	315	325	4	79
90	P	56%	57%	56%	40	205
85	P	465	55	475	2	61
Canada	C	10%	Opt Val			55
10		135	155	175	10	75

12 ₁ P	165	185	195	15	12
12 ₂ P	175	200	180	30	190
Canola A	C	22%	Opt Vol		21
22 ₁ P	65	90	75	5	55
22 ₂ P	60	70	65	15	209
Aerosepa	C	24%	Opt Vol		12
27 ₁ P	290	315	300	10	15
27 ₂ P	185	200	185	5	52
A	C	22%	Opt Vol		41
25	80	95	85	5	6
22 ₁ P	60	75	70	20	1116
22 ₂ P	60	75	70	20	166

Unit		C	27%	Opt Vol	143
127 1/2	P	220	250	240	85
127 1/2		80	95	90	25
125		10	20	20	100
125	P	220	240	225	8
					80
Corp B					
		C	34%	Opt Vol	18
127 1/2		85	90	85	8
127 1/2		10	35	15	10
					253

\$17½	15	30	30	4	2069
\$15	130	155	190	3	115
\$17½	40	65	75	2	84
\$17½ P	180	205	160	5	50
\$17½ P	140	165	110	5	106
Fin'l A	C	30%	Opt Vol		29
\$27½	65	80	70	10	30
\$35	25	35	30	10	108
Index	C150.34	Opt Vol			182

\$150	P	245	270	220	5	162
\$155	P	\$5	\$5 1/2	450	5	35

[illegible]

	Partnership	Units	
Orange	100	\$40	40%
Orange II	200	\$21	21%
	Trust Units		
come	53840	\$11	11%
ust un	25282	\$11	11%
	6775	\$10	10%
	3550	\$18	18%
Gold	U28000	52	48
	Traded in US Funds		
B	750	\$26	26%
pr	700	\$25	25%
	6000	\$6	6%

Vin	200	160	197	19	12
Oil	150	119	88	19	12
Wheat	150	154	54	54	20
Oil	14000	1327	32	32	20
Wheat	11000	1122	121	121	20
Oil	16000	1550	305	350	40
Wheat	2100	465	450	465	5
Oil	200	127	27	27	5
Wheat	400	120	20	20	5

Paris \$410.67 (\$421.m2)
Francfort \$414.50 (\$425.50)
Zürich \$412.50 (\$424.00)
Hong Kong \$412.93 (\$423.59)
L'once d'or fin cotait vendredi
\$55 CAN (\$407 US) à l'offre et
\$66 CAN (\$408 US) demande à
la fermeture des transactions, co-
tés par la firme Deak Internatio-

705	HYPOTHÈQUES	710	OCCASIONS	710	OCCASIONS	710	OCCASIONS	710	OCCASIONS	714	FRANCHISES	714	FRANCHISES	714	FRANCHISES	
-----	-------------	-----	-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----	------------	-----	------------	-----	------------	--

AVEC 100% DE GARANTIE

25 **TENUE DE LIVRES,**
DÉCLARATIONS QUARTIER

80 **ÉQUIPEMENT
SPÉCIALISÉ**

285-7111
ES ANNONCES

la presse

RAYCOM
EST, MONTRÉAL



OTÉGÉS
mocrédit Inc.
(14) 845-2103

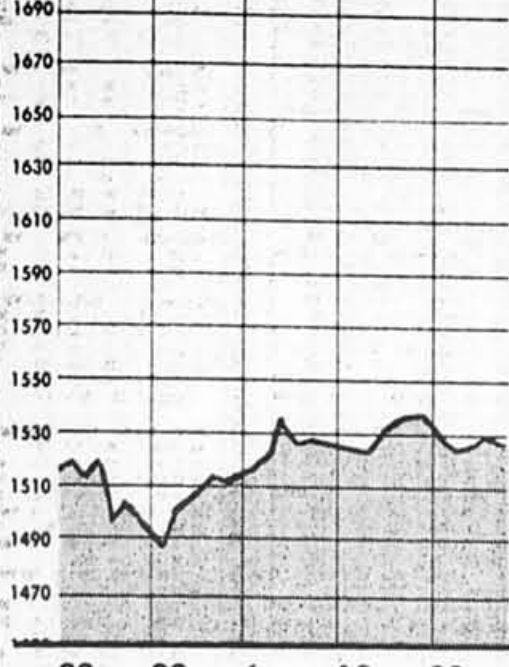
1

MONTRÉAL

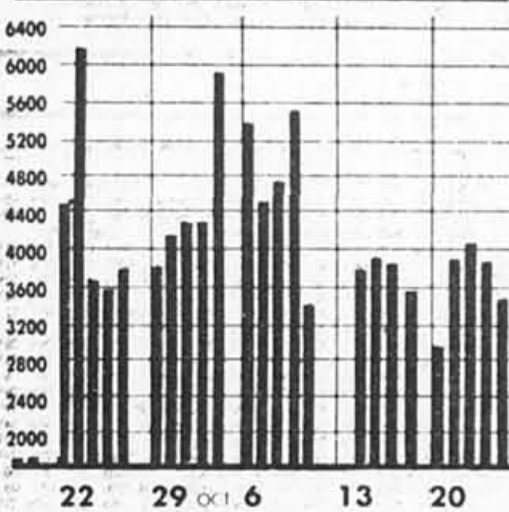
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1634,88
Fermière: 1627,20
Bas: 1626,82

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3 482 000



INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Marché	Indice	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1527,20	-3,76
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	1482,37	-4,80
MARCHÉ MINÉRIEUX (XCM)	1267,69	-6,14
HYDRO CARB. (XCO)	116,65	-12,66
PROD. FORESTIERS (XCF)	2080,50	+7,49
BIENS D'ÉQUIP. (XCI)	1307,36	-9,02
SERV. PUBLICS (XCU)	1365,83	-6,27

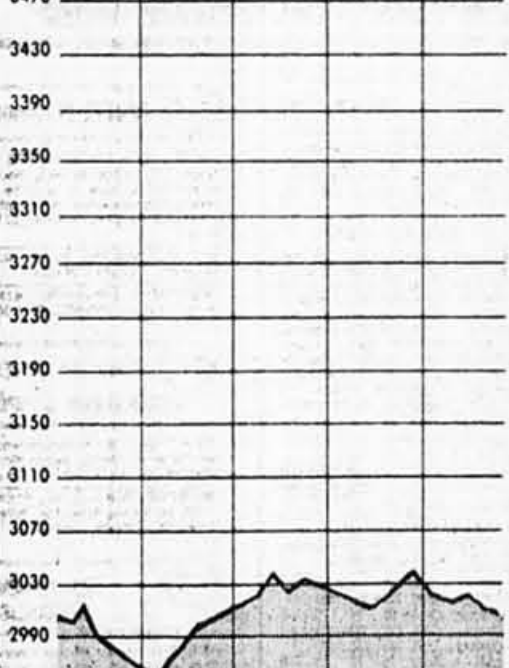
NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes; a=votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3017,74
Fermière: 3007,12
Bas: 3007,12

(Indice canadien du marché 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 10 084 000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Marché	Indice	Var.
300/COMPOSÉ	3007,12	-6,85
SERV. FINANCIERS	2296,80	-1,26
MINES ET MÉTAUX	2112,69	-1,97
PÉTROLES ET GAZ	2683,66	-15,63
INDUSTRIELLES	1998,20	-1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

ALBERTA

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1634,88
Fermière: 1627,20
Bas: 1626,82

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3 482 000



INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Marché	Indice	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1527,20	-3,76
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	1482,37	-4,80
MARCHÉ MINÉRIEUX (XCM)	1267,69	-6,14
HYDRO CARB. (XCO)	116,65	-12,66
PROD. FORESTIERS (XCF)	2080,50	+7,49
BIENS D'ÉQUIP. (XCI)	1307,36	-9,02
SERV. PUBLICS (XCU)	1365,83	-6,27

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes; a=votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3017,74
Fermière: 3007,12
Bas: 3007,12

(Indice canadien du marché 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 10 084 000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Marché	Indice	Var.
300/COMPOSÉ	3007,12	-6,85
SERV. FINANCIERS	2296,80	-1,26
MINES ET MÉTAUX	2112,69	-1,97
PÉTROLES ET GAZ	2683,66	-15,63
INDUSTRIELLES	1998,20	-1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

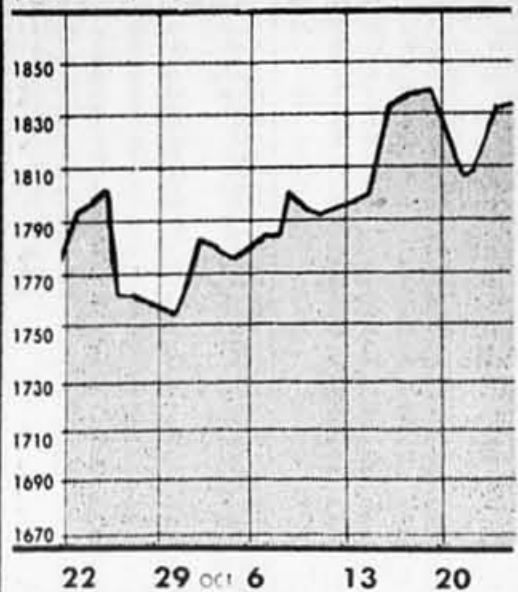
300/COMPOSÉ: 3007,12 -6,85
SERV. FINANCIERS: 2296,80 -1,26
MINES ET MÉTAUX: 2112,69 -1,97
PÉTROLES ET GAZ: 2683,66 -15,63
INDUSTRIELLES: 1998,20 -1,59

NEW YORK

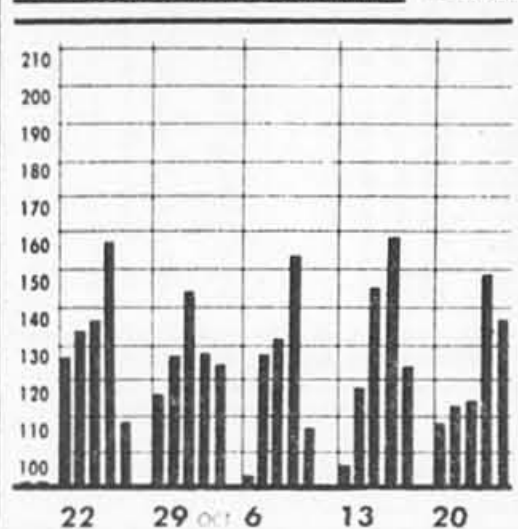
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSITE

Haut: 1881,86
Fermeture: 1832,26
Bas: 1821,71

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 138 780 000



INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

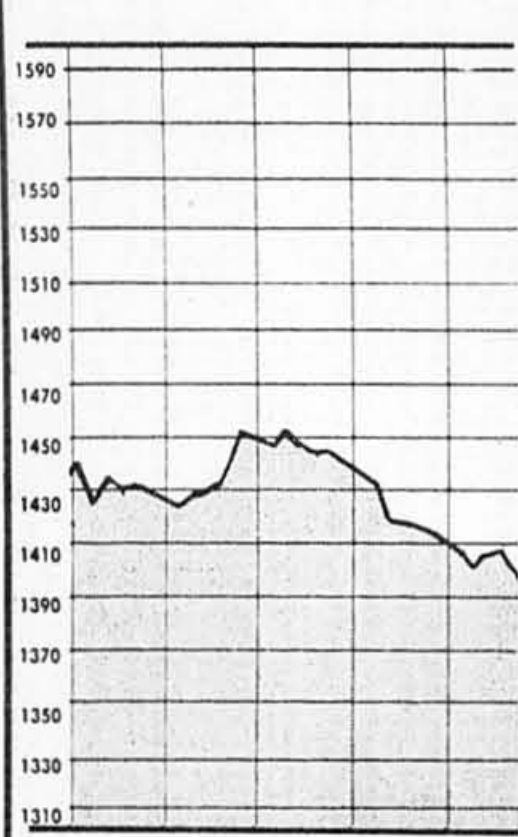
COMPOSÉ	Ferm.	Var.
INDUSTRIELLES	137.27	-0.49
TRANSPORTS	157.47	-0.63
SERVICES PUBLICS	119.77	-0.60
FINANCE	73.36	-0.05
	143.75	-0.59

Valeurs	PV	Ventes	Hautes	Basses	Net
ADT	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AG	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00

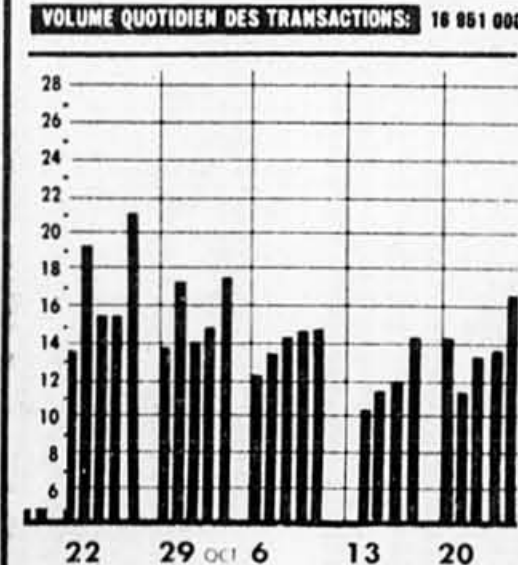
VANCOUVER

INDICE GENERAL

Fermeture: 1402,52



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 18 861 000



Valeurs	PV	Ventes	Hautes	Basses	Net
ADT	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AG	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00

Valeurs	PV	Ventes	Hautes	Basses	Net
ADT	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AG	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00

Valeurs	PV	Ventes	Hautes	Basses	Net
ADT	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AG	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00
AGS	10.15	10.15	10.15	10.15	0.00

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 25 OCTOBRE 1986

suite à la page A 1

Suite à la page A

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago[illegible]**TORONTO** (Revue de la semaine)

cote de la page A23										cote de la page A24									
	Volume	Mont	Bas	Clôt.	Var.	52	sem.			Volume	Mont	Bas	Clôt.	Var.	52	sem.			
Invest	75450	5247	24	24	-	-	2914	174		Pièrrel A	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest A	7525	525	24	24	-	-	251	21		Pièrrel B	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest B	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel C	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest C	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel D	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest D	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel E	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest E	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel F	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest F	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel G	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest G	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel H	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest H	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel I	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest I	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel J	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest J	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel K	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest K	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel L	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest L	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel M	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest M	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel N	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest N	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel O	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest O	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel P	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest P	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel Q	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest Q	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel R	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest R	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel S	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest S	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel T	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest T	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel U	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest U	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel V	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest V	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel W	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest W	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel X	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest X	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel Y	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest Y	47300	317	24	24	-	-	251	21		Pièrrel Z	73300	512	311	311	-	151	84		
Invest Z	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AA	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AB	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AC	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AD	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AE	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AF	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AG	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AH	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AI	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AJ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AK	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AL	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AM	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AN	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AO	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AP	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AQ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AR	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AS	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AT	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AU	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AV	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AW	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AX	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AY	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest AZ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BA	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BB	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BC	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BD	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BE	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BF	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BG	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BH	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BI	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BJ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BK	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BL	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BM	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BN	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BO	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BP	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BQ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BR	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BS	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BT	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BU	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BV	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BW	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BX	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BY	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest BZ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CA	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CB	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CC	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CD	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CE	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CF	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CG	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CH	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CI	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CJ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CK	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CL	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CM	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CN	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CO	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CP	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CQ	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CR	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CS	47300	317	24	24	-	-	251	21											
Invest CT	47300	317	24																

LES TAUX D'INTÉRÊT

[illegible]

OFFRE ET DEMANDE

[illegible]

Raymond Beaugrand-Champagne reçoit le Trophée de l'OCS



Raymond Beaugrand-Champagne

Le réalisateur des émissions «Rencontres» à la télévision de Radio-Canada, M. Raymond Beaugrand-Champagne, a remporté le Trophée de l'OCS, qui lui a été remis hier soir à Montréal à l'occasion de l'assemblée générale de l'Office des communications sociales.

JULES BÉLIVEAU

Décerné pour la deuxième fois, ce trophée constitue une marque publique de reconnaissance pour le travail d'une personne ou d'une équipe dans le domaine des émissions religieuses en radio ou en télévision.

Le jury, qui était présidé par Mme Marie Laurier, journaliste au *Devoir*, et dont les autres membres étaient le jésuite Albert Beaudry, directeur de la revue *Relations*, et Jacques Paquette, de l'Office des communications sociales, a rendu hommage au lauréat du Trophée de l'OCS pour 1986 en louant son professionnalisme, sa curiosité intellectuelle et sa ténacité.

De la série d'émissions «Rencontres», dont M. Beaugrand-Champagne est depuis les débuts le chercheur et le réalisateur, le jury a signalé qu'elle «offre à tous les téléspectateurs, quelles que soient leurs croyances, l'occasion d'une réflexion spirituelle dont notre société pluraliste éprouve un besoin de plus en plus vif et évident».

«Depuis 15 ans, a également commenté le jury, «Rencontres» se présente au public comme un moment d'espérance, parallèlement aux sombres perspectives que nous révèlent aussi les médias écrits et parlés, en traitant de l'actualité et des grands enjeux de cette fin du 20^e siècle.»

Le trophée remis à M. Beaugrand-Champagne est une oeuvre de l'artiste québécoise d'origine belge Georgette Pihay. Il s'agit d'une sculpture en bronze coulé symbolisant la création.

CLINIQUE DE JEÛNE

du LAC BROME

Site magnifique dans les Cantons de l'Est

- Repose
- Perte de poids
- Abandon de la cigarette
- Vacances santé

(514) 243-6516

MERCREDI DANS

ALIMENTATION



PRÉPARÉ EN ASSASSON

POUR PLUS D'INFORMATIONS

APPELEZ 243-6516

OU VISITEZ NOTRE SITE

WWW.CLIQUEDEJEUNE.COM

Les moules des îles-de-la-Madeleine
par Françoise Kayler

la presse

CARREFOUR D'EXPLORATION SUR L'ACCÈS DES FEMMES AU POUVOIR POLITIQUE



UN ÉVÉNEMENT UNIQUE AU QUÉBEC

L'AFEAS offre aux femmes une occasion unique d'explorer les démarches possibles en vue d'une implication politique: le jeu des appuis, le militantisme, le financement, l'impact sur la vie familiale seront abordés par les personnalités suivantes:

Nadia Assimpoulos, Monique Bégin, Suzanne Blais-Grenier, Solange Chaput-Rolland, Louise Harel, Céline Hervieux-Payette, Francine Lalonde, Pauline Marois, Lucie Pépin, Marcelle B. Trépanier.

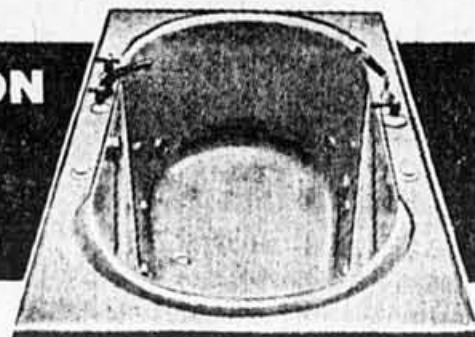
GRAND HÔTEL DE MONTRÉAL, 31 octobre et 1^{er} novembre 1986



Membres: \$75 Non membres: \$100
Renseignements: (514) 866-1813

LIQUIDATION D'USINE

60% DE RABAIS SUR



BAIGNOIRES, DOUCHES ET BAINS TOURBILLONS EN FIBRE DE VERRE

samedi 25 octobre de 9h à 17h
et dimanche 26 octobre de 9h à 14h

535, rue Champlain
Fabreville, Laval

(une rue à l'est de l'intersection des boulevards Dagenais et Labelle)

628-3836

CENTRE MANUFACTURIER Cie Inc.

VÊTEMENTS DE MARQUES RENOMMÉES



HABITS IMPORTÉS D'ITALIE

Directement du manufacturier à des prix incroyables!

VENEZ VOIR NOTRE NOUVELLE
COLLECTION
DERNIER CRI

(Prix dans les meilleurs magasins jusqu'à \$450.)

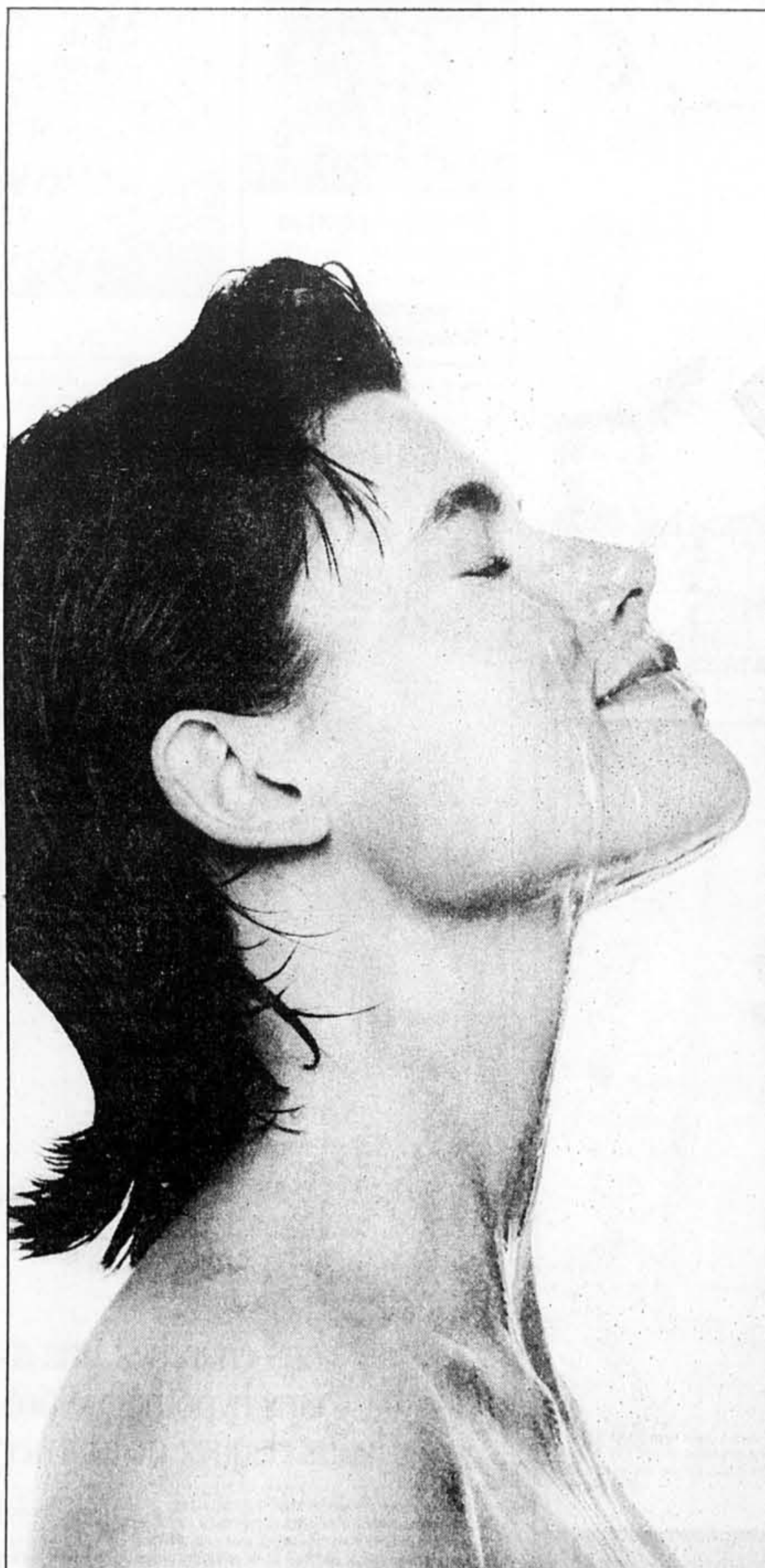
NOTRE PRIX DE MANUFACTURIER

\$250

TISSUS PAR MARZOTTO D'ITALIE

6170, boul. Métropolitain Est

(à l'est du boul. Lacordaire)



ALANNAV SPÉCIAL BEAUTÉ RAVIVEZ VOTRE PEAU AVEC LE NOUVEAU RÉGIME D'ALANNA V

Le Quatuor «Régime Propre». Faites peau neuve avec les produits de soin de la peau et les cosmétiques hautement efficaces d'Alanna V. Tous les produits sont hypo-allergènes et fabriqués scientifiquement à partir de vitamines, plantes et extraits cellulaires. Il existe un produit qui convient à chaque type de peau. Prix variant de 10\$ à 70\$



CADEAU

Cadeau spécial avec achat

Avec tout achat de produits Alanna V de 15\$ ou plus, recevez ces produits en format de voyage (valeur de 35\$): Lait démaquillant à l'huile d'avocat 30 mL, qui nettoie doucement et nourrit votre peau. Gel moussant 30 mL, qui pénètre profondément pour détoxifier et libérer les pores. Masque à l'argile 19 mL, qui enlève l'excès d'huile et les cellules mortes et resserre les pores. Sels marins à la lavande 30 mL, pour un bain relaxant et parfumé. Un cadeau par client. Venez vite car cette offre est valide du 20 octobre au 1^{er} novembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

(Quantité: 200)

204, COSMÉTIQUES



Vous raffolerez de nos rabais!
Venez visiter notre centre d'aubaines mode «LE GRENIER»
Centre-ville, 8^e étage.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h; Jeudi et vendredi: 10h à 21h; Samedi: 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h; Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h; Samedi: 9h à 17h

Simpson

59⁹⁹ BOTTE

PRIX SPECTACULAIRES SUR BOTTES POUR ELLE

Faites un pas vers les économies incroyables que vous offre Simpson sur 5 modèles de bottes d'hiver. Venez vite pour une plus grande sélection.

Botte sport en cuir de 10 po de hauteur. Entièrement doublée en peluche. Bande élastique double et semelles antidérapantes. 6 à 9 (avec 1/2). Noir, gris. 59,99 la pre

Botte cavalier doublée en peluche avec tige en cuir, semelles plates et antidérapantes. 15 po. 6 à 9 (avec 1/2). Noir ou gris. 59,99 la pre

Botte habillée de style fourreau doublée en tricot. Tige en cuir et pieds doublés en peluche. 13 po. 6 à 9 (avec 1/2). Noir ou blanc d'hiver. 59,99 la pre

Botte habillée avec glissière latérale, large tige et bande élastique aux mollets. Doublure en peluche. 13 po. 6 à 9 (avec 1/2). Noir ou gris. 59,99 la pre

Botte habillée en cuir avec revers. Doublure en peluche pour plus de chaleur. 13 po. 6 à 9 (avec 1/2). Noir, gris ou taupe. 59,99 la pre

276, CHAUSSURES POUR FEMME

LES BOTTES QUI FONT DU CHEMIN!



29⁹⁹ LA PRE

Choix de 2 modèles de bottes à un seul bas prix. Chaussure de randonnée avec tige en nylon, laçage à 7 oeillets, pourtour coussiné et semelle à traction. Pointures 7 1/2 à 11. Noir ou gris. 29,99 la pre. Botte fourreau avec tige en uréthane, semelle légère; pieds et tige doublés. Pointures 7 à 12. Noir ou gris. 29,99 la pre. Venez vite et préparez-vous à l'hiver!

646, BOTTES À PRIX BUDGET POUR HOMME



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS SPÉCIAUX

VEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ETAGE

Venez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous. Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 • St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Simpson

■ La fin de la prolifération des banlieues produite par la récente pause économique a incité les promoteurs immobiliers des Etats-Unis à s'intéresser au cœur des villes. Pour rentabiliser leurs investissements, leurs édifices et leurs terrains, ils ont maintenant recours aux services d'architectes et des urbanistes.

Cela donne une occasion aux architectes de sensibiliser à nouveau la population américaine aux avantages des espaces communautaires, des places publiques.

L'émiettement des villes américaines, les no man's land créés par l'évacuation en périphérie, incite les urbanistes à refaire la ville pour lui donner, comme autrefois, un certain sens du merveilleux et de l'imprévu. Et pour y arriver, la solution de résider pas nécessairement dans la création, par les municipalités, de « festival markets » comme celui de Boston, le Faneuil Hall, par exemple.

Ces considérations ont été exprimées cette semaine par l'architecte-urbaniste Gary Hack dans le cadre de conférences Hydro-Quebec/Université de Montréal sur la renaissance des centres-villes.

Le conférencier, professeur d'architecture au Massachusetts Institute of Technology, est intervenu dans divers projets de rénovation urbaine aux États-Unis principalement.

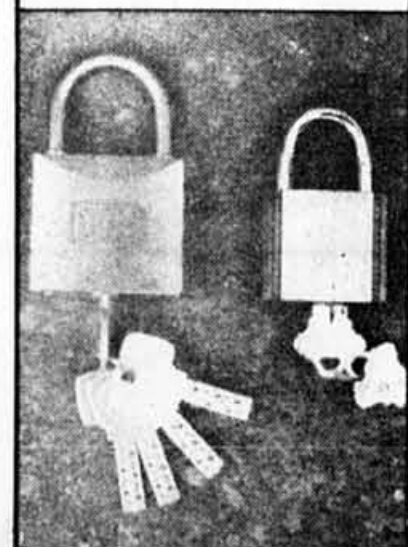
Il se dégage de ses propos, illustres de diapositives, que les Etats-Unis et, à un moindre degré le Canada, peut-être, ont perdu le sens de la vie en communauté urbaine. Le laisser-faire collectif, celui qui a permis aux entrepreneurs de construire sans relation avec l'entourage pour le seul motif du profit, a-t-on pu saisir, n'est en définitive pas rentable.

M. Hack a signalé que, dans les villes de Boston, Reno, Detroit et Saint-Petersburgh, où il a oeuvré, notamment, les espaces communs, où les citoyens peuvent avoir un certain sens de l'appartenance et à partir duquel le développement des quartiers peut s'articuler, sont rarissimes.

L'architecte s'est fait fort, pour sa part, de saisir toutes les occasions qui lui ont été offertes pour créer, à partir de fragments, ces lieux, ces places publiques qui uniraient d'une manière organique une part de ces conglomerats impersonnels que sont devenus plusieurs «downtowns» de nos voisins.

Le cas de Houston, par exemple, est à signaler. On trouve là, en guise de ville, un triste assemblage de boîtes, les gratte-ciel du pétrole et de la finance, plantés là par hasard, sans but commun. Quarante p. cent de la surface des immeubles de bureaux est vide; autant dire que la ville est bidon. Là comme ailleurs M. Hack s'est intéressé à créer des espaces devant reliver, autant que faire se peut, ce qui vit à part. Il s'agit là, à n'en pas douter, d'un avertissement; les villes qui veulent bien vivre ne peuvent agir, sans se faire tort, sans s'intégrer, les unes aux autres, autour d'espaces ou la personne, la personne à pied, peut se sentir à l'aise.

**MERCREDI
DANS
CONSOMMATION**



Cadenas et sécurité

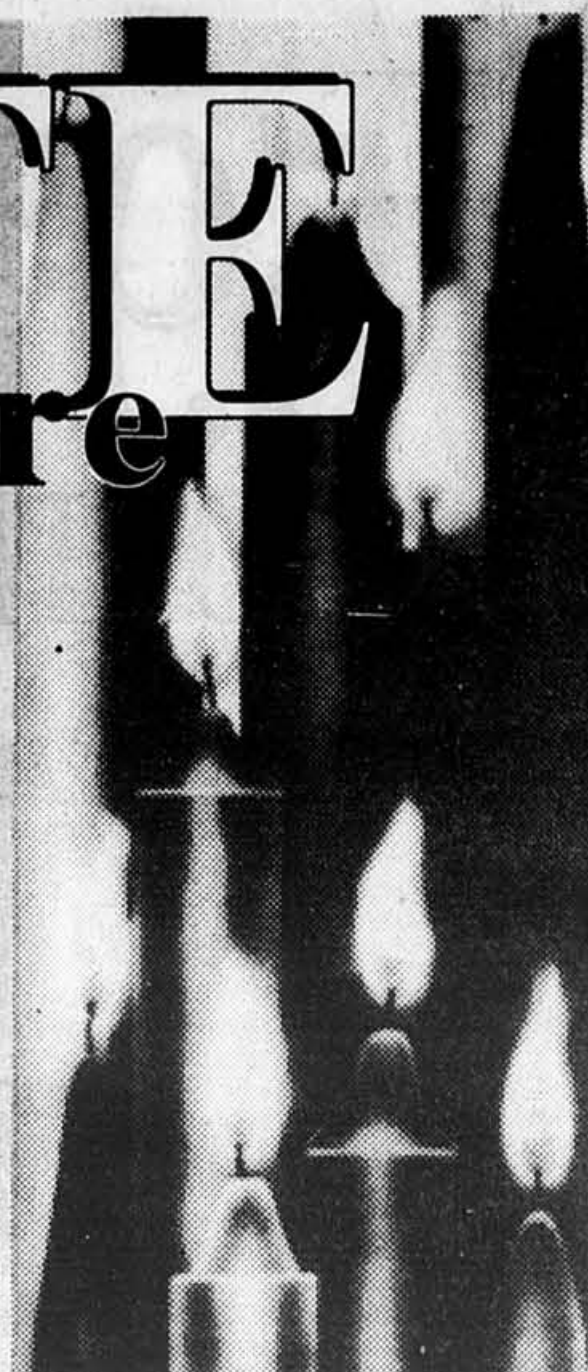
par Jeanne Desrochers

la presse

15%
de rab



GREENBERG



NISSAN
DONNE LE

...pour les rabais
les plus SPECTACULAIRES de son histoire

**Les 28, 29,
30 et 31
octobre
de 10 h à 22 h**

**au Centre
des Congrès
du Sheraton
Laval**

**LES PROS NISSAN ONT REÇU L'AUTO-
RISATION DE PROCÉDER AU PLUS
GRAND ÉVÉNEMENT JAMAIS ORGA-
NISÉ PAR LE FABRICANT.**

- Des rabais jusqu'à 3 000 \$ sur certaines voitures
- Économie jusqu'à 1 918 \$* grâce à notre taux de financement de 6,7% sur les Sentra et les camions 1987 (Programme se terminant le 31 octobre 1986)
- Des conditions de financement super avantageuses
- Un service de location sur place
- Institutions financières participantes sur place
- Tous les nouveaux modèles Nissan '87 incluant Pathfinder et Pulsar
- Évaluation sur place de votre voiture

* Basé sur un prix d'achat de 18 000 \$ à un taux de financement de 6,7% sur 36 mois, comparativement au taux habituel de 12¼% pour la même période.

**ENEZ RÉALISER
DES ÉCONOMIES
INCROYABLES SUR
VOS MODÈLES
PRÉFÉRÉS.**



	AUT LAURE +448	
AUT MIRABEL 15	BOUL D JONASSEN	CARRIFOUR LAURE
	BOUL ST MARTIN	BOUL LE CARRIFOUR
		AUT DES LAURENTIDES 15
		BOUL LE CARRIFOUR

Sortie 10 de l'autoroute des Laurentides.